

## Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - sciences de l'information et des bibliothèques

Spécialités - archives numériques

# **Le web comme espace de reconstruction de l'écrivain : le cas Louis-Ferdinand Céline**

**Léa Mauvais-Goni**

Sous la direction d'Évelyne Cohen

Professeure en Histoire et anthropologie culturelles (XXe siècle)

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

## ***Remerciements***

*Je remercie ma directrice de recherche, Madame Évelyne Cohen, ainsi que mes proches.*

### **Résumé :**

*Écrivain du délire paranoïaque, Louis-Ferdinand Céline a suscité le scandale par ses prises de position idéologiques à l'orée de la Seconde Guerre mondiale, le condamnant à l'exil géographique, politique et littéraire. Ostracisé et infréquentable, il est l'objet de censure et se met hors de toute célébration nationale. Cependant, avec la numérisation progressive du patrimoine culturel français et l'émergence d'outils et d'applications facilitant sa diffusion et sa circulation sur le web, les archives de Louis-Ferdinand Céline profitent désormais de nouvelles formes de valorisation, contribuant à reconstruire son image et à lui redonner la parole.*

**Descripteurs :** *Louis-Ferdinand Céline - Web 2.0 - Archives audiovisuelles et sonores  
Censure - Valorisation*

### **Abstract :**

*Writer of the paranoid madness, Louis-Ferdinand Celine has aroused scandal because of his ideological positions just before the Second World War, which condemned him to exile, both geographical, political and literary. Ostracized and untrustworthy, he is censored and out of national celebration. Nevertheless, thanks to the digitalization of the french cultural heritage and with the emergence of applications which ease its diffusion and its circulation on the Internet, Louis-Ferdinand Celine's archives take advantage of a new form of enhancement, rebuilding his image and giving him back the power of speech.*

**Keywords :** *Louis-Ferdinand Celine - Web 2.0 - Audiovisual and sound archives  
Censorship - Enhancement*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

**Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France**  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou  
par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San  
Francisco, California 94105, USA.

# Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	7
INTRODUCTION.....	9
<b>1. LOUIS-FERDINAND CÉLINE : LE SCANDALE, L'EXIL ET LA CENSURE.....</b>	<b>11</b>
<b>1.1 Le scandale célinien.....</b>	<b>11</b>
1.1.1 <i>Les pamphlets.....</i>	<i>11</i>
1.1.2 <i>L'exil et la condamnation .....</i>	<i>14</i>
<b>1.2 Louis-Ferdinand Céline face aux médias et aux pouvoirs politiques.....</b>	<b>15</b>
1.2.1 <i>Retour sur la scène médiatique : les entretiens télévisés et les enregistrements sonores.....</i>	<i>16</i>
1.2.2 <i>La censure active de la RTF.....</i>	<i>24</i>
1.2.3 <i>Censure et occultation : la mémoire de Louis-Ferdinand Céline.....</i>	<i>27</i>
<b>2. LA DIFFUSION ET LA VALORISATION DES ARCHIVES DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE SUR LE WEB : QUELS ACTEURS ? .....</b>	<b>31</b>
<b>2.1 L'Institut national de l'audiovisuel.....</b>	<b>31</b>
2.1.1 <i>Ses missions : sauvegarde, numérisation et communication.....</i>	<i>32</i>
2.1.2 <i>La consultation libre des entretiens sur Ina.fr.....</i>	<i>35</i>
<b>2.2 Les internautes et le phénomène du user generated content .....</b>	<b>38</b>
2.2.1 <i>Sites, blogs et médias sociaux autour de Louis-Ferdinand Céline .....</i>	<i>40</i>
2.2.2 <i>Émergence et enjeux du web participatif .....</i>	<i>46</i>
<b>3. L'APPORT DE L'ARCHIVE NUMÉRIQUE DANS LA CONNAISSANCE ET LA RECONNAISSANCE DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE.....</b>	<b>49</b>
<b>3.1 Démystification et meilleure compréhension de l'écrivain ?.....</b>	<b>49</b>
3.1.1 <i>L'archive audiovisuelle comme support de transmission de l'information .....</i>	<i>49</i>
3.1.2 <i>La redocumentarisation de l'archive : un nouvel accès sur le web et un nouveau contexte de diffusion.....</i>	<i>51</i>
<b>3.2 Questions et problèmes soulevés par l'appropriation des archives et leur réception .....</b>	<b>53</b>
3.2.1 <i>Entre libre accès et censure.....</i>	<i>54</i>
3.2.2 <i>Quelle légitimité et quel droits pour l'internaute ?.....</i>	<i>59</i>
CONCLUSION.....	63
SOURCES.....	65
BIBLIOGRAPHIE.....	67
TABLE DES ANNEXES.....	73
TABLE DES MATIÈRES.....	99

## *Sigles et abréviations*

<b>BnF</b>	Bibliothèque nationale de France
<b>CNC</b>	Centre national du cinéma et de l'image animée
<b>DADVSI</b>	Droit d'auteur et droits voisin dans la société de l'information
<b>IMEC</b>	Institut mémoires de l'édition contemporaine
<b>Ina</b>	Institut national de l'audiovisuel
<b>ORTF</b>	Office de radiodiffusion-télévision française
<b>PDF</b>	Portable document format
<b>RTF</b>	Radiodiffusion-télévision française

## INTRODUCTION

---

« Mon compte sera bon à moi personnellement, on me fera le coup de l'oubli total, de l'humiliation à outrance, de l'étouffement, de la minimisation par tous les moyens en vigueur, de l'effacement, de la négation, de l'extraction si possible... »<sup>1</sup>

Ces mots sont ceux de Louis-Ferdinand Céline, lorsqu'il rédige en 1937 *Bagatelles pour un massacre*. Ils annoncent l'exil, l'ostracisation et la censure qui ont ponctué sa vie dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. Figure à part dans le paysage de la littérature française, Louis-Ferdinand Céline reste majoritairement dans les mémoires sous la représentation d'écrivain antisémite, réduit à des qualificatifs antagonistes, à la fois génie et « pauvre type » selon André Malraux<sup>2</sup>.

Néanmoins, ces dernières décennies ont été témoin d'un nombre croissant de travaux menés sur Louis-Ferdinand Céline, largement amorcés par ceux d'Henri Godard, professeur de littérature française du XX<sup>e</sup> siècle et spécialiste de l'écrivain, contribuant à faire reconnaître son art et son style, et à les légitimer. Ainsi, on ne compte plus les biographies, témoignages, études critiques, essais et thèses écrites chaque année sur cet homme qui n'en finit pas de susciter tour à tour l'admiration et la controverse, et que l'on cherche plus que jamais à comprendre.

Mais l'histoire de Louis-Ferdinand Céline ne s'écrit pas que dans les livres ; et les volontés de le légitimer et de le consacrer viennent de toutes parts. En effet, en tant que canal majeur de diffusion et de circulation de l'information, le web devient l'espace par lequel l'image de l'écrivain est reconstruite, éclairée par des archives et des documents qui bénéficient aujourd'hui d'un libre accès et d'une libre consultation.

En effet, le web entraîne avec lui de nouveaux modes de partage et de dissémination des archives, que les institutions patrimoniales savent s'approprier afin de toucher un public plus large et afin de développer la visibilité de leurs collections. En parallèle, avec la popularisation d'outils et d'applications propulsées par le web 2.0, les internautes peuvent eux aussi être à l'origine de pratiques documentaires, en devenant à la fois médiateurs et prescripteurs.

---

<sup>1</sup> Louis-Ferdinand CÉLINE, *Bagatelles pour un massacre*, Paris, Denoël & Steele, 1937, p. 41

<sup>2</sup> André Malraux adresse une lettre à Claude Gallimard le 26 mai 1951 dans laquelle il écrit « Mais si c'est sans doute un pauvre type, c'est certainement un grand écrivain »

En conséquent, la diffusion et la valorisation sur le web des archives de Louis-Ferdinand Céline sont certes le fait de pratiques institutionnelles légitimes, mais il convient de signaler qu'elles trouvent également leur origine dans des pratiques non professionnelles et parfois non conventionnelles.

Ce travail s'articule en trois temps. Tout d'abord, nous proposons de retracer l'origine des polémiques suscitées par Louis-Ferdinand Céline, qui ont entraîné l'exil et la condamnation, ainsi que la censure et l'occultation. De même, cette première partie présente une étude des enregistrements sonores et des entretiens filmés qu'il a accordé durant les dernières années de sa vie afin de se reconstruire, de se justifier et de se légitimer. Une fois cette trame établie, il convient dans un deuxième temps d'analyser les démarches de valorisation de l'écrivain qui font jour sur le web, à travers la diffusion et l'éditorialisation<sup>3</sup> de ses archives. Ainsi, la deuxième partie est consacrée au recensement de ces démarches, en mettant plus particulièrement l'accent sur les pratiques documentaires non professionnelles. Enfin, la troisième partie s'interroge sur le potentiel informationnel de l'archive numérique, nouvellement localisée, identifiée et exploitée.

---

<sup>3</sup> L'éditorialisation renvoie à un ensemble de dispositifs contribuant à la diffusion et à la mise en forme sur le web de contenus numériques.

# 1. LOUIS-FERDINAND CÉLINE : LE SCANDALE, L'EXIL ET LA CENSURE

---

## 1.1 LE SCANDALE CÉLINIEN

Considéré comme le plus grand écrivain du XX<sup>e</sup> siècle, Louis-Ferdinand Céline s'est illustré par ses prises de position politiques et idéologiques dans la menace d'une Seconde Guerre mondiale et au cours de celle-ci, notamment durant l'Occupation. Sa haine envers le peuple juif et son mépris général de l'homme sont venus nourrir sa création littéraire à partir de 1937, le rangeant définitivement au rang des écrivains infréquentables. Ses pamphlets, connus de tous par la polémique qu'ils suscitent, sont le point d'orgue de son expression raciste et antisémite, provoquant en conséquent sa chute, dans l'opprobre de l'exil et de la condamnation.

### 1.1.1 Les pamphlets

C'est par les pamphlets que naît le scandale et c'est à partir de leur publication que le nom de Louis-Ferdinand Céline devient consubstantiel à l'antisémitisme et à la violence. *Bagatelles pour un massacre*, *L'École des cadavres* et *Les beaux draps*, publiés respectivement en 1937, 1938 et 1941 engendrent un changement radical dans l'image que l'écrivain détient auprès de l'opinion publique. Mais quel est véritablement le contenu de ces pamphlets ? Quelle fut leur réception au moment de leur parution, c'est-à-dire dans la France d'avant-guerre et dans la France occupée ? Et quelle lecture peut-on en faire aujourd'hui ?

En 1936 l'échec de la parution de *Mort à crédit*, son second roman, sonne comme une trahison pour celui que *Voyage au bout de la nuit* avait érigé au rang de génie littéraire. C'est dans ce contexte que Louis-Ferdinand Céline entreprend la rédaction de son premier pamphlet<sup>1</sup>, *Bagatelles pour un massacre*, s'ouvrant sur une forme de règlement de compte avec les critiques littéraires qu'il considère comme responsables de son échec. Puis, le texte bascule et prend le virage

---

<sup>1</sup> Nous mettons à part *Mea culpa*, pamphlet rédigé en 1936 à l'encontre du communisme, relevant d'une écriture moins idéologique et raciste que les suivants.

idéologique et polémique qu'on lui connaît, lorsqu'il incrimine l'influence juive. À ce propos, dans la biographie qu'il consacre à l'écrivain<sup>2</sup>, Henri Godard écrit :

Les vannes sont ouvertes. Elles vont donner libre cours au plus incroyable et au plus insupportable torrent d'injures antisémites que l'on puisse imaginer [...]<sup>3</sup>

À travers l'écriture de ce pamphlet, il s'agit pour Louis-Ferdinand Céline à la fois de dénoncer ce qu'il considère comme une montée du bellicisme juif, et de mettre en garde les hommes sur le danger d'une guerre prochaine.

Son second pamphlet, *L'École des cadavres*, met par ailleurs plus amplement l'accent sur cette menace, et est écrit au rythme des événements politiques qui interviennent en 1938, servant de substance et de tremplin pour son écriture contestataire. Ainsi, à titre d'exemples, il aborde la conférence d'Évian<sup>4</sup> et les accords de Munich<sup>5</sup>. *L'École des cadavres* est alors censé être son dernier pamphlet, dans la mesure où il considère qu'à travers son écriture il aurait enfin « épuisé le sujet »<sup>6</sup>. Cependant, il choisit de renouveler son discours polémique lorsque surgit la Révolution nationale du régime de Vichy à la fin de l'année 1940.

Ainsi publie-t-il *Les beaux draps* en février 1941, dans lequel il n'hésite pas à fustiger le gouvernement de Pétain, en confirmant cependant à plusieurs reprises ses sentiments pro-allemands. Tandis que les deux précédents pamphlets s'apparentaient à une mise en garde contre la guerre craignant qu'elle s'accomplisse, ce dernier, rédigé sous l'Occupation, semble être le « livre de la résignation »<sup>7</sup>.

Dès sa publication, *Bagatelles pour un massacre* est un succès de librairie. Le pamphlet est majoritairement adopté par un lectorat en accord avec l'antisémitisme virulent de Louis-Ferdinand Céline, et suscite un accueil favorable dans la critique littéraire ; celle-ci ne retient à cette époque que le style et la prose

---

<sup>2</sup> Henri Godard, *Céline*, Paris, Gallimard (NRF Biographies), 2011, 593 p.

<sup>3</sup> *Ibid.* chap. 11 « L'îlot du racisme : 1937 », p. 250

<sup>4</sup> La conférence d'Évian, datant de juillet 1938, a pour objectif initial de venir en aide aux réfugiés juifs autrichiens et allemands en exil après l'Anschluss.

<sup>5</sup> Accords signés en septembre 1938 entre l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni afin de mettre un terme à la crise des Sudètes.

<sup>6</sup> Lettre à Évelyne Pollet du 15 septembre, dans Henri Godard, *Céline*, Paris, Gallimard (NRF Biographies), 2011, p. 285

<sup>7</sup> Frédéric VITOUX, *Céline : l'homme en colère: essai*, Paris, Éditions Écriture (Collection Céline & cie), 2008, p. 193

de l'écrivain, au détriment du fond. En 1937 l'interprétation de *Bagatelles pour un massacre* laisse place à la confusion. On considère en effet que le pamphlet est uniquement un exercice de style, dans lequel « la juiverie n'est [...] qu'un prétexte » selon André Gide<sup>8</sup>.

L'accueil réservé à *L'École des cadavres* se fait quant à lui plus réservé. Dans ce pamphlet, Louis-Ferdinand Céline prône une alliance avec Hitler, à laquelle ses lecteurs n'adhèrent pas, ou bien adhèrent mais sans pour autant se l'avouer. À cela viennent se greffer des poursuites judiciaires contre l'auteur entamées par deux personnes mises en cause dans son pamphlet : Léon Treich, journaliste de gauche, et le Docteur Rouquès, membre du Parti communiste. Si l'écrivain réussit à faire abandonner le dépôt de plainte de Léon Treich, celui du Docteur Rouquès le condamne ainsi que son éditeur à une amende et à des dommages et intérêts.

La réception du troisième pamphlet, *Les beaux draps*, reste peu étudiée mais il convient de rappeler qu'il subit une mesure d'interdiction au moment de sa parution. En effet, le livre est autorisé en zone occupée, tandis qu'il fait l'objet d'interdiction de diffusion et de saisies répétées en zone libre.

Aujourd'hui, la lecture des pamphlets n'est plus la même que celle qui s'exerçait au moment de leur parution, dans la mesure où elle s'accomplit désormais avec la conscience du passé, faisant inéluctablement écho à la barbarie nazie. Ces pages écrites dans un accès de colère et dans un effort stylistique sont maintenant chargées d'un poids d'horreur et entrent en résonance avec une violence historique encore très présente dans la mémoire collective. Frédéric Vittoux écrit à ce propos :

S'il semble pour le moins étrange d'avoir pu, hors de toute référence politique, s'égayer de discours racistes, il est encore plus difficile de s'amuser de *Bagatelles* sans songer à cet autre « amuseur » qui s'appelait Adolf Hitler. À l'excès des pamphlets ont répondu en effet les atrocités nazies, la logique de la solution finale et du raffinement aryen.<sup>9</sup>

---

<sup>8</sup> André GIDE, « Les Juifs, Céline et Maritain », *La Nouvelle Revue française*, mars 1938, dans André DERVAL, *L'accueil critique de Bagatelles pour un massacre*, p. 256-260

<sup>9</sup> *Op. cit.* p. 83

## 1.1.2 L'exil et la condamnation

En juin 1944, Louis-Ferdinand Céline devient aux yeux de tous le symbole de la collaboration. Bien qu'il n'y ait jamais participé par des actes concrets et avérés, il n'a cessé de revendiquer dans ses écrits<sup>10</sup> son amitié pour l'occupant et s'est lui-même mis en scène comme antisémite et « ennemi numéro un des juifs »<sup>11</sup>. Le voilà ainsi dénoncé, menacé et traqué, ce qui le pousse à s'exiler à Sigmaringen en Allemagne, où des anciens membres du gouvernement de Vichy tentent d'y fonder un gouvernement en exil sous la présidence de Fernand de Brinon<sup>12</sup>. De Sigmaringen il se rend ensuite avec Lucette Destouches<sup>13</sup> à Copenhague le 22 mars 1945, afin de récupérer son or mis en sécurité dans une maison de campagne trois ans auparavant. Malgré les précautions mises en œuvre pour ne pas rendre visible sa présence dans la ville, celle-ci est révélée le 15 décembre par l'hebdomadaire parisien *Samedi-Soir*. Deux jours plus tard, il est arrêté sur ordre du chef de la légation française, accusé d'avoir agi en temps de guerre contre l'intérêt de son pays, et reste emprisonné durant quatorze mois.

Son cas est cependant ambigu et complexe à traiter : les accusations portées contre lui ne peuvent faire l'objet d'une condamnation. En effet, à cette époque, le délit d'incitation à la haine raciale n'est pas encore reconnu et inscrit dans la loi française. Ainsi les pamphlets sont censés être uniquement considérés comme l'usage de sa liberté d'opinion et d'expression, bien qu'ils soient moralement condamnables, particulièrement dans le contexte de l'épuration.

Ainsi, bien qu'on ne puisse lui imputer que des charges mineures et incertaines, telles que d'avoir facilité et favorisé les mesures de propagande nazie, le chef de la légation française écrit dans une note verbale datée du 20 septembre 1946 que « Céline est considéré comme l'un des collaborateurs les plus notoires de l'ennemi et [que] son châtement est réclaté par tous »<sup>14</sup>.

En novembre 1949, Louis-Ferdinand Céline est officiellement poursuivi au titre de l'article 83 du Code pénal, condamnant par une peine de prison et une amende des actes ayant pour vocation de nuire à la défense nationale.

---

<sup>10</sup> Pamphlets, articles dans la presse et correspondances diverses

<sup>11</sup> Dans une lettre adressée au Docteur Strauss

<sup>12</sup> Homme politique français

<sup>13</sup> Sa femme à partir de 1943 et jusqu'à sa mort

<sup>14</sup> François GIBAUT, *Céline : Cavalier de l'Apocalypse : 1944-1961*, Paris, Mercure de France, 1981, p. 96

## 1. LOUIS-FERDINAND CÉLINE : LE SCANDALE, L'EXIL ET LA CENSURE

L'audience a lieu le 21 février 1950 et se clôt sur une peine d'un an de prison, cinquante mille francs d'amende, la confiscation de la moitié de ses biens et l'indignité nationale, un verdict qui le plonge encore plus dans la misère et dans l'ostracisme.

Il parvient malgré tout à revenir en France, grâce au tour de force de son avocat Jean-Louis Tixier-Vignancour. En avril 1951, ce dernier plaide au Tribunal militaire de Paris l'amnistie pour son client qu'il présente volontairement sous le nom de Louis Destouches, afin de masquer l'identité de l'écrivain majoritairement connu sous son nom de plume. En effet, une première loi d'amnistie est promulguée le 16 août 1947 par Vincent Auriol, alors président de la République, s'appliquant au cas de l'écrivain<sup>15</sup> dans la mesure où Louis-Ferdinand Céline est un ancien combattant de guerre<sup>16</sup>, et de surcroît blessé de guerre.

### 1.2 LOUIS-FERDINAND CÉLINE FACE AUX MÉDIAS ET AUX POUVOIRS POLITIQUES

À son retour en France, l'écrivain maudit tente de retrouver sa place dans la sphère littéraire, celle que lui avait conféré *Voyage au bout de la nuit*. Bien qu'il ait été amnistié, l'opinion publique, les pouvoirs politiques et la justice française<sup>17</sup> n'entendent cependant pas lui pardonner si aisément. Durant les dix années qu'il lui reste alors à vivre, il doit continuer inlassablement à mener son plaidoyer et use à ce titre des nouveaux médias et de la publicité. Si les journalistes défilant dans son pavillon de Meudon laissent penser que Louis-Ferdinand Céline peut à nouveau faire usage d'une parole libérée et acerbe, il doit en réalité faire face à la censure et à l'effacement. Par ailleurs, cet effacement s'illustre également dans les entreprises de préservation et de célébration officielles de sa mémoire, cinquante ans après sa mort.

---

<sup>15</sup> Article 10 : « Amnistie pleine et entière est accordée aux délits commis antérieurement au 16 janvier 1947 par des délinquants primaires appartenant aux catégories suivantes : [...] Anciens combattants de la guerre 1914-1918 et de la guerre 1939-1945 et militaires de cette dernière guerre ou des théâtres d'opérations extérieures qui auront été blessés de guerre ou engagés volontaires ou qui sont titulaires d'une citation homologuée [...] » <[http://legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jspnumJO=0&dateJO=19470817&pageDebut=08055&pageFin=&pageCourante=08057](http://legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jspnumJO=0&dateJO=19470817&pageDebut=08055&pageFin=&pageCourante=08057)>

<sup>16</sup> Ancien combattant de la guerre 1914-1918

<sup>17</sup> Rappelons que suite à l'amnistie de l'écrivain, un arrêt de la Cour de cassation est prononcé le 6 décembre 1951 « dans l'intérêt de la Loi » pointant le fait qu'il ne pouvait bénéficier de l'amnistie en raison de la nature et la gravité des faits qui lui étaient reprochés.

### **1.2.1 Retour sur la scène médiatique : les entretiens télévisés et les enregistrements sonores**

« J'ai compris *illico presto* et d'un ! avant tout ! que *jouer le jeu* c'était passer à la radio... toutes affaires cessantes !... d'aller y bafouiller ! tant pis ! n'importe quoi !... mais d'y faire bien épeler son nom cent fois ! mille fois ! [...] et sitôt sorti du micro vous vous faites filmer ! en détail ! filmer votre petite enfance, votre puberté, votre âge mûr, vos moindres avatars... et terminé le film, téléphone !... que tous les journalistes rappliquent !... »<sup>18</sup>

Après l'échec que représente la publication de *Féerie pour une autre fois* et dans la perspective de renouer avec le succès grâce à son nouveau roman, *D'un château l'autre*, Louis-Ferdinand Céline comprend qu'il faudra cette fois-ci se mettre en scène devant les médias, et assurer la promotion de son œuvre. C'est à partir de ce moment là, en 1957, qu'il accorde entretien sur entretien à chaque journaliste qui en fait la demande, et ce, jusqu'à sa mort en 1961.

Bien qu'il s'agisse d'un entretien pour la presse écrite, il convient de mentionner celui qui devient le premier d'une longue série, donné au journal *L'Express* en juin 1957, dont le retentissement est très certainement à l'origine des entretiens menés par la suite. En effet, Roger Nimier, alors proche de Louis-Ferdinand Céline et conseiller auprès de Gaston Gallimard, réussit à obtenir de *L'Express* une interview de l'auteur. Titrée « Voyage au bout de la haine »<sup>19</sup>, celle-ci s'étend sur trois grandes pages, retranscrite intégralement, à l'exception de diverses critiques de l'écrivain envers François Mauriac, que la direction du journal choisit de censurer<sup>20</sup>.

Cette interview annonce littéralement le retour de l'écrivain maudit sur la scène médiatique après treize années<sup>21</sup> d'exil et d'occultation. La publication de *D'un château l'autre* amorce une dernière remontée de Louis-Ferdinand Céline ; il suscite à nouveau un certain intérêt dans la sphère littéraire et une vive curiosité

<sup>18</sup> Louis-Ferdinand Céline, *Entretiens avec le professeur Y*, Paris, Gallimard, 1988, p. 11

L'extrait est plus amplement développé en annexe, p. 74

<sup>19</sup> Madeleine Chaspal, « Voyage au bout de la haine... avec Louis-Ferdinand Céline », *L'Express*, n°312, 14 juin 1957, p. 15-18. Cette interview est retranscrite dans l'ouvrage de Jean-Pierre Dauphin et Henri Godard, *Céline et l'actualité littéraire : 1957-1961*, Paris, Gallimard, 1976.

<sup>20</sup> Henri Godard, *Céline*, Paris, Gallimard (NRF Biographies), 2011, chap. 20 « La notoriété retrouvée : 1957-1961 », p. 510

<sup>21</sup> C'est-à-dire depuis la Libération, en 1944.

## 1. LOUIS-FERDINAND CÉLINE : LE SCANDALE, L'EXIL ET LA CENSURE

dans les médias. C'est également pour lui l'occasion de se mettre en scène en tant que victime, de clamer son innocence et son pacifisme, de prendre la parole pour tenter de renverser l'opinion publique qui s'est créée autour de lui ces dernières années.

Parmi les entretiens aujourd'hui numérisés et diffusés en accès libre sur le web, nous pouvons dénombrer trois entretiens télévisés et cinq enregistrements sonores, destinés à être diffusés à la radio ou simplement enregistrés sur un support électronique à des fins de publication.

<b>Nom de l'émission</b>	<i>Lectures pour tous</i>	<i>Voyons un peu</i>	<i>En français dans le texte</i>
<b>Réalisateur</b>	Jean Prat	Alexandre Tarta	Yvan Jouannet
<b>Producteur(s)</b>	Pierre Dumayet ; Pierre Desgraupes RTF	RTF	Jacques Mousseau ; Jean Feller RTF
<b>Journaliste</b>	-	André Parinaud	Louis Pauwels
<b>Monteur</b>	-	-	Jeanine Martin
<b>Participant</b>	Louis-Ferdinand Céline	Louis-Ferdinand Céline	Louis-Ferdinand Céline
<b>Présentateur</b>	Pierre Dumayet	-	Eric Ollivier
<b>Date</b>	17 juillet 1957	4 juillet 1958	Printemps 1959
<b>Durée</b>	19 min 25 sec	18 min 54 sec	19 min 21 sec
<b>Lieu</b>	Plateau de l'émission	À Meudon au domicile de Louis- Ferdinand Céline	À Meudon au domicile de Louis- Ferdinand Céline

Tableau 1 : Descriptif des trois émissions télévisées pour lesquelles Louis-Ferdinand Céline a été interviewé.

<b>Journaliste(s)</b>	<b>Date</b>	<b>Durée</b>	<b>Lieu</b>	<b>Mode de diffusion/support</b>
Louis-Albert Zbinden	25 juillet 1957	33 min 28 sec	À Meudon, au domicile de Louis-Ferdinand Céline	Diffusion sur la Radio Suisse Romande
Paul Chambrillon	1958	16 min 58 sec	À Meudon, au domicile de Louis-Ferdinand Céline	Enregistrement sur disque 33 tours puis réédition en 2000 sur cédérom

Francine Bloch	16 juin 1959	43 min 35 sec	À Meudon, au domicile de Louis-Ferdinand Céline	Pour la Phonothèque nationale (BnF) sur disque
Marc Hanrez	Mars 1959	27 min 32 sec	À Meudon, au domicile de Louis-Ferdinand Céline	Pour la biographie de Céline éditée par Gallimard dans la collection « La Bibliothèque idéale »
Jacques d'Arribehaude et Jean Guénot	Trois visites : 20 janvier 1960 6 février 1960 20 février 1960	1 heure 51 min	À Meudon, au domicile de Louis-Ferdinand Céline	Enregistrements publiés sur cassettes puis cédéroms aux Éditions Guénot.

Tableau 2 : Descriptif des enregistrements sonores/audio auxquels Louis-Ferdinand Céline a participé.

- **Entretien avec Pierre Dumayet diffusé le 17 juillet 1957 dans l'émission *Lectures pour tous***

*Lectures pour tous* est la toute première émission de télévision consacrée à l'actualité littéraire. Diffusée pour la première fois en 1953, elle est dirigée par le duo que forment Pierre Desgraupes et Pierre Dumayet, accompagnés toutefois par Max-Pol Fouchet, Nicole Vedrès et Jean Prat. À l'époque, sur le petit écran, il s'agit d'un véritable tour de force de laisser la parole à des personnages bien particuliers et souvent méconnus du public : les écrivains. On peut d'ores et déjà lire leur nom sur la couverture de leurs livres, voir leur visage dans la presse, grâce à des photographies, et entendre parfois leur voix à travers la radio. Cependant, la télévision et notamment *Lectures pour tous* apporte une nouveauté significative dans la découverte de l'écrivain. L'entretien télévisé mené en tête à tête crée une « image vivace dans la mémoire des téléspectateurs »<sup>22</sup> et la publication d'une nouvelle œuvre devient le prétexte pour révéler son auteur aux yeux de tous, le mettre en exergue comme un personnage singulier, à part, et tenter par une série de questions, de le démystifier.

C'est donc en 1957, dans l'émission *Lectures pour tous* que Louis-Ferdinand Céline apparaît pour la première fois à la télévision. Il suscite alors une vive curiosité, car cet entretien intervient seulement un mois après son interview avec

<sup>22</sup> Sophie DE CLOSETS, *Quand la télévision aimait les écrivains : Lectures pour tous : 1953-1968*, Bry-sur-Marne, INA ; Bruxelles, De Boeck (Médias-Recherches Histoire), 2004, p. 8

Madeline Chaspal pour le journal *L'Express* qui avait provoqué la polémique et l'indignation.

C'est à Pierre Dumayet que revient la tâche d'interviewer Louis-Ferdinand Céline, abordant directement et sans détours le sujet des controverses et des condamnations du passé, puisque sa première question est formulée comme telle :

Monsieur Céline, avant d'entrer dans ce livre, je voudrais vous poser une question à propos de vos livres précédents. Question qui est contenue, impliquée dans celui-ci. Il semble que vous ayez été surpris ou que vous soyez maintenant surpris de cette avalanche de catastrophes qui ont été la conséquence de vos livres, particulièrement du *Voyage*. Vous dites que c'est du *Voyage au bout de la nuit* que sont venus la plupart de vos ennuis. Ennuis étant ici un mot très faible. Que voulez-vous dire exactement ? Que vous ne vous y attendiez pas ?<sup>23</sup>

L'intérêt ici est de confronter l'écrivain à sa violence, dans ses formes multiples, c'est-à-dire à travers son style et ses écrits mais aussi à travers ses prises de position politiques. Il s'agit également de le confronter à l'image que lui a longtemps prêté l'opinion publique – et qu'elle continue à lui prêter en 1957 – c'est-à-dire celle d'un homme dont le nom est soudé à la collaboration<sup>24</sup> et à l'antisémitisme. À cette image s'oppose de manière significative la façon dont il se présente lui-même face aux téléspectateurs.

En effet, c'est à partir de ce moment que Louis-Ferdinand Céline se construit un personnage d'homme déchu, de « vieux clochard dépenaillé et aigri »<sup>25</sup>, ostracisé, persécuté, misanthrope et prompt à répéter inlassablement qu'il a été injustement traité. C'est également un personnage véritablement pittoresque, aux propos inattendus, drôles et savoureux, ce qui pousse les journalistes à venir à sa rencontre, afin d'assister à ce qu'il appelle son « numéro de clown raisonneur »<sup>26</sup>.

À cette mise en scène de soi-même vient se mêler une tentative de justifier la virulence des propos étayés dans ses pamphlets. À ce titre, il invoque une mauvaise interprétation de ses écrits, ne renie pas la violence de ses mots mais tend à la légitimer dans la mesure où elle était dirigée contre la guerre et contre le massacre<sup>27</sup> à venir, qu'il

<sup>23</sup> La transcription de l'entretien en entier est à consulter en annexe, p. 84

<sup>24</sup> Bien que Céline n'ait jamais réellement collaboré comme on a pu le préciser en 1.1.2

<sup>25</sup> Émile BRAMI, *Céline : « Je ne suis pas assez méchant pour me donner en exemple... »*, Paris, Écriture (Promenade), 2003, p. 58

<sup>26</sup> Lettre à Roger Nimier du 9 juin 1958, *Lettres à la N.R.F.*, p. 429

<sup>27</sup> Les spécialistes de Louis-Ferdinand Céline s'accordent aujourd'hui à dire que le massacre évoqué dans son pamphlet *Bagatelles pour un massacre* est celui qu'il prévoit en 1937, pressentant la menace d'un nouveau conflit.

voulait empêcher. C'est ainsi que lorsque Pierre Dumayet lui demande s'il a conscience de sa violence, Louis-Ferdinand Céline lui répond en ces termes : « [...] j'ai vécu dans la violence, mais moi-même, je ne la veux absolument pas. Et des livres très fâcheux que j'ai pu écrire étaient faits justement contre la violence. Je sentais une guerre venir et je dénonçais contre les motifs de la guerre, et les suites... et l'Histoire m'a donné raison, mais pas les hommes ».

- **Entretien avec Louis-Albert Zbinden diffusé le 25 juillet 1957 pour la Radio Suisse Romande**

Quelques jours après son interview pour l'émission *Lectures pour tous*, c'est au tour de Louis-Albert Zbinden de mener un entretien avec Louis-Ferdinand Céline. Cette fois-ci, il est destiné à être diffusé à la radio, plus précisément sur les ondes de la Radio Suisse Romande, pour l'émission *Miroir du temps*. Pour l'occasion, le journaliste se rend au domicile de l'écrivain, installé dans un pavillon à Meudon depuis son retour en France. Les deux entretiens télévisés qui suivront, en 1958 et 1959 pour les émissions *Voyons un peu* et *En français dans le texte*, filmés également au domicile de Louis-Ferdinand Céline, ont pour force et richesse d'offrir au public l'image de l'écrivain à son établi<sup>28</sup>.

Comme c'est le cas pour la majorité des entretiens, Louis-Ferdinand Céline n'a de cesse de se poser à la fois en victime et en accusateur. À ce titre, dans *Ma visite à Céline*<sup>29</sup>, Louis-Albert Zbinden écrit qu'une fois « parti dans son discours, Céline le poursuivait sans qu'il fût nécessaire de le relancer, allant seul, chevauchant ses idées et ses souvenirs, tour à tour accusateur ou plaidant sa cause ».

Par ailleurs, c'est très certainement durant cet entretien qu'il développe le plus son plaidoyer, se présentant pour la première fois devant les médias comme pacifiste<sup>30</sup>, un mot autour duquel il construit sa défense, dans la mesure où ses propos antisémites auraient été motivés par un refus de la guerre<sup>31</sup>.

De même, de manière exceptionnelle, l'écrivain tend à exprimer ici une forme de regret, à ne pas confondre cependant avec un « complexe de culpabilité »<sup>32</sup> qu'il ne

---

<sup>28</sup> Louis-Ferdinand Céline préfère le terme d'établi à celui de bureau, qu'il emploie au cours de l'entretien donné à André Parinaud (*Voyons un peu*, 1958)

<sup>29</sup> À lire à l'adresse <<http://louisferdinandceline.free.fr/indexthe/temoigna/zbinden.htm>>

<sup>30</sup> « [...] Ah, je suis pacifiste total, d'autant plus que je suis médaillé militaire depuis le mois d'octobre 1914, pas d'hier, je suis mutilé de guerre 80 % et je le sens n'est-ce-pas, encore actuellement, et par conséquent j'ai tout à fait le droit d'être pacifiste »

<sup>31</sup> Il est préférable d'utiliser la forme conditionnelle dans la mesure où rien ne nous garanti que ce refus de la guerre soit de manière véridique à l'origine des pamphlets et de tout autre propos antisémite proféré par Louis-Ferdinand Céline.

<sup>32</sup> « [...] je crèverai en disant que j'ai été injustement traité, j'ai été dépouillé, dévalisé, pillé, salopé, ignominé de tous les côtés pour des gens qui n'en valent pas la peine, voilà exactement ce que je pense, et

ressentira jamais et qu'il rejettera au visage de ses persécuteurs. Si ses opinions du passé restent inchangées, néanmoins pour la première fois nous pouvons l'entendre regretter de s'être mêlé de politique<sup>33</sup>.

- **Monologue enregistré par Paul Chambrillon en 1958 pour la collection des disques *Festival***

Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Paul Chambrillon est journaliste et critique de théâtre, et par ailleurs fervent admirateur de Louis-Ferdinand Céline<sup>34</sup>, ce qui l'entraîne à réaliser un ensemble d'enregistrements sonores qui lui sont consacrés. Le premier qu'il publie, en 1955, rassemble deux chansons de l'auteur qu'il interprète lui-même ainsi qu'une sélection de ses textes dits par Arletty et Michel Simon. Puis, en 1958, à la demande de Georges Beaume, alors directeur de la collection littéraire des disques *Festival*, il enregistre un monologue de Louis-Ferdinand Céline, intitulé « Louis-Ferdinand Céline vous parle ». Paul Chambrillon s'attache à promouvoir l'œuvre de l'écrivain et considère ces enregistrements comme un moyen efficace de toucher de nouveaux lecteurs et de réduire le silence et l'occultation qui gravitent toujours autour de lui à cette période.

En 2000, Paul Chambrillon publie un double CD qu'il intitule *Anthologie Céline*<sup>35</sup>, dans lequel il rassemble une somme d'enregistrements sonores de l'écrivain et de ses textes dont il cède les droits d'édition sonore à Frémeaux & Associés. Dans le livret accompagnant le double CD, Paul Chambrillon revient sur la genèse et l'histoire de ces enregistrements, en ouvrant son récit comme tel :

Le coffret que voici reprend tous les enregistrements que j'ai réalisés et/ou publiés sur disques 33T concernant Louis-Ferdinand Céline. Leur histoire peut intéresser dans la mesure où elle concerne celui que l'on estime être – à l'unanimité moins une voix et demi – le plus important écrivain de langue française du XX<sup>e</sup> siècle.

---

pas du tout aucun complexe d'infériorité, aucun complexe de culpabilité, je trouve que tous les autres sont coupables, pas moi, voilà comment je pense » Entretien avec André Parinaud, *Voyons un peu*, 1958.

<sup>33</sup> « [...] Là j'ai péché par orgueil, je l'avoue, par vanité, par bêtise. Je n'avais qu'à me taire... ce sont des problèmes qui me dépassaient de beaucoup... »

<sup>34</sup> Paul Chambrillon a écrit un ouvrage intitulé *Céline, romancier expérimental*, publié en 1963.

<sup>35</sup> *Anthologie Céline* (double CD) avec les voix de Louis-Ferdinand Céline, Arletty, Michel Simon, Pierre Brasseur, Louis-Albert Zbinden et Louis Pauwels, production Frémeaux & Associés, 2000.

- **Entretien avec André Parinaud réalisé le 4 juillet 1958 pour l'émission *Voyons un peu***

En 1958, et ce depuis la fin de la guerre, André Parinaud est journaliste, chroniqueur et écrivain français. Il devient en effet codirecteur de la revue littéraire *La Parisienne* à partir de 1953, et publie par ailleurs dans le premier numéro – datant du mois de janvier de la même année – une interview de Louis-Ferdinand Céline. Il s'agit là du premier entretien que donne l'écrivain à son retour d'exil.

Cinq ans plus tard, André Parinaud revient à Meudon, cette fois-ci dans le dessein de mener un entretien filmé, alors réalisé par Alexandre Tarta : *Voyons un peu : Céline*. Cependant, il semble que cet enregistrement n'ait jamais pu profiter d'une diffusion intégrale à la télévision, ayant été réduit à de courts extraits<sup>36</sup>.

Les questions d'André Parinaud gravitent autour du rapport qu'entretient Louis-Ferdinand Céline avec l'écriture<sup>37</sup>, de sa relation avec les hommes<sup>38</sup>, et du regard qu'il porte sur lui-même<sup>39</sup>. C'est également face à André Parinaud que l'écrivain avoue d'un ton très ironique les raisons de son retour sur la scène médiatique française et la succession d'entretiens journalistiques :

[...] je suis lié par monsieur Gallimard à certains engagements qui me permettent de lui demander des avances [...] et pour vendre il compte beaucoup sur la publicité, et si je me refuse à toute forme publicitaire, évidemment on me donnera plus d'avances, c'est assez simple, alors vous êtes ici pour m'aider à attirer des avances de Gallimard !<sup>40</sup>

- **Entretien avec Marc Hanrez en mars 1959 pour un ouvrage de la collection *La Bibliothèque idéale de Gallimard***

Jeune universitaire belge, Marc Hanrez est chargé par Gallimard de rédiger un ouvrage consacré à Louis-Ferdinand Céline, dans la collection *La Bibliothèque idéale*. Cette collection a pour but de mettre à disposition d'un public lettré des monographies complètes et spécialisées consacrées aux grands auteurs du XX<sup>e</sup> siècle. Chaque volume disposant d'une section « Dialogues », le jeune biographe se rend à Meudon en mars

---

<sup>36</sup> La transcription écrite de l'entretien a toutefois été publiée sous le titre de *Céline : la maîtrise de l'outrance : avec un entretien inédit, 1958*, par le Bulletin célinien en 2001.

<sup>37</sup> « Est-ce que le fait d'écrire vous rend heureux ? »

<sup>38</sup> « Mais vous avez aimé les hommes à une période de votre vie, vous les avez méprisé plus tard, où en êtes-vous aujourd'hui ? »

<sup>39</sup> « Est-ce que vous vous méprisez vous-même ? »

<sup>40</sup> Voir annexe p. 92

1959 afin de mener un entretien avec l'écrivain, qui sera ensuite retranscrit dans la biographie qu'il rédige<sup>41</sup>.

L'enregistrement qui est aujourd'hui mis à disposition de tous sur le web est d'une faible qualité : il n'était pas initialement destiné à être diffusé, ce qui le diffère des enregistrements précédents. Celui-ci avait uniquement pour vocation d'aider Marc Hanrez dans la transcription de l'entretien.

Par ailleurs, il révèle certaines incertitudes sur la véracité des déclarations de Louis-Ferdinand Céline. En effet, ce dernier évoque des faits qui nous sont inconnus à ce jour, et dont on peut douter de l'exactitude<sup>42</sup>. À titre d'exemple, l'auteur parle d'une blessure par balle dans l'oreille, du sauvetage d'un parachutiste anglais et d'une incarcération dès son arrivée au Danemark, qui semblent avoir été inventés uniquement dans l'objectif de se construire, encore une fois, un personnage de persécuté injustement traité, qu'il tente d'accréditer à travers ses nouvelles relations avec les médias.

C'est d'ailleurs pourquoi Marc Hanrez choisi d'accompagner la transcription du dialogue d'un avertissement à travers lequel il stipule :

Les notes que je rapporte ici ne sont pas sujettes à caution : il se pourrait seulement que quelques événements n'eussent pas eu lieu, exactement aux dates indiquées [...] Il faut prendre cet entretien pour ce qu'il est, et ne pas y chercher des intentions journalistiques.<sup>43</sup>

- **Entretien avec Francine Bloch le 16 juin 1959 pour le département de la phonothèque à la Bibliothèque nationale de France**

Cette fois, ce n'est pas pour un journal écrit, une émission télévisée ou radiophonique, ni pour une biographie que l'on sollicite Louis-Ferdinand Céline, mais pour enrichir les collections de la Bibliothèque nationale de France, et notamment celles du département de la phonothèque. En effet, depuis 1955, Francine Bloch réalise des interviews de personnalités du monde culturel : hommes de lettres, artistes et musiciens, dont la plus populaire reste celle accordée par Louis-Ferdinand Céline à Meudon en juin 1959<sup>44</sup>.

---

<sup>41</sup> Marc HANREZ, *Céline*, Paris, Gallimard (La Bibliothèque idéale), 1961, 307 p.

<sup>42</sup> À ce propos, dans son ouvrage *Céline : entre haines et passion*, Philippe Alméras déclare que ces faits n'ont « pas eu lieu du tout », p. 427

<sup>43</sup> *Op. cit.* p. 265

<sup>44</sup> Francine BLOCH, *25 ter route des Gardes*, Archives sonores de la phonothèque nationale, 1987

- **Enregistrements de Jacques d'Arribehaude et Jean Guénot les 20 janvier, 6 et 20 février 1960**

Jacques d'Arribehaude et Jean Guénot, respectivement écrivain et journaliste, se rendent à trois reprises au début de l'année 1960 chez Louis-Ferdinand Céline afin de l'interviewer. Il nous reste aujourd'hui une somme de ces enregistrements d'une heure et cinquante minutes. Il s'agit ainsi du document sonore consacré à l'écrivain le plus long dont nous ayons connaissance, bien qu'initialement le projet de Jacques d'Arribehaude était de réaliser un court document filmé, comme il en témoigne en 1963 :

Je voulais surtout réaliser avec lui, sur le décor où il vivait, sur son personnage, un document filmé de 16 minutes, mais il se refusait farouchement à « paraître »<sup>45</sup>

Notons par ailleurs l'ambiguïté de ce refus, dans la mesure où à cette période<sup>46</sup> Louis-Ferdinand Céline a d'ores et déjà donné deux entretiens filmés, dont l'un a par ailleurs été diffusé à la télévision<sup>47</sup>. Il en accordera encore un l'année suivante à Louis Pauwels pour l'émission *En français dans le texte*.

### **1.2.2 La censure active de la RTF**

Nous choisissons d'isoler des précédents entretiens celui que Louis-Ferdinand Céline accorde à Meudon au journaliste Louis Pauwels pour l'émission *En français dans le texte*. En effet, parmi ceux destinés à être diffusés à la télévision<sup>48</sup> ou à la radio<sup>49</sup>, celui-ci fait figure d'exception : la RTF décide de s'opposer à sa diffusion. Il s'agit ainsi d'un véritable acte de censure culturelle et télévisuelle, dont la V<sup>ème</sup> République, dans ses premiers jours, en est le témoin privilégié<sup>50</sup>.

Il convient de rappeler en effet que depuis le décret du 3 décembre 1958 « relatif à l'organisation de la radiodiffusion-télévision française » celle-ci est placée sous

---

<sup>45</sup> *Les Cahiers de l'Herne : Louis-Ferdinand Céline*, Paris, Éditions de l'Herne, 1963,

<sup>46</sup> Jacques d'Arribehaude rencontre Louis-Ferdinand Céline durant l'hiver 1959-1960

<sup>47</sup> *Lectures pour tous*, 1957

<sup>48</sup> C'est-à-dire ceux donnés pour les émissions *Lectures pour tous* (1957) et *Voyons un peu* (1958)

<sup>49</sup> C'est-à-dire l'entretien avec Louis-Albert Zbinden pour la Radio Suisse Romande (1957)

<sup>50</sup> Citons également l'émission *Gros plan* consacrée à Salvador Dali réalisée en septembre 1961, déprogrammée de l'antenne à cause de l'immoralité supposée de l'artiste, et déposée dans l'« enfer » de l'ORTF. Pour en savoir plus, consulter l'article de Daniel Psenny <[http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/05/23/l-ina-ouvre-les-portes-de-l-enfer\\_3416404\\_3246.html](http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/05/23/l-ina-ouvre-les-portes-de-l-enfer_3416404_3246.html)>

l'autorité du ministère de l'Information<sup>51</sup>. Ce ministère a non seulement la responsabilité des relations publiques gouvernementales en étant le porte-parole du gouvernement mais doit également assumer la tutelle de la RTF. Cela permet au gouvernement de s'emparer de ce média audiovisuel et d'exercer un contrôle permanent sur son fonctionnement<sup>52</sup>. Ainsi sous cette autorité, la RTF étend son monopole, clairement établi dans l'ordonnance du 4 février 1959<sup>53</sup>, dans la mesure où il y est écrit dans les deux premiers articles qu'elle est la seule à pouvoir « exploiter le réseau des installations de radiodiffusion » et à « radiodiffuser ses programmes ». En somme, ce monopole absolu lui permet d'incarner un véritable instrument d'information au service de l'État, et d'user de la censure.

Ainsi, Louis Pauwels, écrivain et journaliste français, est à cette époque à l'origine de diverses interviews de personnalités<sup>54</sup> pour la télévision, et notamment pour l'émission *En français dans le texte*, produite par Jacques Mousseau et Jean Feller. Il se rend alors au printemps de l'année 1959 à Meudon afin de réaliser un entretien filmé de Louis-Ferdinand Céline, dont la diffusion est à l'origine annoncée pour le 19 juin.

Les questions du journaliste portent tout d'abord, et jusqu'à la douzième minute, sur l'enfance et les études de l'écrivain, de ses relations avec ses parents et de sa vocation de médecin ; en somme, des questions d'ordre purement biographique sans vocation polémique, bien que certaines semblent destinées à servir l'image que l'opinion publique a de lui, c'est-à-dire celle d'un homme violent et haineux<sup>55</sup>. Louis Pauwels l'interroge ensuite à propos du regard qu'il porte sur le style des autres écrivains, le questionne sur ses croyances en Dieu et en l'amour, et sur les joies et les peines qu'il a connues. Il convient ainsi de signaler qu'il n'est pas fait mention des prises de position politiques et idéologiques de l'écrivain durant l'entretien entre les deux hommes. Celles-ci n'apparaissant que dans l'avertissement de Louis Pauwels à destination des téléspectateurs, en amont de la diffusion de l'interview :

[...] avant de vous présenter ce document sur Céline, nous avons hésité. Car cet homme, après nous avoir donné un chef d'œuvre incontestable a multiplié les occasions de se faire haïr. Il a eu des attitudes politiques et philosophiques dont on a pu dire qu'elles relevaient d'un certain délire. Mais, ce qui nous a tout de même décidé à vous le

---

<sup>51</sup> Voir le fac-similé du Journal officiel de la République française daté du 4 décembre 1958 <[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jspnumJO=0&dateJO=19581204&numTexte=&pageDebut=10884&pageFin](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jspnumJO=0&dateJO=19581204&numTexte=&pageDebut=10884&pageFin)>

<sup>52</sup> Aude VASSALO, *La télévision sous De Gaulle : le contrôle gouvernemental de l'information (1958-1969)*, Bry-sur-Marne, INA ; Bruxelles, De Boeck (Médias-Recherches Histoire), 2005, p. 65

<sup>53</sup> Voir le fac-similé du Journal officiel de la République française daté du 11 février 1959 <[http://legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jspnumJO=0&dateJO=19590211&numTexte=&pageDebut=01859&pageFin](http://legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jspnumJO=0&dateJO=19590211&numTexte=&pageDebut=01859&pageFin)>

<sup>54</sup> À titre d'exemple, Louis Pauwels interviewe l'homme de théâtre Jean-Louis Barrault en 1959 puis le poète Jean Cocteau en 1960.

<sup>55</sup> « À cette époque là vous étiez un enfant très doux, très affectueux, ou... ? », « Aimez-vous votre mère ? »

présenter, c'est qu'il y a du génie chez cet homme redouté, redoutable, et aujourd'hui aux trois quarts abattus.

Malgré ce choix de laisser la parole libre à Louis-Ferdinand Céline, l'émission est finalement déprogrammée au dernier moment par le ministère de l'Information, à cause de la virulence de ses propos, et suite à la demande du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et d'une association d'anciens combattants de la Résistance, de ne pas la diffuser. Il ne s'agit donc pas de censurer les propos tenus par Louis-Ferdinand Céline mais bien de l'effacer de la sphère médiatique.

L'entretien est toutefois diffusé partiellement dix ans plus tard, les 8 et 18 mai 1969 à partir de 22 heures dans l'émission littéraire *Bibliothèque de poche* présentée par Michel Polac et réalisée par Yannick Bellon, consacrée alors à Louis-Ferdinand Céline et intitulée « D'un Céline l'autre »<sup>56</sup>.



Capture d'écran de l'entretien filmé de Louis-Ferdinand Céline pour l'émission  
*En français dans le texte*

<sup>56</sup> « D'un Céline l'autre », émission *Bibliothèque de poche* de Michel Polac, ORTF, deuxième chaîne de la télévision française, 8 et 18 mai 1969.

### 1.2.3 Censure et occultation : la mémoire de Louis-Ferdinand Céline

On l'a vu, l'État met en place un contrôle de l'information au sein de la RTF auquel Louis-Ferdinand Céline n'échappe pas, faisant figure d'écrivain réprouvé. À cette censure audiovisuelle vient s'ajouter, à partir de sa mort, un contrôle et une opposition à toute tentative de préservation et de célébration de sa mémoire. Depuis l'annonce de sa mort en juillet 1961, jusqu'aux célébrations nationales de 2011, nous pouvons dénombrer plusieurs actes de censure et d'effacement à son encontre, empêchant toute forme de reconnaissance officielle, et sacrifiant une nécessité informationnelle et mémorielle.

En premier lieu, il convient de rappeler que l'annonce de la mort de Louis-Ferdinand Céline n'a pas été relayée dans le journal télévisé. En effet, bien qu'elle ait suscité la curiosité des journalistes comme le déplore Lucette Destouches dans un entretien donné à Philippe Caloni et Gérard Guégan en 1966 durant lequel elle explique que « la presse, [la] télévision, [le] cinéma se sont rués sur sa dépouille comme une meute de chacals »<sup>57</sup>, finalement la télévision française choisit de ne pas diffuser dans ses actualités le reportage prévu sur la mort de l'écrivain. Ici, il s'agit surtout d'un manquement au devoir informationnel.

Plus tard, en 1965, c'est Lucette Destouches qui se voit censurée à la télévision. En effet, celle-ci accorde un entretien filmé aux journalistes Claude Agostini et Colette Gouvion pour le magazine hebdomadaire *Seize millions de jeunes*<sup>58</sup>, déprogrammé de l'antenne au dernier moment, puis finalement diffusé un mois après.

Dans les années 1980 et 1990, plusieurs projets ayant pour vocation de commémorer le souvenir de Louis-Ferdinand Céline ont avorté, suite à des interventions diverses<sup>59</sup>. Celles-ci sont inventoriées dans le tableau suivant :

---

<sup>57</sup> La transcription de l'entretien est disponible dans son intégralité à l'adresse <http://louisferdinandceline.free.fr/indexthe/almansor/entretie.htm>

<sup>58</sup> Produite par André Harris et Alain de Sédouy

<sup>59</sup> Nous ne nous appesantirons pas sur ces interventions, pour respecter la nécessaire neutralité de ce travail.

Date	Projet	Initiateur
Janvier 1985	Apposer une plaque commémorative rue Girardon (Montmartre)	<i>Le Bulletin célinien</i> <sup>60</sup>
Mars 1987	Nommer une rue en l'honneur de Louis-Ferdinand Céline à Montpon-Ménéstérol (Dordogne)	Le conseiller municipal de Montpon-Ménéstérol
Février 1992	Classer le pavillon de Meudon comme « lieu de mémoire »	Le ministère de la Culture avec l'appui d'écrivains tels que Julien Gracq et Philippe Sollers
Mars 1992	Seconde tentative d'apposition d'une plaque commémorative rue Girardon (Montmartre)	<i>Le Bulletin célinien</i> avec le soutien de l'association <i>La Mémoire des lieux</i> <sup>61</sup>
Septembre 1993	Faire éditer par La Poste un timbre à l'effigie de Louis-Ferdinand Céline en prévision du centenaire de sa naissance	<i>Le Bulletin célinien</i>

**Tableau 3** : Les divers projets de commémoration de Louis-Ferdinand Céline entre 1985 et 1993, ayant finalement avorté.

Ce rejet systématique d'offrir à l'écrivain une reconnaissance officielle atteint ensuite son paroxysme en janvier 2011, lorsque Frédéric Mitterrand, alors Ministre de la Culture, le retire des Célébrations nationales. Rappelons à ce titre que les Célébrations nationales ont été instituées afin de veiller à ce que l'on commémore les événements et dates importantes de l'histoire de France, et afin de proposer une liste d'anniversaires « des individus dignes d'être célébrés »<sup>62</sup>.

Ainsi, Louis-Ferdinand Céline, qui devait initialement figurer dans le recueil des Célébrations nationales de 2011 pour le cinquantième anniversaire de sa mort, en est finalement retiré. La raison évoquée tient au fait qu'on ne peut célébrer un homme ayant fait preuve de racisme et d'antisémitisme, malgré son talent incontestable.

<sup>60</sup> Revue consacrée à Louis-Ferdinand Céline, créée en 1981 par Marc Laudelout

<sup>61</sup> Association ayant pour objectif d'apposer des plaques commémoratives intelligentes et informées, présidée par Roger Gouze.

<sup>62</sup> Lire la préface du recueil des célébrations nationales de 2011 rédigée par Alain Corbin, membre du Haut comité des Célébrations nationales <<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/celebrations-nationales/recueil-2011/preface/>>

## 1. LOUIS-FERDINAND CÉLINE : LE SCANDALE, L'EXIL ET LA CENSURE

Dans son discours<sup>63</sup> du 21 janvier 2011, prononcé à l'occasion de la présentation du recueil, Frédéric Mitterrand justifie cette décision en ces termes :

En l'état actuel des choses et compte tenu de ce que signifie vraiment l'expression de « Célébrations nationales », on ne peut célébrer l'homme Louis-Ferdinand Céline au regard des valeurs fondamentales de la nation et de la République, ces valeurs qui nous rassemblent et doivent susciter une adhésion collective.

En 1957, Louis-Ferdinand Céline s'exclame devant le journaliste Louis-Albert Zbinden « je serai parvenu tout de même à passer à travers la plus grande chasse à courre qu'on ait organisée en Histoire ! »<sup>64</sup>. Si la métaphore est quelque peu excessive, on ne peut cependant que constater l'ampleur du jugement et de l'occultation qu'il a suscité. En cela, il représente un exemple particulièrement intéressant et probant lorsqu'il s'agit de montrer que la circulation des archives sur un réseau est l'illustration d'une démarche de médiation et de légitimation. Ainsi, la deuxième partie de ce travail se propose de recenser les acteurs à l'origine de la valorisation des archives de Louis-Ferdinand Céline sur le web et d'étudier leur approche.

---

<sup>63</sup> Discours prononcé le 21 janvier 2011, <<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ministere/Histoire-du-ministere/Ressources-documentaires/Discours/Discours-de-ministres-depuis-1999/Frederic-Mitterrand-2009-2012/Discours-2009-2012/Discours-de-Frederic-Mitterrand-ministre-de-la-Culture-et-de-la-Communication-prononce-a-l-occasion-de-la-presentacion-du-recueil-2011-des-Celebrations-nationales-Chapelle-de-l-Ecole-nationale-superieure-des-Beaux-Arts>>

<sup>64</sup> Lors de l'entretien donné pour la Radio Suisse Romande

## 2. LA DIFFUSION ET LA VALORISATION DES ARCHIVES DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE SUR LE WEB : QUELS ACTEURS ?

---

### 2.1 L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

En 1974, l'État décide de réorganiser le paysage audiovisuel français dans l'objectif de lui donner une nouvelle dynamique. C'est le démantèlement et l'éclatement de l'ORTF (Office de radiodiffusion-télévision française), qui avait succédé à la RTF dix ans auparavant. En effet, la loi du 7 août 1974<sup>1</sup> annonce une volonté de libéraliser les médias et de diviser l'ORTF en plusieurs sociétés indépendantes, afin de lui donner de nouveaux contours, comme en témoigne Marceau Long, dernier président de l'office :

La volonté nationale s'est exprimée le 7 août 1974 de la façon la plus solennelle, par la loi. Le service public de la radio et de la télévision continue. Aux maillons de l'ORTF qu'avait précédé d'autres maillons, succède une nouvelle forme de l'institution. Quatre sociétés nationales de programmes dont une pour la radio, une société de production des programmes, l'Établissement public de diffusion et l'Institut de l'audiovisuel<sup>2</sup>.

Plus précisément, ce démantèlement donne naissance à sept nouvelles sociétés, ayant pour vocation de gérer la radio, la programmation d'émissions télévisées, les activités de production de programmes et le réseau de télécommunication<sup>3</sup>. Enfin, conformément à l'article 3 de la loi<sup>4</sup>, la gestion des archives produites par la télévision et la radio impose la création de l'Institut national de l'audiovisuel<sup>5</sup>, établissement public à caractère industriel et

---

<sup>1</sup> <[http://legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19740808&numTexte=&pageDebut=08355&pageFin](http://legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19740808&numTexte=&pageDebut=08355&pageFin)>

<sup>2</sup> « Marceau Long annonce la naissance de l'Institut de l'Audiovisuel » le 31 décembre 1974, <<http://www.ina.fr/video/I05010980/marceau-long-annonce-l-institut-de-l-audiovisuel-video.html>>

<sup>3</sup> La radio est gérée par Radio France, la programmation d'émissions télévisées par TF1 (Télévision française 1), A2 (Antenne 2) et FR3 (France Régions 3), les activités de production de programmes et de création audiovisuelle, et le réseau de télécommunication par Télédiffusion de France.

<sup>4</sup> « Art. 3. - Il est créé un institut de l'audio-visuel chargé notamment de la conservation des archives, des recherches de création audiovisuelle et de la formation professionnelle. »

<sup>5</sup> Initialement nommé « Institut de l'audiovisuel »

commercial, mis en fonctionnement le 6 janvier 1975 sous la présidence de Pierre Emmanuel<sup>6</sup>.

### **2.1.1 Ses missions : sauvegarde, numérisation et communication**

La télévision étant aujourd'hui un objet culturel et patrimonial à part entière, il est devenu une nécessité d'en garantir la préservation et la valorisation auprès du public le plus large, du chercheur à l'amateur. C'est en cela que résident les principales missions de l'Ina, dans une sphère audiovisuelle en constante expansion et en constante innovation.

- **Collecte et sauvegarde**

L'Ina assure ainsi la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle nationale, en collectant dans un premier temps les archives professionnelles héritées des chaînes publiques de télévision et de radio depuis 1945, ainsi que des archives privées déposées par des particuliers ou des entreprises qui en conservent néanmoins les droits. À cette première collecte vient s'ajouter en 1992 puis en 2006 deux lois qui permettent d'étendre le champ d'action de l'Ina.

En effet, le 20 juin 1992 est adoptée une loi qui lui confie la responsabilité du dépôt légal, aux côtés de la Bibliothèque nationale de France (BnF), du Centre national de la cinématographie (CNC) et du service chargé du dépôt légal du ministère de l'intérieur. Ces quatre acteurs ont alors à charge la collecte, la conservation et la communication au public de tous les « documents imprimés, graphiques, photographiques, sonores, audiovisuels, multimédias, quel que soit leur procédé technique de production, d'édition ou de diffusion »<sup>7</sup>. Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1995, date d'application de la loi, l'ensemble des diffuseurs nationaux, c'est-à-dire l'ensemble des chaînes émettant en France sont désormais dans l'obligation de verser leurs programmes à l'Ina, contribuant ainsi à enrichir considérablement ses archives.

En 2006, la loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (plus communément appelée la loi DADVSI), mise en application par le décret du 19 décembre 2011, charge également l'Ina du dépôt légal du web. Par

---

<sup>6</sup> Poète et journaliste français

<sup>7</sup> <<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000723108&categorieLien=id>>

## 2. LA DIFFUSION ET LA VALORISATION DES ARCHIVES DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE SUR LE WEB : QUELS ACTEURS ?

conséquent, il s'agit de collecter un ensemble de sites<sup>8</sup> en rapport avec son activité patrimoniale : sites émanant des services des médias audiovisuels, Web tvs et Web radios, sites principalement consacrés aux programmes télévisés et radiophoniques, et sites institutionnels dans le domaine de la communication audiovisuelle.

- **Numérisation**

En réaction à la fragilité et à l'obsolescence des supports analogiques sur lesquels sont conservés ses archives, l'Ina lance en 1999 avec le soutien de l'État un Plan de sauvegarde et de numérisation (P.S.N), auquel vient s'ajouter ensuite une chaîne de numérisation interne (S.N.C), plus particulièrement liée à la communication des archives audiovisuelles. Ces dispositifs doivent répondre à un questionnement persistant sur la capacité à préserver sur le long terme un patrimoine constitué de documents dont l'espérance de vie est relativement courte. Ils ont également pour vocation à faciliter l'accès aux archives de l'Ina et à en améliorer l'exploitation.

En effet, les documents enregistrés sur des supports analogiques sont numérisés afin d'en garantir à la fois la conservation et la communication. Ce dernier point est relativement important dans la mesure où les formats analogiques vidéo et audio sont désormais obsolètes : les équipements grâce auxquels on pouvait les lire autrefois ne se fabriquent plus. À cette contrainte vient s'ajouter une inéluctable dégradation physique et chimique de certains supports comme les bandes magnétiques atteintes du « syndrome du vinaigre »<sup>9</sup> conduisant à une perte irréversible des documents sur lesquels ils sont enregistrés<sup>10</sup>.

Les archives qui ont été numérisées par l'Ina à ce jour sont disponibles sur des disques durs afin d'en garantir une consultation et un visionnage local ou à distance, mais également sur un robot-serveur fournissant des copies de ces documents aux clients de l'Ina, ce qui en fait « la première et la plus importante banque d'archives numérisées en Europe » selon Emmanuel Hoog, ancien président de l'Institut<sup>11</sup>.

---

<sup>8</sup> Environ 9000 sites

<sup>9</sup> Décomposition de l'acétate (dégageant une odeur de vinaigre) qui peut entraîner la décomposition totale et irréversible du support.

<sup>10</sup> Pour en savoir plus, lire l'article de Marie-Claire AMBLARD, « La numérisation des archives de l'Ina », *BBF*, 2007, n°2, <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0041-007>>

<sup>11</sup> Propos tirés d'une interview pour le Journal du net le 28 avril 2006, <[http://www.journaldunet.com/itws/it\\_hoog.shtml](http://www.journaldunet.com/itws/it_hoog.shtml)>

- **Communication**

En investissant la technologie numérique et en plaçant la numérisation de ses fonds au centre de ses objectifs et de ses orientations, l'Ina rend désormais techniquement possible la diffusion, le partage et la consultation de ses archives.

Par ailleurs, la loi du 1<sup>er</sup> août 2000 modifiant la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, stipule dans l'article 49 que l'Ina est « chargé de conserver et de mettre en valeur le patrimoine audiovisuel national »<sup>12</sup>. Pour Emmanuel Hoog<sup>13</sup>, il s'agit alors de « créer les passerelles et les déclinaisons pertinentes capables de communiquer, vers tous les publics et sous toutes ses formes, le patrimoine audiovisuel français ». Ainsi, l'Institut tend à favoriser la diffusion, la circulation et l'exploitation de ses archives en les rendant accessibles à travers trois principales portes d'entrées, matérialisées par trois sites : l'Inathèque<sup>14</sup>, Inamédiapro<sup>15</sup> et Ina.fr<sup>16</sup> :

	<b>Inathèque</b>	<b>Inamédiapro</b>	<b>Ina.fr</b>
Date de lancement	Date inconnue	2004	2006
Quels usages ?	Exploitation des archives afin d'alimenter la recherche, notamment grâce à un fonds de documentation écrite	Rachat des droits de diffusion des archives numérisées pour lesquelles l'Ina bénéficie d'un mandat de commercialisation	Mise à disposition pour tous des documents libres de droit, mis en valeur par des dossiers culturels et éducatifs
Quels publics ?	Enseignants, chercheurs, étudiants	Professionnels de l'audiovisuel	Grand public

**Tableau 4** : Principales caractéristiques des trois sites permettant une recherche dans les fonds de l'Ina.

<sup>12</sup> <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000402408&fastPos=1&fastReqId=1286457073&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>>

<sup>13</sup> Emmanuel HOOG, *L'INA*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 2006, p. 66

<sup>14</sup> <<http://www.inatheque.fr/>>

<sup>15</sup> <<http://www.inamediapro.com/>>

<sup>16</sup> <<http://www.institut-national-audiovisuel.fr/>>

### 2.1.2 La consultation libre des entretiens sur Ina.fr

Dans le cadre de ce travail, une attention particulière doit être portée au site Ina.fr dans la mesure où il s'adresse au public le plus large et permet une consultation libre et entière d'archives liées à Louis-Ferdinand Céline. Parmi ces documents, il s'agit de retenir deux entretiens télévisés, *Lectures pour tous* avec Pierre Dumayet et *En français dans le texte* avec Louis Pauwels, permettant à tous d'entendre la voix de l'écrivain, et de se confronter à un discours inédit.

Véritable « interface de rencontre »<sup>17</sup> entre les archives audiovisuelles et le public, le site Ina.fr s'inscrit dans une démarche de démocratisation de l'accès au patrimoine et à la culture audiovisuelle, facilitée d'une part par une séparation toujours plus innovante du contenu et de son support et d'autre part par la généralisation du haut débit.

Dématérialisation et connectivité fonctionnent ainsi ensemble pour lever les difficultés d'accès aux archives et les porter à la connaissance du public. Par ailleurs, dans la mesure où l'on considère que le grand public a besoin d'être plus soigneusement guidé dans sa recherche et sa consultation que les professionnels de l'audiovisuel ou les chercheurs, les archives mises en ligne sur Ina.fr sont accompagnées d'un éclairage informatif et contextuel, permettant de comprendre de la manière la plus efficiente possible les enjeux du document consulté.

Cette compréhension et cette démocratisation passent par la rédaction d'une notice documentaire descriptive pour chaque document, procédé commun à n'importe quel établissement chargé de diffuser et de valoriser un fonds, mais également d'une démarche de médiation, à travers la possibilité pour l'internaute de laisser un commentaire.

En complément, l'Ina a considérablement développé la production de contenus éditoriaux à vocation pédagogique autour de ses archives, à travers plusieurs dispositifs, dont les plus significatifs sont les « Zoom sur » et les fresques interactives.

En effet, dans un premier temps il convient de rappeler que le site héberge un catalogue très riche, couvrant soixante ans de production radiophonique et cinquante ans de production télévisée. À ce titre, en naviguant sur Ina.fr, l'internaute est face à une surabondance de documents, pouvant nuire à l'efficacité de ses recherches. C'est pourquoi l'Ina a mis en place

---

<sup>17</sup> Rœi AMIT, « Ina.fr : Archives pour tous », *BBF*, n°2, 2007, <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0044-008>>

les « Zoom sur », c'est-à-dire de courts articles ayant pour vocation de rassembler autour d'un même thème diverses archives jusqu'alors isolées.

C'est le cas du « Zoom sur » consacré à la censure culturelle<sup>18</sup>, qui nous intéresse tout particulièrement car il inclut l'entretien de Louis-Ferdinand Céline dans l'émission *En français dans le texte*, qui rappelons-le avait été déprogrammé de l'antenne par le ministère de l'Information. Dans un paragraphe titré « Louis-Ferdinand Céline, l'infréquentable », l'Ina remet en contexte ce document et expose les raisons de sa censure. L'article met également en lumière un portrait de Salvador Dali dans l'émission *Gros plan* en 1961, une adaptation de la pièce *Le chemin de Damas* de Marcel Haedrich en 1963 et un enregistrement d'Antonin Artaud datant de 1947 intitulé *Pour en finir avec le jugement de Dieu*.

En somme, quatre documents de sources et de dates différentes, liés à des personnalités qui ont pour point commun d'avoir été victime de la censure exercée par la RTF. Il s'agit ainsi d'une part d'éclairer l'internaute sur la nature de cette censure et sur son champ d'action, et d'autre part de réhabiliter et de remettre en avant des documents qui avaient été condamnés à l'oubli.

D'autre part, l'Ina a mis à disposition des internautes des fresques interactives, accessibles directement depuis la page d'accueil du site Ina.fr, dont la plus riche est « Jalons pour l'histoire du temps présent ». En effet, cette fresque a été conçue en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale dans une finalité pédagogique puisqu'elle « décrypte un siècle d'histoire contemporaine à l'aide de documents audiovisuels »<sup>19</sup>. Il s'agit ainsi de retracer l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle par une mise en valeur, une organisation et une éditorialisation d'archives qui sont en lien étroit avec les programmes scolaires.

À ce titre, la fresque consacrée à l'année 1957 met en scène l'entretien de Louis-Ferdinand Céline accordé au journaliste Pierre Dumayet pour l'émission *Lectures pour tous*. Le document est accompagné d'une notice reprenant des éléments tels que le type de média dont il s'agit, les personnalités en lien avec l'entretien, sa date de diffusion ainsi qu'un court résumé et des descripteurs thématiques. Cette présentation succincte est complétée par une transcription écrite de l'entretien ainsi que par un éclairage qui se veut double, à la fois historique et médiatique. Ainsi, à travers la rédaction d'un

---

<sup>18</sup> Mis en ligne le 9 juillet 2013, <<http://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/censure-et-culture>>

<sup>19</sup> Voir <<http://www.institut-national-audiovisuel.fr/nous-connaître/nos-savoirs/jalons.html>>

## 2. LA DIFFUSION ET LA VALORISATION DES ARCHIVES DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE SUR LE WEB : QUELS ACTEURS ?

paragraphe « Éclairage média », Emeline Vanthuynne, professeure agrégée d'histoire, souligne la valeur de cette archive :

Ce document est précieux pour comprendre l'évolution de Céline et les moyens qu'il a employés pour justifier son attitude et ses œuvres polémiques écrits avant et pendant l'Occupation<sup>20</sup>.

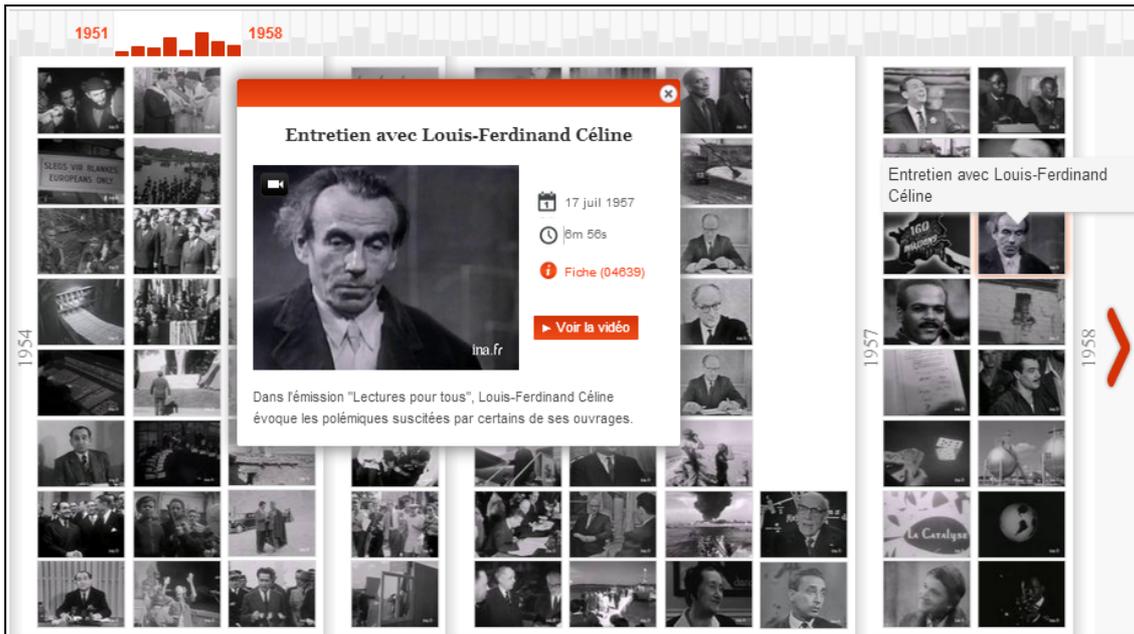


The screenshot shows the INA website interface. At the top, there is a navigation bar with the INA logo and a menu with categories: THÈMES, PERSONNALITÉS, ÉMISSIONS, ÉPOQUES, INA +, and MON INA. Below the navigation bar, the page title is 'Censure et culture'. The main content area includes a sub-header 'Censure et culture', a date 'Redaction Ina le 09/07/2013 à 10:49. Dernière mise à jour le 05/08/2013 à 18:43.', and a social sharing section with buttons for 'Partager', 'J'aime' (3), 'Tweeter' (8), and 'g+1' (0). The main text describes the third episode of a series on censorship, mentioning Louis Ferdinand Céline and Louis Pauwels. A black and white photograph of Louis Ferdinand Céline is shown. Below the photo, there is a paragraph of text explaining the context of the broadcast in 1959 and the reasons for its censorship.

Capture d'écran du « zoom sur » consacré à la censure culturelle<sup>21</sup>

<sup>20</sup> Voir <<http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu04639/entretien-avec-louis-ferdinand-celine.html>>

<sup>21</sup> Capture d'écran du 29 juin 2014



Capture d'écran des fresques 1954 à 1957 et visualisation de la fiche média consacrée à l'entretien télévisé de Louis-Ferdinand Céline pour l'émission *Lectures pour tous*<sup>22</sup>

Ainsi, par sa mission de service public qui est celle d'ouvrir et de démocratiser l'accès à ses collections, notamment à travers des dispositifs d'éditorialisation et de valorisation, l'Ina contribue à donner plus de visibilité aux archives audiovisuelles de Louis-Ferdinand Céline et en somme, à lui redonner la parole. En effet, c'est grâce à ce travail de sauvegarde, de numérisation et de diffusion que chacun peut désormais prendre connaissance de documents venant éclairer notre compréhension de l'écrivain.

Cependant, si l'Ina joue un rôle à part entière dans la reconstruction et la réhabilitation de Louis-Ferdinand Céline sur le web, il convient de mentionner à présent un autre type d'acteur, cette fois-ci nullement institutionnel.

## 2.2 LES INTERNAUTES ET LE PHÉNOMÈNE DU *USER GENERATED CONTENT*

Le terme de *user generated content*, littéralement « contenu généré par les utilisateurs » renvoie à la démocratisation des moyens de création et de gestion de contenu numérique, s'inscrivant ainsi pleinement dans la mouvance du web 2.0. En

<sup>22</sup> Voir <<http://fresques.ina.fr/jalons/fresque>>

## 2. LA DIFFUSION ET LA VALORISATION DES ARCHIVES DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE SUR LE WEB : QUELS ACTEURS ?

effet, cette pratique fait référence à un ensemble d'applications web liées au réseautage social ou au partage de ressources numériques, ainsi qu'à de nouveaux genres éditoriaux collaboratifs tels que les blogs et les wikis. Leur spécificité réside dans le fait que leur contenu est produit et géré par les internautes, qui ne sont plus simplement consommateurs autonomes d'information mais créateurs à part entière de contenus informationnels et de métadonnées. En somme, ils sont désormais acteurs du web.

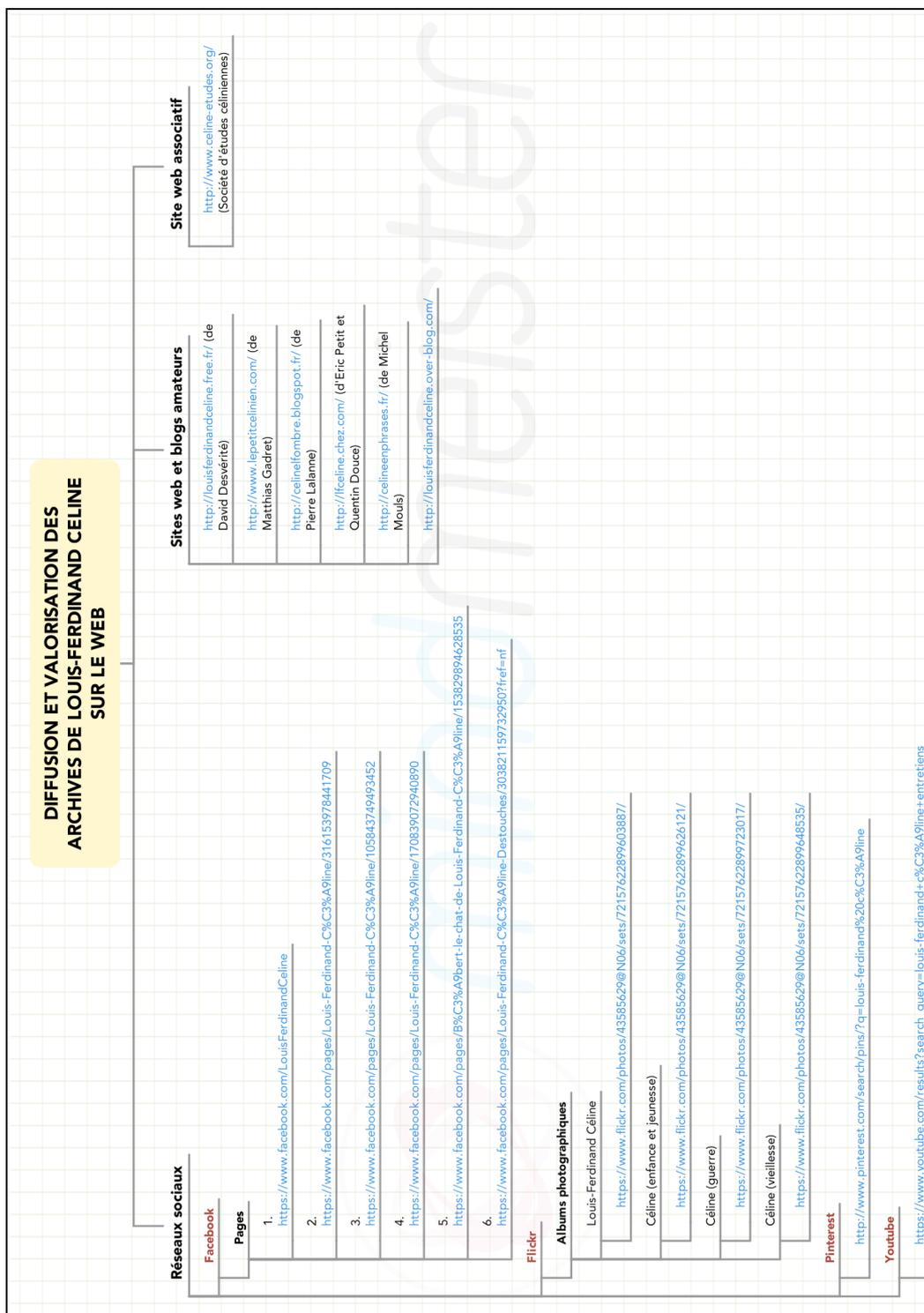
Si ce mouvement du *user generated content* s'illustre majoritairement dans la sphère du marketing et de la communication digitale, il convient de rappeler que son champ d'action s'étend également aux archives. En effet, l'émergence du web 2.0 a entraîné l'apparition de nouveaux modes de diffusion, d'appropriation et de dissémination d'objets patrimoniaux tels que les photographies ou les vidéos. À ce titre, dans son article *Diversifier les figures du public : l'appropriation du patrimoine culturel sur le web*<sup>23</sup>, Nathalie Casemajor Loustau écrit :

Ces programmes d'activité diversifiés permettent aux usagers de dépasser le simple rôle d'interactant avec les contenus (manipulation des fonctionnalités interactives pour construire un parcours de consultation des ressources en ligne) afin d'entrer dans des rôles plus actifs de création ou de diffusion des contenus.

---

<sup>23</sup> Nathalie CASEMAJOR LOUSTAU, « Diversifier les figures du public : l'appropriation du patrimoine culturel sur le Web », *Communication*, 2012, Vol 29/2, <<http://communication.revues.org/2709>>

## 2.2.1 Sites, blogs et médias sociaux autour de Louis-Ferdinand Céline



Cartographie de la diffusion des archives de Louis-Ferdinand Céline sur le web<sup>24</sup>

<sup>24</sup> Consulter la carte sur Internet <<http://www.mindmeister.com/422991793/diffusion-et-valorisation-des-archives-de-louis-ferdinand-celine-sur-le-web>>

## 2. LA DIFFUSION ET LA VALORISATION DES ARCHIVES DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE SUR LE WEB : QUELS ACTEURS ?

À travers cette carte heuristique recensant les principales actions des internautes dans la mise en valeur de documents liés à l'écrivain, on constate aisément que les archives ne sont plus nécessairement utilisées dans un cadre traditionnel et que les institutions patrimoniales ne sont désormais plus les seules à en faire la médiation auprès du grand public.

En effet, l'émergence de sites de partage et d'hébergement de vidéos tels que *Youtube*, ou d'images tels que *Flickr* et *Pinterest* dont la popularité est grandissante, implique la possibilité pour n'importe quel internaute de s'approprier des archives et de les exploiter dans un contexte qui lui est propre. Ainsi, les archives définitives, c'est-à-dire les archives conservées pour leur valeur historique et patrimoniale ne sont plus strictement liées à des fins de recherche mais également à des fins de création, ce qui revient en somme à leur offrir une nouvelle existence<sup>25</sup>.

- **Sur *Facebook***

Ainsi, dans un premier temps, il convient d'étudier la démarche de certains internautes consistant à créer une page consacrée à Louis-Ferdinand Céline sur *Facebook*, premier réseau social en termes de popularité et de fréquentation. À ce titre il s'agit de relever le contenu de ces pages ainsi que le message qui y est véhiculé. Comme en témoigne la carte heuristique, nous pouvons dénombrer six pages dont l'activité est régulière.

S'il s'agit majoritairement de rassembler divers articles, photographies et vidéos concernant l'écrivain à des fins purement informationnelles, il convient de signaler que certaines pages exposent clairement les raisons pour lesquelles elles ont été créées. Ainsi, à titre d'exemple, il est écrit dans l'onglet « à propos » de la page n° 3<sup>26</sup> « Pour aider à ne pas oublier Louis Ferdinand Céline... ». L'auteur de cette page semble donc inscrire son action dans le cadre d'une réhabilitation mémorielle, ce qu'il confirme lorsqu'en réponse à mes questions, il justifie sa démarche<sup>27</sup> :

Cette page a été créée sur un mouvement d'humeur suite aux insanies entendues quand il s'est agi de célébrer Céline. C'est aussi une forme d'hommage à l'écrivain qui a révolutionné la littérature française.<sup>28</sup>

---

<sup>25</sup> À ce titre, lire l'article d'Yvon LEMAY et Anne KLEIN, « La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique », *Les Cahiers du numérique*, 2012/3 Vol. 8, <<http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2012-3-page-15.htm>>

<sup>26</sup> <<https://www.facebook.com/pages/Louis-Ferdinand-C%C3%A9line/105843749493452?sk=timeline>>

<sup>27</sup> À travers des échanges informels menés pour comprendre son action sur *Facebook*

<sup>28</sup> L'auteur fait ici référence aux Célébrations nationales de 2011

Ici, l'internaute prend sur lui le devoir de commémoration et de préservation de la mémoire de Louis-Ferdinand Céline que l'État a négligé à diverses reprises comme on a pu le voir précédemment<sup>29</sup>.

S'il considère l'écrivain digne d'être célébré en raison de son génie littéraire comme la plupart de ses défenseurs, certaines démarches ne relèvent pas des mêmes raisons. C'est le cas de la page n° 4<sup>30</sup> présentée sous des termes particulièrement équivoques et provocateurs. En effet, cette fois-ci l'onglet « à propos » s'ouvre sur la phrase « Le combat continue ! » suivie d'une mention des trois pamphlets, occultant ainsi clairement la figure d'écrivain de Louis-Ferdinand Céline au profit de celle d'antisémite et de pamphlétaire, ce qui nous est confirmé lorsque l'auteur de cette page ajoute<sup>31</sup> :

Sa pensée nihiliste est teintée d'accents héroïcomiques et épiques. Fleurons de son œuvre magistrale, ses pamphlets antisémites et son engagement collaborationniste en font l'un des plus grands écrivains de la littérature française du XX<sup>e</sup> siècle.<sup>32</sup>

Enfin, du point de vue du contenu, toutes ces pages mêlent citations de l'écrivain, articles et études qui lui sont consacrés, mais également des photographies le mettant en scène avec sa femme et ses animaux, prises majoritairement dans les quinze dernières années de sa vie, c'est-à-dire celles durant lesquelles il se fait complaisamment photographier. Il convient également de signaler sur ces pages la présence, bien que partielle, des entretiens télévisés.

- **Sur *Flickr* et *Pinterest***

*Flickr* et *Pinterest* peuvent être considérés comme des réseaux sociaux dédiés à l'image dans le sens où ils conjuguent les concepts de réseautage social et de partage de documents iconographiques et audiovisuels. En cela, ils participent pleinement à l'émergence du web visuel, un concept selon lequel l'image est au cœur de la vie moderne, plus recherchée, diffusée et partagée par l'internaute que l'écrit. Cette

---

<sup>29</sup> Voir 1.2.3 « Censure et occultation : la mémoire de Louis-Ferdinand Céline »

<sup>30</sup> <<https://www.facebook.com/pages/Louis-Ferdinand-C%C3%A9line/170839072940890?sk=timeline>>

<sup>31</sup> Dans le champ « Description » de l'onglet « À propos »

<sup>32</sup> Voir <<https://www.facebook.com/pages/Louis-Ferdinand-C%C3%A9line/170839072940890?sk=info>>

## 2. LA DIFFUSION ET LA VALORISATION DES ARCHIVES DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE SUR LE WEB : QUELS ACTEURS ?

pratique a alors un impact considérable sur la circulation et la visibilité des archives une fois qu'elles ont été numérisées et mises à disposition de tous.

Ainsi, en tapant le nom de Louis-Ferdinand Céline comme mot clé dans la barre de recherche de ces deux plates-formes de partage et de stockage, on ne peut que constater le foisonnement de documents picturaux patrimoniaux liés à l'écrivain qui y sont diffusés.

Sur *Pinterest*, chacun de ces documents est le produit d'une classification et d'une catégorisation dans la mesure où il fait partie d'un tableau auquel on a attribué une thématique. À ce titre, les utilisateurs « produisent une classification des ressources qui leur est propre à partir de catégories socialement marquées qui font sens pour d'autres utilisateurs » selon Maxime Crepel dans son article *Les folksonomies comme support émergent de navigation sociale et de structuration de l'information sur le web*<sup>33</sup>.

En somme, il s'agit d'offrir de nouveaux modes d'accès et des nouvelles formes de mise en valeur d'une archive en la structurant et en la catégorisant de manière personnelle et individuelle, ce qui contribue à lui donner un sens, ainsi qu'une certaine valeur, patrimoniale, historique et littéraire dans le cas de Louis-Ferdinand Céline.

Sur *Flickr*, on retient principalement l'action d'une internaute qui a mis en ligne quatre albums retraçant la vie de l'écrivain, composés majoritairement de photographies, mais également d'autres documents d'archives tels que des lettres manuscrites, des articles de presse ou des pièces d'identité.

La libre consultation de ces documents donne alors l'impression d'entrer dans l'intimité d'un homme qu'on a paradoxalement longtemps tenu à l'écart. Par ailleurs, il convient de signaler un intérêt fort des internautes, sur *Flickr* comme sur *Pinterest*, pour des photographies le mettant en scène avec sa femme et ses animaux, prises par Lucette Destouches pendant l'exil ou par la presse lors des années passées à Meudon. Ces photographies véhiculent une image méconnue de l'écrivain, celle d'un homme pourvu d'affect ; et contribuent pleinement à le réhabiliter dans la mesure où elles lui rendent son humanité.

---

<sup>33</sup> Maxime CREPEL, « Les folksonomies comme support émergent de navigation sociale et de structuration de l'information sur le web », *Réseaux*, 2008/6, n°152, <<http://www.cairn.info/revue-reseaux-2008-6-page-169.htm>>

- **Sur Youtube**

Tous les entretiens télévisés et les enregistrements sonores de Louis-Ferdinand Céline que nous avons pu recenser dans la première partie de ce travail<sup>34</sup> ont été mis en ligne sur *Youtube*, plate-forme d'hébergement et de partage de vidéos. L'initiative en revient pour une grande partie au *Petit Célinien*, site web consacré à l'actualité et aux archives de l'écrivain, sur lequel nous reviendrons plus amplement. En parallèle, d'autres internautes s'emploient à publier les enregistrements des entretiens, qu'ils accompagnent d'un court résumé.

- **Sites et blogs**

On dénombre sept sites et blogs consacrés à Louis-Ferdinand Céline destinés à agréger un contenu à la fois informationnel et archivistique. Il s'agit d'initiatives personnelles de la part d'amateurs, à l'exception toutefois du site créé par la Société d'études céliniennes, qui est une association loi 1901.

Adresse URL	Type	Auteur(s)	Contenu
<a href="http://louisferdinandceline.free.fr/">http://louisferdinandceline.free.fr/</a>	Site	David Desvérité	Bibliographie, actualités, ressources et extraits sonores des entretiens
<a href="http://www.lepetitcelinien.com/">http://www.lepetitcelinien.com/</a>	Site	Matthias Gadret	Biographie, bibliographie, actualités, entretiens télévisés et enregistrements sonores dans leur intégralité
<a href="http://lfceline.chez.com/">http://lfceline.chez.com/</a>	Site	Eric Petit ; Quentin Douce	Biographie, bibliographie, actualités
<a href="http://celineenphrases.fr/">http://celineenphrases.fr/</a>	Site	Michel Mouis	Biographie, témoignages, photographies
<a href="http://www.celine-etudes.org/">http://www.celine-etudes.org/</a>	Site	Société d'études céliniennes	Actualités, colloques et publications

<sup>34</sup>Voir 1.1.2 « Retour sur la scène médiatique : les entretiens télévisés et les enregistrements sonores »

**2. LA DIFFUSION ET LA VALORISATION DES ARCHIVES DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE SUR LE WEB :  
QUELS ACTEURS ?**

<a href="http://louisferdinandceline.over-blog.com/">http://louisferdinandceline.over-blog.com/</a>	Blog	-	Photographies
<a href="http://celinelfombre.blogspot.fr/">http://celinelfombre.blogspot.fr/</a>	Blog	Pierre Lalanne	Critiques et réflexions ; commentaires sur l'actualité de l'écrivain

Tableau 5 : Sites et blogs consacrés à Louis-Ferdinand Céline

Chacun de ces sites et blogs a été créé dans l'objectif de nous amener à une meilleure connaissance et à une meilleure compréhension de Louis-Ferdinand Céline, au delà de la figure particulièrement réductrice d'écrivain antisémite. En effet, celui-ci est aujourd'hui majoritairement connu par le grand public pour ses prises de position politiques, au détriment de son œuvre, qui par ailleurs peut être parfois difficilement abordable. En conséquent, bien que les études critiques et biographies qui lui sont consacrées abondent ces dernières années, il semble qu'elles soient malgré tout destinées à un lectorat spécifique.

Ici, il s'agit de s'emparer du web, espace informationnel connu et adopté par tous<sup>35</sup>, pour réunir des informations et des documents relatifs à l'écrivain, bénéficiant d'une certaine visibilité et pouvant librement circuler.

Si certains construisent clairement leur discours sur la défense de l'écrivain et l'accusation de ses censeurs et de ses détracteurs<sup>36</sup>, d'autres s'inscrivent dans une démarche strictement bibliographique et à des fins de recherches comme la Société d'études céliniennes qui a pour vocation à « réunir, en dehors de toutes passions politiques ou partisans, tous ceux qui, lecteurs, collectionneurs ou chercheurs s'intéressent à l'œuvre de L.-F. Céline »<sup>37</sup>.

C'est également la mission que s'est attribué Matthias Gadret, créateur du site *Le Petit Célinien*, résumant son action en ces termes<sup>38</sup> :

Le but du site est très simple : couvrir toute l'actualité célinienne, qui s'avère continue et foisonnante, avec le plus de neutralité possible. Je propose l'information, les lecteurs se font leur idée. Je complète en ajoutant textes, archives, citations, émissions, etc, dans le seul but d'élargir l'offre de documents disponibles sur l'écrivain.

<sup>35</sup> Si l'on considère que la fracture numérique générationnelle et culturelle tend à se réduire de manière considérable

<sup>36</sup> Tout particulièrement le blog de Pierre Lalanne <<http://celinelfombre.blogspot.fr/>>

<sup>37</sup> Voir <<http://www.celine-etudes.org/>>

<sup>38</sup> Propos tirés des questions posées à Matthias Gadret le 12 juin 2014. Voir annexe, p. 76

Le site rend alors accessible une somme de documents et d'informations de natures et de sources diverses ainsi que d'époques différentes. En effet, *Le Petit Célinien* s'attache à relayer l'actualité de Louis-Ferdinand Céline en mettant en avant chaque nouvelle étude, émission ou article consacré à l'écrivain, mais en parallèle, il s'emploie également à valoriser ses archives, c'est-à-dire des documents produits de son vivant.

En somme, *Le Petit Célinien* s'ancre dans une double temporalité, ce qui fait la richesse du contenu qu'il agrège. À ce titre, il convient de signaler qu'il s'agit d'une véritable porte d'entrée aux archives sonores et audiovisuelles de l'écrivain dans le sens où il est l'unique site rassemblant les entretiens télévisés et les enregistrements sonores dans leur intégralité<sup>39</sup>.

### **2.2.2 Émergence et enjeux du web participatif**

En tant qu'application majeure d'Internet, le web 2.0 est une forme motrice pour la création, la diffusion et la circulation de contenus, engageant à ce titre une véritable redéfinition du rôle des internautes, comme nous avons pu le signaler précédemment à travers le mouvement du *user generated content*. Ainsi, le web participatif ou collaboratif dégage un potentiel émancipateur, dans le sens où les internautes font désormais preuve d'un activisme certain au sein d'un même média ou autour d'une même pratique culturelle et informationnelle.

En effet, l'émergence du web 2.0 a modifié le rapport des internautes à l'information, prenant désormais une dimension collaborative à travers l'intelligence collective et le partage des savoirs. En outre, la popularisation des applications et des outils du web 2.0 entraîne chez les internautes la généralisation de pratiques documentaires qui étaient jusqu'alors uniquement dévolues aux professionnels de l'information-documentation. À ce titre, dans son article *Web 2.0 et pratiques documentaires : Évolutions, tendances et perspectives*<sup>40</sup>, Fabrice Pirolli écrit :

---

<sup>39</sup> Voir <<http://www.lepetitcelinien.com/2012/12/louis-ferdinand-celine-les-grands-entretiens.html>>

<sup>40</sup> Fabrice PIROLI, « Web 2.0 et pratiques documentaires : Évolutions, tendances et perspectives », *Les Cahiers du numérique*, 2010, <<http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2010-1-page-81.htm>>

## 2. LA DIFFUSION ET LA VALORISATION DES ARCHIVES DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE SUR LE WEB : QUELS ACTEURS ?

Les blogs, les sites communautaires, les outils de partage de signets, les agrégateurs de fils RSS, placent l'internaute au centre de processus fondés sur l'interactivité. Ces processus conduisent, de fait, à une banalisation de pratiques relevant traditionnellement du champ de l'information-documentation auprès d'internautes novices en ce domaine. Les utilisateurs sont effectivement amenés à collecter, traiter et éventuellement diffuser de l'information.

Comme on l'a vu à travers les divers sites et blogs consacrés à Louis-Ferdinand Céline agrégeant une somme d'informations hétéroclites sur sa vie, son œuvre et ses archives, les applications web 2.0 permettent à l'internaute de créer son propre espace documentaire. En effet, il s'agit de composer un ensemble unique d'informations qui ont été collectées, structurées et organisées afin de répondre à une problématique.

C'est ainsi que l'internaute joue un rôle de médiateur au même titre qu'un documentaliste ou un archiviste dans le sens où il répond à un besoin informationnel et favorise la connaissance d'un sujet donné.

Cependant, si l'on utilise le terme de web participatif ou collaboratif, ce n'est pas uniquement en vertu de cette possibilité émergente de créer des contenus et de les faire librement circuler. En effet, cette pratique implique également des formes d'interaction entre internautes, qui viennent nourrir les contenus diffusés par des évaluations et des enrichissements. Ainsi, de manière totalement indépendante de leurs profils individuels et professionnels, les internautes deviennent des prescripteurs de l'information dans le sens où ils commentent, approuvent et partagent des contenus dont la visibilité est en conséquent décuplée.

Grâce à la possibilité de commenter un contenu, l'internaute l'enrichi soit par une évaluation ou un commentaire qualitatif qui relève alors de la réception de ce contenu, soit par une information complémentaire venant l'éclairer davantage. À titre d'exemple, nous pouvons relever le commentaire d'un internaute qui, à propos des enregistrements de Jean Guénot et Jacques d'Arribehaude diffusés sur le site *Le Petit Célinien*, offre à travers une anecdote une information relative aux conditions techniques de ces enregistrements<sup>41</sup>.

---

<sup>41</sup> « Une anecdote amusante au sujet de ces enregistrements dont la qualité sonore laisse à désirer : Jean Guénot avait emprunté l'appareil (lecteur enregistreur) à l'École Normale Supérieure dont il était élève, sans vérifier l'état des piles, à moitié mortes déjà... Quarante ans plus tard, Jacques d'Arribehaude fulminait encore contre cette négligence ! », commentaire daté du 5 septembre 2010, <[http://www.lepetitcelinien.com/2010/09/louis-ferdinand-celine-meudon-v\\_04.html](http://www.lepetitcelinien.com/2010/09/louis-ferdinand-celine-meudon-v_04.html)>

Cette pratique met en lumière de diverses manières ce qu'Yvon Lemay et Anne Klein<sup>42</sup> appellent « le potentiel de communication des archives ». En effet, bien qu'ayant terminé leur cycle de vie, les archives définitives n'en restent pas moins des objets ouverts ; ouverts à la structuration, à l'éditorialisation et à l'enrichissement de la part des internautes. À ce titre, elles répondent pleinement à la recherche d'information et représentent une porte d'accès à la connaissance : ici, les enregistrements sonores et audiovisuels de Louis-Ferdinand Céline sont une valeur ajoutée dans la découverte et la connaissance de l'écrivain.

En somme, la diffusion, l'organisation et la mise en valeur sur le web des archives de Louis-Ferdinand Céline ne sont pas le fait d'un seul et même type d'acteur. Si l'on pense en premier lieu à l'Ina, qui par son statut d'institution patrimoniale donne accès à certaines archives audiovisuelles de l'écrivain, cette démarche de valorisation et de réhabilitation émerge également au sein de communautés d'internautes amateurs.

En effet, le développement des technologies liées au web 2.0 façonne de nouveaux modes d'accès à la connaissance dont les professionnels de l'information-documentation et les archivistes ne sont plus les seuls médiateurs et prescripteurs.

Après s'être intéressé au traitement de ces archives et aux formes de valorisation dont elles font l'objet, il convient à présent d'étudier leur contexte de diffusion.

---

<sup>42</sup> Yvon LEMAY et Anne KLEIN, « La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique », *Les Cahiers du numérique*, 2012/3 Vol. 8, <<http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2012-3-page-15.htm>>

### **3. L'APPORT DE L'ARCHIVE NUMÉRIQUE DANS LA CONNAISSANCE ET LA RECONNAISSANCE DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE**

---

#### **3.1 DÉMYSTIFICATION ET MEILLEURE COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIVAIN ?**

Qu'elle soit le fait de pratiques documentaires non professionnelles à travers des outils web 2.0 ou au contraire d'une politique de valorisation au sein d'une institution patrimoniale, la mise en valeur des archives de Louis-Ferdinand Céline, et plus particulièrement de ses archives sonores et audiovisuelles, favorise une meilleure connaissance de ce dernier.

En effet, l'entretien filmé ou enregistré apporte un témoignage capable de nous transmettre une information qui se veut unique, ancrée dans une dimension communicationnelle et interactive. De même, ces archives ont fait l'objet d'un second traitement à l'ère numérique à travers une redocumentarisation participative, c'est-à-dire un enrichissement informationnel bouleversant leurs conditions de circulation et d'interprétation sur le web.

##### **3.1.1 L'archive audiovisuelle comme support de transmission de l'information**

Les archives audiovisuelles et sonores liées à Louis-Ferdinand Céline apportent un nouvel éclairage pour la compréhension de sa vie, de son œuvre et des polémiques qui l'entourent. En effet, elles sont le lieu d'un discours unique, enregistré dans l'immédiateté et la spontanéité d'un entretien journalistique ; et transmettent en conséquent un témoignage.

Le XIX<sup>e</sup> siècle marque l'élargissement de la notion d'archive qui était jusqu'à alors simplement considérée comme un objet porteur d'une trace documentaire et lieu de production d'une connaissance historique, sociologique et politique. En effet, avec l'invention et l'émergence d'équipements destinés à enregistrer les vibrations sonores et à fixer l'image par l'action de la lumière, l'archive s'étend progressivement aux images fixes et en mouvement, ainsi qu'aux enregistrements

sonores. À ce titre, on les considère comme de nouvelles « traces matérielles permettant de transmettre des connaissances, de l'information ou des témoignages » au même titre que l'écrit, selon Jacques Guyot et Thierry Rolland dans leur ouvrage *Les archives audiovisuelles : histoire, culture, politique*<sup>1</sup>.

Toutefois, l'archivistique audiovisuelle se différencie du patrimoine écrit dans le sens où sa consultation et sa compréhension nécessitent des dispositifs de projection, de diffusion et de reproduction, impliquant ainsi une nouvelle dimension technologique et numérique axée sur la communication.

En conséquent, c'est par sa capacité à être diffusée et à circuler que l'archive audiovisuelle devient un support de transmission de l'information et prend son sens dans un contexte social et communicationnel, notamment lorsqu'il s'agit de transmettre un témoignage.

Dans le cas de Louis-Ferdinand Céline, le témoignage passe par l'entretien filmé à travers lequel il s'expose et se met en scène afin de reconstruire son image. Il s'agit non seulement d'une présentation de soi mais également d'un récit de soi qu'on offre à voir aux téléspectateurs constituant alors un regard extérieur. C'est également le propos que tient Florence Descamps dans son article *Et si on ajoutait l'image au son ? Quelques éléments de réflexion sur les entretiens filmés dans le cadre d'un projet d'archives orales*<sup>2</sup> lorsqu'elle écrit :

La caméra, le micro et l'écran opéreraient en quelque sorte une « coagulation » totale du corps, de la parole, de l'image et de l'identité, offrant à l'individu une occasion privilégiée de se reconstruire en cohérence et au téléspectateur de saisir la personne dans sa totalité.

Louis-Ferdinand Céline est ainsi filmé ou enregistré dans un contexte domestique<sup>3</sup>. Retraçant le passé sous les questionnements du présent, cela lui permet de revenir sur l'environnement social dans lequel il a grandi, d'expliquer sa démarche littéraire et stylistique et enfin de justifier son antisémitisme. Chaque

<sup>1</sup> Jacques GUYOT, Thierry ROLLAND, *Les archives audiovisuelles : histoire, culture, politique*, Paris, Armand Colin (Cinéma/arts visuels), 2011, p. 18

<sup>2</sup> Florence DESCAMPS, « Et si on ajoutait l'image au son ? Quelques éléments de réflexion sur les entretiens filmés dans le cadre d'un projet d'archives orales », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, 2006, <<http://afas.revues.org/34>>

<sup>3</sup> Dans son domicile à Meudon ; à l'exception de l'entretien donné pour l'émission *Lectures pour tous* en 1957

réponse donnée est alors un matériau qu'il façonne afin de se reconstruire et de se légitimer : une naissance « à l'époque où on parlait encore de l'affaire Dreyfus »<sup>4</sup>, un pacifisme total et une expression littéraire vouée entièrement au style, et non aux idées<sup>5</sup>.

Aujourd'hui, ces informations liées à l'écrivain sont disponibles partout, et plus spécifiquement sous une forme écrite, notamment à travers la retranscription des entretiens. Cependant, la retranscription écrite ne sert qu'à rendre accessibles des données factuelles, tandis que l'enregistrement nous permet d'analyser la façon dont ces données sont énoncées et partagées. C'est en cela également que les archives audiovisuelles et sonores de Louis-Ferdinand Céline sont à considérer comme sources uniques d'information. En effet, elles offrent des renseignements complémentaires sur les interactions, le ton de la voix et l'expression corporelle, pouvant traduire une certaine forme de mise en scène voire de jeu d'acteur si l'on mène une analyse critique du témoignage donné.

### **3.1.2 La redocumentarisation de l'archive : un nouvel accès sur le web et un nouveau contexte de diffusion**

Afin de mieux saisir les enjeux de la redocumentarisation, il convient en premier lieu de rappeler que la documentarisation renvoie au fait d'optimiser et de faciliter l'usage d'un document en le traitant, c'est-à-dire en le cataloguant, en l'indexant et en le résumant. Ces pratiques sont le fait des documentalistes, bibliothécaires et archivistes, qui abordent les documents de manière intellectuelle et matérielle afin d'en garantir l'accès, la connaissance et l'exploitation. En conséquent, la redocumentarisation illustre le glissement d'une forme de documentarisation à une autre.

Théorisée en 2007 par le collectif Roger T. Pédauque lors de la parution de l'ouvrage *La redocumentarisation du monde*<sup>6</sup>, la redocumentarisation y est définie comme un second traitement appliqué aux documents à l'ère numérique, notamment par la numérisation et par de nouvelles formes de diffusion et de mise à disposition du public.

---

<sup>4</sup> Entretien avec Louis-Albert Zbinden, le 25 juillet 1957 pour la Radio Suisse Romande

<sup>5</sup> « De 1945 à sa mort en 1961, Céline a aussi dit et redit, sous toutes les formes, dans ses interviews et dans les *Entretiens avec le professeur Y* notamment, qu'il n'avait pas d'idées mais un style, qui était un homme de style, non d'idées, etc. » dans Henri GODARD, *Céline scandale*, Paris, Gallimard (Folio), 1998, p. 162

<sup>6</sup> Roger T. PEDAUQUE, *La redocumentarisation du monde*, Toulouse, Cépactués, 2007, 213 p.

Cela rejoint les propos tenus par Jean-Michel Salaün, qui en a rédigé l'introduction<sup>7</sup> :

Nous assistons, sans doute, bien à une redocumentarisation, c'est-à-dire une nouvelle forme de documentarisation qui reflète ou tente de refléter une organisation post-moderne de notre rapport au monde, repérable aussi bien dans les sphères privée, collective et publique.

Il reprend et développe ensuite ce concept, notamment dans son article *La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information*<sup>8</sup>. À travers ce travail, il propose de synthétiser sous la forme d'un tableau ce qu'il appelle les « deux bascules documentaires » ; c'est-à-dire la première documentarisation située entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, et la redocumentarisation datant du tournant du XX<sup>e</sup> et du XXI<sup>e</sup> siècle.

On y voit ainsi très clairement que la redocumentarisation est favorisée par le développement du numérique, offrant des opportunités nouvelles pour la circulation et la réappropriation des documents, particulièrement à travers le web sémantique et le web collaboratif favorisant le lien et l'échange.

**Figure 1 : Les deux bascules documentaires**

	<b>Documentarisation</b>	<b>Redocumentarisation</b>
Dates	Tournant XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup>	Tournant XX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup>
Quelques figures	M. Dewey, P. Otlet, O. Lafontaine, W Carnegie	T. Berners-Lee, T. Nelson, B. Gates, S. Brin
Quelques techniques	Classification, Indexation, Langages documentaires, Thésaurus...	Protocoles Web (Html, Url) Web 2.0, Web sémantique Ontologies...
Quelques réalisations	Réseau mondial de bibliothèques	Google, Wikipédia
Les modernités	L'esprit scientifique, la raison-logique, l'État-nation, les votes, l'industrie, l'auteur...	Le savoir limité, la raison-statistique, l'individu, les opinions, les services, la réflexivité...
Quelques objets documentaires concernés	Les revues, les règlements, les contrats, les brevets, les œuvres, les médias et l'imprimerie	Les pré-publications, les formulaires, les sources ouvertes, les wikis, les blogues et le web

Capture d'écran du tableau de Jean-Michel Salaün  
« Les deux bascules documentaires »<sup>9</sup>

<sup>7</sup> « Introduction : comprendre et maîtriser la redocumentarisation », disponible en ligne <<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/725/Salaun-JM-Redocumentarisation.pdf;jsessionid=C40D7150886D125DCD0288A5ECF9646E?sequence=1>>

<sup>8</sup> Jean-Michel SALAÛN, « La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information », *Études de communication*, 2007, <<http://edc.revues.org/428>>

<sup>9</sup> Capture d'écran du 28 juillet 2014

On l'a vu, la redocumentarisation renvoie au traitement de documents dits traditionnels que l'on transpose sur un support numérique afin d'en exploiter toutes les fonctionnalités. Cependant, la numérisation de collections et de fonds archivistes n'est pas simplement à considérer comme le passage d'un support à un autre mais plutôt comme une réelle démarche de reconfiguration.

Outre le changement de support et le processus de dématérialisation, la numérisation implique également des nouvelles formes d'accès aux archives et une nouvelle mise en contexte. Lorsque les archives sont diffusées sur le web comme c'est le cas pour celles de Louis-Ferdinand Céline, qu'elles soient audiovisuelles, sonores ou photographiques, de nouvelles strates d'information et de métadonnées viennent se greffer à elles dans la mesure où elles font l'objet d'une redocumentarisation participative.

En effet, la diffusion d'une archive sur le web favorise sa circulation mais également son interprétation, son appropriation et son exploitation par des communautés d'internautes amateurs. C'est en cela qu'elle est redocumentarisée : une fois numérisée et mise à disposition de tous sur le web, chaque utilisateur est en mesure de lui donner du sens en l'éditorialisant dans un contexte précis comme on l'a vu précédemment, et en l'enrichissant de connaissances complémentaires.

Dans le cas de Louis-Ferdinand Céline, ses archives ont bénéficié d'une ouverture au public, permettant à bon nombre d'internautes de s'en emparer, en les structurant et en les éditorialisant dans une démarche qui se veut soit purement informationnelle, soit militante.

En somme, l'information contenue dans ces archives est nouvellement localisée et identifiée, et ce de manière plurielle. Toutefois, elle s'inscrit dans l'unique vocation de réhabiliter et de redécouvrir un écrivain dont la connaissance est occultée par des poncifs littéraires et politiques.

### **3.2 QUESTIONS ET PROBLÈMES SOULEVÉS PAR L'APPROPRIATION DES ARCHIVES ET LEUR RÉCEPTION**

La popularisation des outils et des applications du web 2.0 et les usages qu'ils génèrent favorisent le principe d'émancipation de l'internaute. Cependant, l'idéal participatif et collaboratif a ses limites et ses paradoxes auxquels il convient désormais de s'intéresser.

En effet, en assurant la médiation et la valorisation sur le web des archives de Louis-Ferdinand Céline, certains internautes s'octroient des droits qu'ils ne possèdent pas et contournent des décisions juridiques, notamment à travers la publication des pamphlets et la diffusion de photographies et d'enregistrements. À ce titre, on évoquera le phénomène du braconnage culturel, théorisé par Michel de Certeau et clairement applicable aux usages du web 2.0.

### **3.2.1 Entre libre accès et censure**

Internet constitue aujourd'hui un espace libre et ouvert, ainsi qu'un outil de communication et de sociabilisation dont le partage est le noyau dur. Cependant, il convient d'énoncer les limites de cette promesse d'égalité, de libre expression et de libre création. À ce propos, Benjamin Loveluck écrit dans son article *Internet, vers la démocratie radicale ?*<sup>10</sup> qu'Internet symbolise avant tout « l'utopie d'une parole libre, sans instance de censure, voire un idéal de démocratie participative fondée sur une délibération permanente ».

Ainsi, la valorisation du patrimoine sur le web par des internautes amateurs se construit sur un paradoxe : celui de mettre en ligne un contenu dont ils ne détiennent pas les droits ou qui soit interdit à toute forme de publication. Dans le cas de Louis-Ferdinand Céline, la mise en ligne d'enregistrements sonores et de photographies se heurte à des questions de droits, tandis que les pamphlets sont mis gratuitement à disposition du public sous forme électronique alors qu'aucune réédition n'est autorisée par Lucette Destouches<sup>11</sup> à ce jour.

En effet, à titre d'exemple, le site [louisferdinandceline.free.fr](http://louisferdinandceline.free.fr), créé en mars 1998 par David Desvérité a rencontré à plusieurs reprises des démêlés juridiques suscités par la mise en ligne d'archives liées à l'écrivain.

Ainsi, en 1999, les Éditions Gallimard<sup>12</sup> décident d'interdire la diffusion sur ce site de photographies ainsi que de courts extraits de textes de l'écrivain dont ils

---

<sup>10</sup> Benjamin LOVELUCK, « Internet, vers la démocratie radicale ? », *Le Débat*, 2008, n°151, p.150-168, <<http://www.cairn.info/revue-le-debat-2008-4-page-150.htm>>

<sup>11</sup> Lucette Destouches respecte en effet la volonté de Louis-Ferdinand Céline qui était celle de ne pas republier les pamphlets après 1945. Toutefois, on sait qu'ils ont été réédités au Québec par les Éditions Huit en septembre 2012 dans un volume intitulé *Écrits polémiques*.

<sup>12</sup> Les Éditions Gallimard sont cessionnaires des droits relatifs aux œuvres de Louis-Ferdinand Céline ainsi qu'à certaines archives.

### 3. L'APPORT DE L'ARCHIVE NUMÉRIQUE DANS LA CONNAISSANCE ET LA RECONNAISSANCE DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE

détiennent les droits. À ce titre, la Direction juridique de la maison d'édition invoque le Code de la propriété intellectuelle<sup>13</sup>, toutefois respecté par l'auteur du site dans la mesure où il ne fait que diffuser des citations. En effet, l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle autorise « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées »<sup>14</sup>, sous réserve d'en mentionner l'auteur ainsi que la source.

Or, la création de ce site consacré à Louis-Ferdinand Céline et la mise en ligne de contenus qui lui sont liés ne répondent justement qu'à l'unique volonté d'informer, à la fois en relayant l'actualité de l'écrivain, en promouvant son œuvre et en partageant des documents parfois peu diffusés et peu connus.

En septembre 2000, c'est la Radio Suisse Romande qui demande à David Desvérité de supprimer de son site cinq extraits de l'entretien accordé à Louis-Albert Zbinden en 1957. En effet, la Radio Suisse Romande est la seule à détenir les droits de diffusion de ce document dont elle interdit la mise à disposition du public sans accord préalable<sup>15</sup>.

Pour finir, en avril 2001, l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) réclame à l'auteur du site le versement de 10 000 francs par an, contre la diffusion de treize photographies appartenant aux collections de Pierre Duverger<sup>16</sup> et de Lucette Destouches, dont l'Institut gère à ce jour les droits d'exploitation<sup>17</sup>.

Ainsi, à trois reprises David Desvérité s'est vu contraint de supprimer de son site des documents d'archives dont il ne possède certes pas les droits, mais qui contribuent très largement à bâtir une connaissance autour de l'écrivain et à renforcer sa visibilité sur le web. Ces démêlés juridiques illustrent ainsi parfaitement les limites d'une démarche de valorisation entreprise par l'internaute amateur et fragilise le potentiel émancipateur du web participatif et collaboratif.

Paradoxalement, les pamphlets de Louis-Ferdinand Céline – interdits à toute forme de diffusion en France – circulent librement sur le web dans un format électronique, proposés en lecture directe ou à télécharger. À ce propos, dans son mémoire d'étude *Une approche du*

---

<sup>13</sup> « Nous vous rappelons que Louis-Ferdinand Céline est un auteur publié par les Éditions Gallimard et que son œuvre est protégée par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle », <<http://louisferdinandceline.free.fr/gallima.htm>>

<sup>14</sup> <[http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=E50EF38A9F47EBDD9BFB8FC3218D2740.tpdjo06v\\_1?idArticle=LEGIARTI000027683084&cidTexte=LEGITEXT000006069414&dateTexte=20140818](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=E50EF38A9F47EBDD9BFB8FC3218D2740.tpdjo06v_1?idArticle=LEGIARTI000027683084&cidTexte=LEGITEXT000006069414&dateTexte=20140818)>

<sup>15</sup> Voir <<http://louisferdinandceline.free.fr/sons/son.htm#rsr>>

<sup>16</sup> Photographe et ami de Louis-Ferdinand Céline

<sup>17</sup> Voir <<http://louisferdinandceline.free.fr/jurid.htm>>

*livre litigieux en bibliothèque : le cas des pamphlets de Louis-Ferdinand Céline*<sup>18</sup>

Amaury Catel écrit :

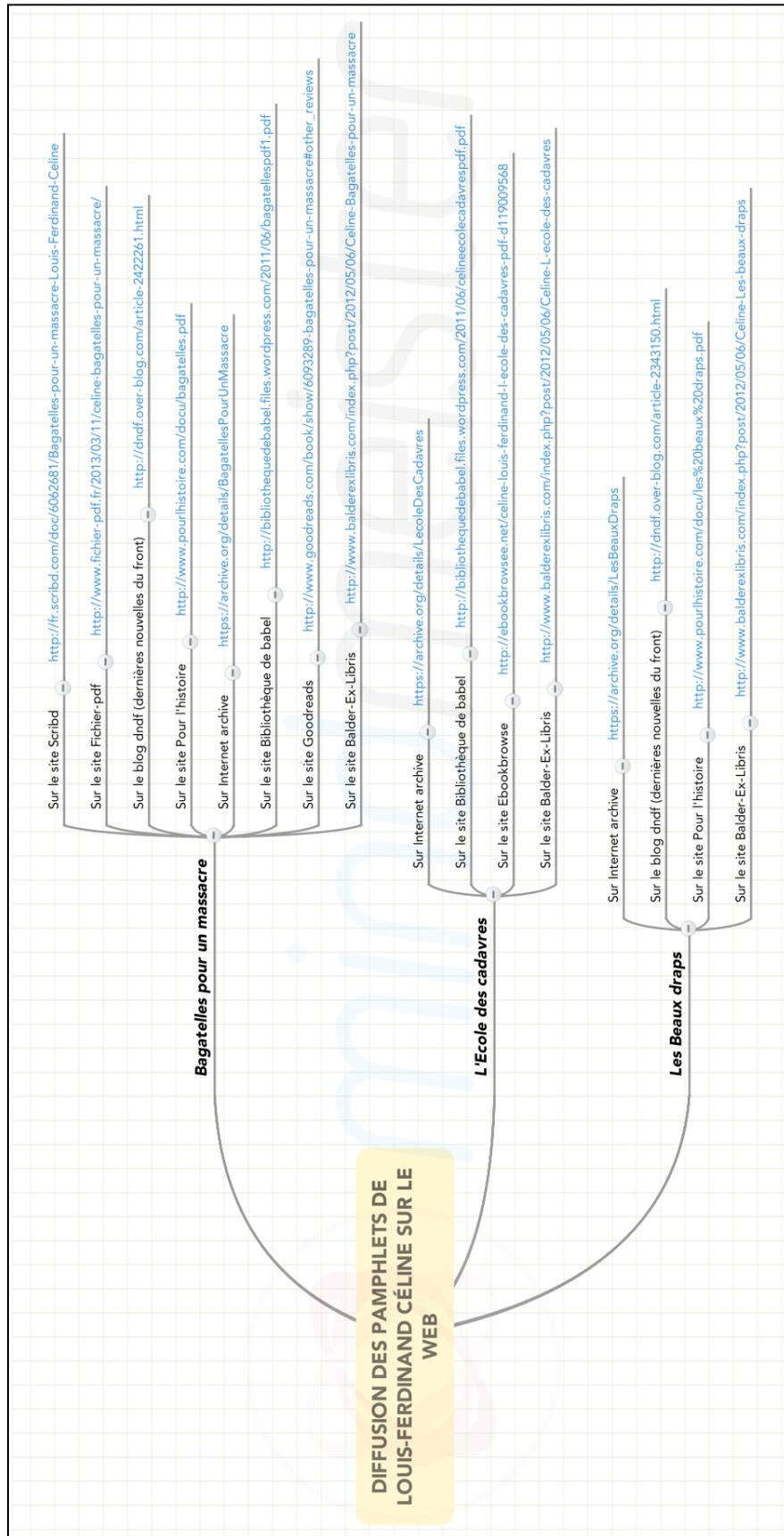
« le Web a en effet constitué un mode de circulation de choix pour de nombreux textes interdits ou difficiles d'accès, juridiquement ou économiquement exclus du circuit de l'édition traditionnel. Les pamphlets de Céline ont largement bénéficié de ces soudaines facilités de diffusion, sous des supports et des formats techniques très divers [...] »

En effet, en entrant les titres des trois pamphlets de Louis-Ferdinand Céline dans le moteur de recherche Google, on ne peut que constater la diversité et la multiplicité des points d'accès à ces textes, proposés entièrement ou partiellement sous forme d'extraits. À ce titre, la carte heuristique ci-dessous recense les sites, blogs et bibliothèques numériques donnant accès à ces trois œuvres dans leur intégralité.

---

<sup>18</sup> Amaury CATEL, Dominique VARRY (dir.), *Une approche du livre litigieux en bibliothèque : le cas des pamphlets de Louis-Ferdinand Céline*, [s.l],[s.n], 2013, p. 26

### 3. L'APPORT DE L'ARCHIVE NUMÉRIQUE DANS LA CONNAISSANCE ET LA RECONNAISSANCE DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE



Cartographie des sites diffusant les pamphlets de Louis-Ferdinand Céline<sup>19</sup>

<sup>19</sup> Consulter la carte sur Internet <<http://www.mindmeister.com/fr/423029037/diffusion-des-pamphlets-de-louis-ferdinand-c-line-sur-le-web>>

Les pamphlets apparaissent ainsi comme les textes de Louis-Ferdinand Céline les plus accessibles sur le web, profitant de la démarche souvent militante de ses transpositeurs et de ses diffuseurs. On citera à ce titre l'avis au lecteur – dont on ne connaît ni l'auteur ni la source – que l'on retrouve à plusieurs reprises dans les reproductions de *Bagatelles pour un massacre* :

Le "massacre", dans la pensée de l'auteur, est évidemment celui qu'il prévoit, en 1937, comme ce qui arriverait s'il éclatait une deuxième guerre mondiale. Contrairement à la rumeur, les pamphlets ne sont pas interdits par des lois, des règlements ou des tribunaux. [...] Personne n'a le droit de soustraire à la légitime curiosité des générations suivantes ce qui a été le noyau incandescent de la littérature française vers le milieu du vingtième siècle.<sup>20</sup>

Par ailleurs, les pamphlets profitent d'une certaine visibilité dans la mesure où ils disposent d'une notice descriptive au sein de l'encyclopédie collaborative *Wikipédia*. Il convient de préciser à ce propos que chaque notice renvoie l'internaute vers une version du pamphlet sous format PDF hébergée par la bibliothèque numérique *Internet archive*. À ce titre, le tableau ci-dessous fait état du nombre de téléchargements de chaque pamphlet sur *Internet archive* à la date du 19 août 2014 :

<b>Titre</b>	<b>Nombre de téléchargements</b>
<i>Bagatelles pour un massacre</i>	15.696 téléchargements
<i>L'École des cadavres</i>	8.289 téléchargements
<i>Les beaux draps</i>	6.386 téléchargements

**Tableau 6** : Nombre de téléchargements des pamphlets de Louis-Ferdinand Céline sur la bibliothèque numérique *Internet archive*

Comme pour les archives audiovisuelles, sonores et photographiques de Louis-Ferdinand Céline diffusées sur les réseaux sociaux par des internautes

<sup>20</sup> Lire l'avis au lecteur dans son intégralité  
<<https://ia600300.us.archive.org/35/items/BagatellesPourUnMassacre/bagat.pdf>>

amateurs<sup>21</sup>, les pamphlets font également l'objet d'une démarche qui se veut majoritairement informationnelle. En effet, à titre d'exemple, le site « Pour l'Histoire » donne accès à un certain nombre de textes en format PDF parmi lesquels figurent *Bagatelles pour un massacre* ainsi que *Les beaux draps*. Cette mise à disposition du public passe toutefois par la rédaction d'un avertissement retranscrit ci-dessous :

Les ouvrages présentés sur cette page sont destinés aux amateurs de littérature et d'histoire. Certaines œuvres exposent des théories ou des idéologies incompatibles avec les notions de démocratie et de respect des droits de l'homme. Leur présentation est destinée à l'étude et non à leur promotion sous quelque forme que ce soit.

### **3.2.2 Quelle légitimité et quel droits pour l'internaute ?**

Ces observations nous poussent à nous intéresser à ce que Nathalie Casemajor Loustau nomme « des formes de participation transgressives » dans son article *La participation culturelle sur Internet : encadrement et appropriations transgressives du patrimoine numérisé*<sup>22</sup>. Il s'agit ici d'étudier l'apparition d'usages non encadrés et non autorisés d'archives numérisées à des fins qui relèvent parfois du détournement.

En effet, comme on l'a vu, certains internautes s'approprient des archives afin de les republier et de les repartager dans un espace qui leur est propre, c'est-à-dire un espace indépendant de la source première de ces documents, tels que les blogs ou les plates-formes de stockage. Si cette pratique – qui s'ancre pleinement dans la dimension participative et collaborative du web – favorise l'enrichissement et la redocumentarisation des archives, elle peut également s'apparenter à une forme de braconnage.

À ce titre, le braconnage culturel a été théorisé par Michel de Certeau lorsqu'il publie en 1980 son ouvrage *L'invention du quotidien*<sup>23</sup>. Ainsi, dans le chapitre douze intitulé *Lire : un braconnage*, il tend à démontrer que le consommateur peut s'approprier une œuvre afin de créer à partir d'elle de nouveaux usages et de nouvelles significations. Michel de Certeau

---

<sup>21</sup> Voir 2.2.1 « Sites, blogs et médias sociaux autour de Louis-Ferdinand Céline »

<sup>22</sup> Nathalie CASEMAJOR LOUSTAU, « La participation culturelle sur Internet : encadrement et appropriations transgressives du patrimoine numérisé », *communication & langages*, mars 2012, n°171

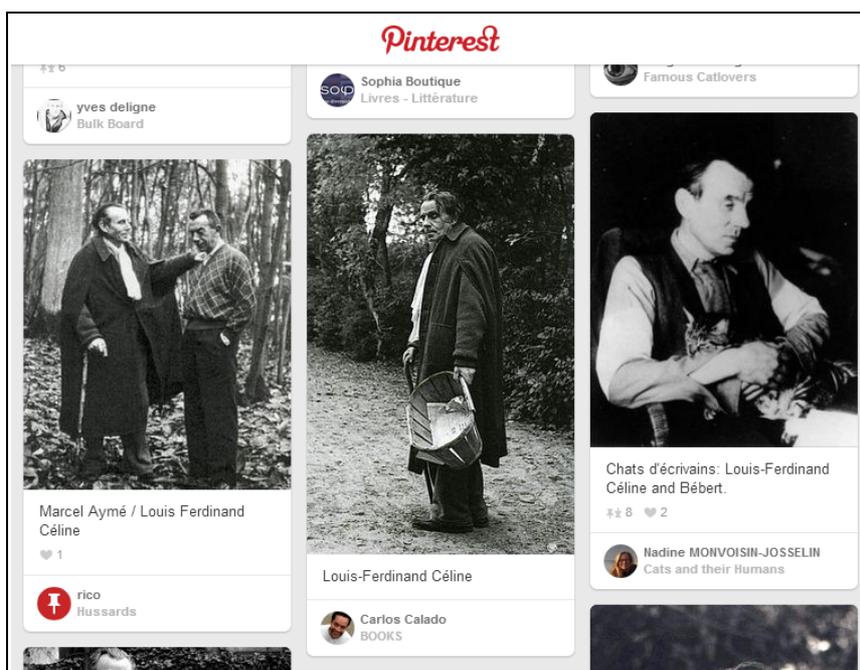
<sup>23</sup> Michel DE CERTEAU, *L'invention du quotidien*, Paris, Union générale d'éditions, 1980, 374 p.

dresse ainsi le portrait d'un consommateur actif, qui trouve aujourd'hui son écho dans l'internaute acteur du web, médiateur et créateur.

Toutefois, il convient de nuancer les vertus de ce braconnage culturel sur le web, pouvant parfois impliquer un manque de légitimité de l'internaute ainsi qu'un apport documentaire peu efficient.

En effet, à partir du moment où elle est diffusée sur le web, une archive peut très facilement faire l'objet d'une démarche de récupération, à travers la copie, la dissémination et la décentralisation, au détriment des conventions professionnelles et du respect des droits d'auteurs. Cette nouvelle circulation, pilotée par les internautes, échappe ainsi au contrôle de l'institution détentrice des documents, qui est par ailleurs rarement signalée comme telle.

À titre d'exemple, les entretiens filmés de Louis-Ferdinand Céline, donnés pour les émissions *Lectures pour tous* et *En français dans le texte* circulent sur *Pinterest* sans qu'aucune mention ne soit faite de l'Ina<sup>24</sup>. De même, une grande majorité des photographies diffusées sur cette plate-forme sont accompagnées d'une légende occultant complètement la mention de la source et de l'auteur, comme en témoigne la copie d'écran ci-dessous.



Diffusion de photographies de Louis-Ferdinand Céline sur *Pinterest*<sup>25</sup>

<sup>24</sup> Il s'agit des deux archives audiovisuelles de l'écrivain provenant des fonds de l'Ina

<sup>25</sup> Capture d'écran du 7 août 2014

### 3. L'APPORT DE L'ARCHIVE NUMÉRIQUE DANS LA CONNAISSANCE ET LA RECONNAISSANCE DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE

Cet usage transgressif interroge également la légitimité de l'internaute dans son rôle de médiateur ainsi que l'efficacité documentaire d'une telle démarche. En effet, l'appropriation et la dissémination d'une archive sur le web n'implique pas systématiquement un acte d'enrichissement. Au contraire, elle s'apparente parfois à un appauvrissement, dans la mesure où l'archive peut perdre de son information au fil de sa circulation. En effet, lorsqu'il partage une archive ou la dissémine sur son propre espace communautaire, l'internaute ne prend pas toujours le temps de copier également le contenu descriptif qui l'accompagne initialement. À terme, ce sont des données qu'il devient difficile à retrouver lorsque l'on mène une recherche sur les conditions de création d'un corpus d'archives.

## CONCLUSION

---

Le travail qui a été mené ici nous a permis de comprendre comment les archives jouissent de nouveaux modes de traitement, de diffusion et de circulation à l'ère numérique, et dans quelle mesure elles génèrent de nouvelles strates d'information, à travers l'éditorialisation et l'appropriation.

Pour illustrer ce propos, nous avons choisi les archives audiovisuelles, sonores et photographiques de Louis-Ferdinand Céline. En effet, ces dernières véhiculent une parole et une image de l'écrivain qui tendent à défaire les poncifs politiques et littéraires auxquels on ne cesse de le lier. En cela, elles favorisent à la fois la connaissance et la reconnaissance d'un écrivain qui reste encore aujourd'hui sur le banc des accusés.

En tant que support de transmission de l'information, une archive ne vaut que par sa capacité à circuler. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés à la façon dont les archives de Louis-Ferdinand Céline sont diffusées et valorisées sur le web, dans quelle démarche cette action s'inscrit et dans quelle mesure cela contribue à le légitimer.

À ce titre, dans son article *Une conscience européenne sur la toile planétaire : Romain Rolland.net*<sup>26</sup>, Yves Jeanneret écrit que « s'intéresser à la circulation des textes et des idées sur le réseau n'est pas révolutionnaire » et qu'il s'agit de « regarder de près les croyances, espaces de médiation, formes d'écriture qui engendrent une existence sociale du littéraire : énonciation éditoriale, jugement critique, citation et extraction, légitimation, etc. »

À travers ce travail il s'est agi également de démontrer que le web est le théâtre de la dissémination et de la valorisation du patrimoine culturel français, dans lequel les acteurs sont autant des institutions légitimes que des internautes amateurs. Coexistent alors deux formes de pratiques documentaires et archivistiques distinctes, à travers lesquelles chacun doit redéfinir son rôle de prescripteur.

---

<sup>26</sup> Yves JEANNERET, « Une conscience européenne sur la toile planétaire : Romain Rolland.net », *Communication et langages*, 2003, n°135, p. 28  
<[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan\\_0336-1500\\_2003\\_num\\_135\\_1\\_3189](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan_0336-1500_2003_num_135_1_3189)>

## *Sources*

- **Entretiens télévisés de Louis-Ferdinand Céline**

- Entretien avec Pierre Dumayet, *Lectures pour tous*, 1957.
- Entretien avec André Parinaud, *Voyons un peu*, 1958.
- Entretien avec Louis Pauwels, *En français dans le texte*, 1959.

- **Enregistrements sonores de Louis-Ferdinand Céline**

- Entretien avec Louis-Albert Zbinden, 1957.
- Entretien avec Paul Chambrillon, 1958.
- Entretien avec Francine Bloch, 1959.
- Entretien avec Marc Hanrez, 1959.
- Entretiens avec Jacques d'Arribehaude et Jean Guénot, 1960.

- **Autres sources**

- La consultation des sites et blogs consacrés à Louis-Ferdinand Céline.
- La consultation des pamphlets et des archives – sonores, audiovisuelles et photographiques – diffusées sur des plates-formes de partage.
- La consultation du site Ina.fr
- Les questions posées à Matthias Gadret, créateur du site « Le Petit Célinien » et les échanges informels avec l'auteur de la page Facebook « Louis-Ferdinand Céline ».

## ***Bibliographie***

Tous les liens de la bibliographie et des notes de bas de page ont été vérifiés le 31 août 2014.

- **Ouvrages généraux et articles sur Louis-Ferdinand Céline**

ALMERAS Philippe, *Céline entre haines et passion*, Paris, Dualpha Éditions (Politiquement incorrect), 2002, 476 p.

ALMERAS Philippe, *Je suis le bouc : Céline et l'antisémitisme, essai*, Paris, Denoël, 2000, 233 p.

ASSOULINE Pierre, « 50 ans après, Céline toujours *impardonnable* », *La république des livres*, 2011 (<http://passouline.blog.lemonde.fr/2011/07/01/celine-50-ans-apres-toujours-impardonnable/#xtor=RSS-32280322>, consulté le 4 octobre 2013).

BRAMI Émile, *Céline : « Je ne suis pas assez méchant pour me donner en exemple... »*, Paris, Écriture (Promenade), 2003, 425 p.

CATEL Amaury, VARRY Dominique (dir.), *Une approche du livre litigieux en bibliothèque : le cas des pamphlets de Louis-Ferdinand Céline*, [s.l],[s.n], 2013, 94 p.

DAUPHIN Jean-Pierre, GODARD Henri, *Céline et l'actualité littéraire : 1957-1961*, Paris, Gallimard, 1976, 245 p.

DERVAL André, *L'accueil critique de Bagatelles pour un massacre*, Paris, Écriture, 2010, 297 p.

FERRANT Alain, « Céline, l'analyste et *l'immonde interne* », *Topique*, 2012, n°118 (<http://www.cairn.info/revue-topique-2012-1-page-7.htm>, consulté le 16 mars 2014).

GIBAUT François, *Céline : Cavalier de l'Apocalypse : 1944-1961*, Paris, Mercure de France (Ivoire), 1981, 416 p.

GODARD Henri, *Céline*, Paris, Gallimard (NRF Biographies), 2011, 593 p.

GODARD Henri, *Céline scandale*, Paris, Gallimard (Folio), 1998, 176 p.

HANREZ Marc, *Céline*, Paris, Gallimard (La Bibliothèque idéale), 1961, 307 p.

MAHLER Thomas, « Céline, le mal français », *Le Point*, 2011  
([http://www.lepoint.fr/livres/celine-le-mal-francais-12-05-2011-1331499\\_37.php](http://www.lepoint.fr/livres/celine-le-mal-francais-12-05-2011-1331499_37.php), consulté le 4 octobre 2013).

PICHON Philippe, *Le cas Céline : coupable, mais de quoi ?*, Coulommiers, Dualpha Éditions (Patrimoine des lettres), 2007, 296 p.

ROUX Dominique, *La mort de L.-F. Céline*, Paris, Christian Bourgeois (Choix-essais), 1994, 141 p.

VERNET Matthieu, « Polémique Céline », *fabula*, 2011  
([http://www.fabula.org/actualites/polemique-celine\\_42654.php](http://www.fabula.org/actualites/polemique-celine_42654.php), consulté le 27 novembre 2013).

VITOUX Frédéric, *Céline : l'homme en colère: essai*, Paris, Éditions Écriture (Collection Céline & cie), 2008, 310 p.

« Céline, bête d'écran », *Le nouvel observateur*, 2007  
(<http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20071121.BIB0370/celine-bete-d-ecran.html>, consulté le 4 octobre 2013).

- **À propos de l'Institut national de l'audiovisuel**

AMBLARD Marie-Claire, « La numérisation des archives de l'Ina », *BBF*, 2007, n°2 (<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0041-007>, consulté le 29 septembre 2013).

AMIT Roei, « Ina.fr : Archives pour tous », *BBF*, 2007, n°2  
(<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0044-008>, consulté le 2 août 2014).

HOOG Emmanuel, *L'INA*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 2006, 127 p.

METTE Isabelle, COHEN Évelyne (dir.), *Exploitation et valorisation du patrimoine audiovisuel français : L'exemple des adaptations télévisées de Balzac conservées par l'INA*, [s.l], [s.n], 2011, 129 p.

SÉCAIL Claire, « Radio et télévision : les fonds de l'Ina : Les fonds audiovisuels de l'Institut national de l'audiovisuel », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2008, n°89-90 (<http://www.cairn.info/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2008-1-page->, consulté le 19 janvier 2014).

- **Archives sonores et audiovisuelles - histoire de la télévision**

BOURDON Jérôme, *Histoire de la télévision sous de Gaulle*, Paris, Anthropos : INA , 1990, 359 p.

CHAMBAT-HOUILLON Marie-France, COHEN Évelyne, « Archives et patrimoines visuels et sonores », *Sociétés & Représentations*, 2013, n°35 (<http://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2013-1-page-7.htm>, consulté le 10 octobre 2013).

DE CLOSETS Sophie, *Quand la télévision aimait les écrivains : Lectures pour tous, 1953-1968*, Bry-sur-Marne, INA ; Bruxelles, De Boeck (Médias-Recherches Histoire), 2004, 166 p.

DESCAMPS Florence, « Et si on ajoutait l'image au son ? Quelques éléments de réflexion sur les entretiens filmés dans le cadre d'un projet d'archives orales », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, 2006 (<http://afas.revues.org/34>, consulté le 16 mars 2014).

DESCAMPS Florence *et al*, « Valoriser les patrimoines avec la vidéo », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2010, n°47 (<http://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2010-4-page-54.htm>, consulté le 20 mars 2014).

FOULONNEAU Muriel, « Recherche et numérisation du patrimoine en Europe », *Document numérique*, 2003/3, Vol. 7 (<http://www.cairn.info/revue-document-numerique-2003-3-page-179.htm>, consulté le 16 mars 2014).

GINOUVÈS Véronique, « Panorama des pratiques de diffusion des sources orales sur le web en France », *Sociétés & Représentations*, 2013, n°35 (<http://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2013-1-page-59.htm>, consulté le 4 avril 2014).

GUYOT Jacques, ROLLAND Thierry, *Les archives audiovisuelles : histoire, culture, politique*, Paris, Armand Colin (Cinéma/arts visuels), 2011, 191 p.

MISSIKA Jean-Louis, SALAÛN Jean-Michel, *La TV dévorée par le Web : d'une industrie de la mémoire à l'autre*, Bry-sur-Marne, INA (Les Entretiens de MédiaMorphoses), 2013, 52 p.

MUSSOU Claude, « Les sources de la radio et de la télévision pour l'historien du temps présent », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2007, n°26 (<http://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin-2007-2-page-189.htm>, consulté le 8 mars).

SAUVAGE Monique, VEYRAT-MASSON Isabelle et JEANNENEY Jean-Noël (préf.), *Histoire de la télévision française de 1935 à nos jours*, Paris, Nouveau monde éditions, 2012, 401 p.

TSIKOUNAS Myriam, « Comment travailler sur les archives de la télévision en France ? », *Sociétés & Représentations*, 2013, n°35 (<http://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2013-1-page-131.htm>, consulté le 8 mars 2014).

VASSALLO Aude, *La télévision sous De Gaulle : le contrôle gouvernemental de l'information (1958-1969)*, Bry-sur-Marne, INA ; Bruxelles, De Boeck (Médias-Recherches Histoire), 2005, 310 p.

VERDURE Nicolas, « Les archives de l'enregistrement sonore à la Bibliothèque nationale de France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006/4, n°92 (<http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2006-4-page-61.htm>, consulté le 13 mars 2014).

- **Usages du web : culture, patrimoine et web 2.0**

AGUITON Christophe, CARDON Dominique, « Web participatif et innovation collective », *Hermès, La Revue*, 2008, n°50 (<http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2008-1-page-75.htm>, consulté le 13 mars 2014).

BENHAMOU Françoise, CORNU Marie, *Le patrimoine culturel au risque de l'immatériel : enjeux juridiques, culturels, économiques : actes du colloque organisé par l'institut national du patrimoine à Paris les 3 et 4 avril 2008*, Paris, L'Harmattan (Droit du patrimoine culturel et naturel), 2011, 147 p.

- BOENISCH Gilles, « Philippe Bouquillion, Jacob T. Matthews, Le Web collaboratif. Mutations des industries de la culture et de la communication », *Questions de communication*, 2011, n°19 (<http://www.cairn.info/revue-questions-de-communication-2011-1-page-392.htm>, consulté le 13 mars 2014).
- BOUQUILLION Philippe, « La culture face à l'Internet : un enjeu culturel et d'action publique », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2003 (<http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2002/Bouquillion/Bouquillon.pdf>, consulté le 3 mars 2014).
- CASEMAJOR LOUSTAU Nathalie, « Diversifier les figures du public : l'appropriation du patrimoine culturel sur le Web », *Communication*, 2012, Vol 29/2 (<http://communication.revues.org/2709>, consulté le 14 décembre 2013).
- CASEMAJOR LOUSTAU Nathalie, « La contribution triviale des amateurs sur le Web : quelle efficacité documentaire ? », *Études de communication*, 2011, n°36 ([www.cairn.info/revue-etudes-de-communication-2011-1-page-39.htm](http://www.cairn.info/revue-etudes-de-communication-2011-1-page-39.htm), consulté le 14 décembre 2013).
- CREPEL Maxime, « Les folksonomies comme support émergent de navigation sociale et de structuration de l'information sur le web », *Réseaux*, 2008/6, n°152 (<http://www.cairn.info/revue-reseaux-2008-6-page-169.htm>, consulté le 8 mars 2014).
- FAYON David, *Web 2.0 et au-delà : nouveaux internautes, du surfeur à l'acteur*, Paris, Economica, 2010, 212 p.
- JEANNERET Yves, « Une conscience européenne sur la toile planétaire : Romain Rolland.net », *Communication et langages*, 2003, n°135, p. 27-44 ([http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan\\_0336-1500\\_2003\\_num\\_135\\_1\\_3189](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan_0336-1500_2003_num_135_1_3189), consulté le 25 octobre 2013).
- LOVELUCK Benjamin, « Internet, vers la démocratie radicale ? », *Le Débat*, 2008, n°151, p.150-168 (<http://www.cairn.info/revue-le-debat-2008-4-page-150.htm>, consulté le 14 décembre 2013).
- MILLERAND Florence, PROULX Serge et RUEFF Julien, *Web social : mutation de la communication*, Québec, Presses de l'Université du Québec (Communication), 2010, 374 p.
- PEDAQUE Roger T., *La redocumentarisation du monde*, Toulouse, Cepaduès, 2007, 213 p.

PIEJUT Geneviève, PLAS Emmanuèle et RODES Jean-Michel, *La mémoire de la société de l'information*, Paris, UNESCO, 2003 (<http://portal.unesco.org/ci/fr/files/12531/10621639983memoire-1-104.pdf/memoire-1-104.pdf>, consulté le 11 décembre 2013).

PIROLLI Fabrice, « Web 2.0 et pratiques documentaires : Évolutions, tendances et perspectives », *Les Cahiers du numérique*, 2010 (<http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2010-1-page-81.htm>, consulté le 24 mars 2014).

PISANI Francis, PIOTET Dominique, *Comment le web change le monde : l'alchimie des multitudes*, Paris, Pearson, 2008, 263 p.

SALAÛN Jean-Michel, « La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information », *Études de communication*, 2007 (<http://edc.revues.org/428>, consulté le 2 avril 2014).

## *Table des annexes*

<b>EXTRAIT ENTRETIENS AVEC LE PROFESSEUR Y.....</b>	<b>74</b>
<b>ENTRETIEN AVEC MATTHIAS GADRET – LE PETIT CELINIEN.....</b>	<b>76</b>
<b>TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE AVEC LOUIS-ALBERT ZBINDEN .....</b>	<b>78</b>
<b>TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE AVEC PIERRE DUMAYET.....</b>	<b>84</b>
<b>TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE AVEC ANDRÉ PARINAUD.....</b>	<b>88</b>
<b>TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE AVEC LOUIS PAUWELS.....</b>	<b>94</b>

## EXTRAIT *ENTRETIENS AVEC LE PROFESSEUR Y*

« Au total, si vous regardez bien, vous verrez nombre d'écrivains finir dans la dèche, tandis que vous trouverez rarement un éditeur sous les ponts... n'est-ce pas cocasse ?... je parlais de tout ceci à Gaston, l'autre jour, Gaston Gallimard... et Gaston en connaît un bout, vous pensez !... il trouvait, pour ce qui me concerne, que je devrais bien essayer de rompre le silence qui m'a fait tant de tort ! le rompre ! un bon coup ! sortir de mon effacement pour faire reconnaître mon génie...

« Gi ! »

J'y dis.

« Vous jouez pas le jeu » !... qu'il concluait... il me reprochait rien... mais quand même !... il est mécène, c'est entendu, Gaston... mais il est commerçant aussi, Gaston... je voulais pas lui faire de la peine... je me suis à me rechercher, dare-dare, sans perdre une minute, quelques aptitudes à *jouer le jeu*... pensez, scientifique comme je suis, si j'ai prospecté les abords de ce *jouer le jeu* !... J'ai compris *illico presto* et d'un ! avant tout ! que *jouer le jeu* c'était passer à la radio... toutes affaires cessantes !... d'aller y bafouiller ! tant pis ! n'importe quoi !... mais d'y faire bien épeler son nom cent fois ! mille fois !... que vous soyez le « savon grosses bulles »... ou le « rasoir sans lame Gatouillat »... ou « l'écrivain génial Illisy » !... la même sauce ! le même procédé ! et sitôt sorti du micro vous vous faites filmer ! en détail ! filmer votre petite enfance, votre puberté, votre âge mûr, vos moindres avatars... et terminé le film, téléphone !... que tous les journalistes rappellent !... vous leur expliquez alors pourquoi vous vous êtes fait filmer votre petite enfance, votre puberté, votre âge mûr... qu'ils impriment tout ça gentiment, puis qu'ils vous rephotographient ! et encore !... et que ça repasse dans cent journaux !... encore !... et encore !... moi, n'est-ce pas, pour ce qui me concerne je me voyais déjà embarqué dans un de ces affreux pataquès !... justifier ci ?... glorifier ça ?... d'ailleurs des amis, publicistes, m'ont tout de suite, carrément refroidi.

« Tu t'es pas vu, Ferdinand ? t'es devenu fou ? pourquoi pas téléviser ? avec ta poire ? avec ta voix ? tu t'es jamais entendu ?... tu t'es pas regardé dans la glace ? ta dégainé ? »

dans Louis-Ferdinand CÉLINE, *Entretiens avec le professeur Y*, Paris, Gallimard, 1988, p. 10

## ENTRETIEN AVEC MATTHIAS GADRET – LE PETIT CELINIEN

Le 12 juin 2014, par mail.

Dans quelle démarche s'inscrit la création de ce site consacré à Louis-Ferdinand Céline ?

**M. G.** : *À l'origine, j'ai ouvert le site du Petit Célinien pour simplement partager avec d'autres mon intérêt pour un homme et une œuvre passionnants. Aujourd'hui, je dirais que l'objectif est double : d'abord celui d'information. J'essaie ainsi de compiler un maximum d'actualités, des plus anodines jusqu'au plus importantes, dans le but, et c'est mon deuxième objectif, de réunir le public le plus large possible. L'idée est de rassembler l'ensemble des publics s'intéressant à Céline, du novice qui cherche à découvrir l'œuvre jusqu'au céliniste averti qui voudra découvrir quelque chose de plus pointu.*

A-t-il été créé dans le but de faire passer un message littéraire/culturel particulier ?

**M. G.** : *Je n'ai absolument aucun message à faire passer. Le but du site est très simple : couvrir toute l'actualité célinienne, qui s'avère continue et foisonnante, avec le plus de neutralité possible. Je propose l'information, les lecteurs se font leur idée. Je complète en ajoutant textes, archives, citations, émissions, etc, dans le seul but d'élargir l'offre de documents disponibles sur l'écrivain.*

Pouvez-vous me parler de la réception de votre site ? De manière générale quels sont les retours et réactions suscités par votre site ?

**M. G.** : *Les réactions que j'ai pu recevoir étaient positives. Je pense que Céline attire les "passionnés" et le fait d'avoir presque chaque jour quelque chose à lire sur lui vient assouvir cette passion. L'autre manière d'apprécier l'intérêt des lecteurs internautes est l'audience : elle n'a jamais faibli, le nombre d'abonnés à la lettre d'actualité que je propose continue d'augmenter, le public est donc présent et intéressé...*

## TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE AVEC LOUIS-ALBERT ZBINDEN

**L.-A.Z.** : Céline, je voudrais vous poser une question, peut-être un peu naïve pour commencer, je verrais bien la réponse que vous y faites : pourquoi est-ce que vous avez fait paraître ce nouvel ouvrage *D'un château l'autre* ?

**L.-F.C.** : Dame, évidemment c'est surtout pour des raisons, il faut bien le confesser une fois de plus, pour des raisons économiques pour parler gentiment. Je suis l'objet d'une sorte d'interdit depuis un certain nombre d'années, et en faisant paraître un ouvrage qui est malgré tout assez public puisqu'il parle de faits bien connus, et qui intéressent tout de même les français, puisque c'est une petite partie, toute petite mais enfin quand même, une petite partie de l'histoire de France : je parle de Pétain, je parle de Laval, je parle de Sigmaringen, c'est un moment de l'histoire de France, qu'on le veuille ou non, il peut être regrettable, on peut le regretter, mais enfin c'est tout de même un moment de l'histoire de France. Ça a existé, et un jour on en parlera dans les écoles...

**L.-A.Z.** : Oui, non y reviendrons d'ailleurs tout à l'heure si vous le voulez bien mais j'aimerais quand même que nous abordions pour commencer le problème littéraire... Nous sommes intéressés de savoir – moi je le sais puisque j'ai lu votre ouvrage – mais ceux qui ne l'ont pas encore lu se demandent certainement si cet ouvrage ressemble pour le style, par exemple, d'abord, à vos anciens ouvrages, au *Voyage*, par exemple ?

**L.-F.C.** : Il est difficile de changer de style, c'est même impossible. Les peintres paraît-il changent de style mais enfin... les écrivains aussi... mais moi je crois pas que ça me soit arrivé, n'est-ce pas... l'affaire du style, si j'ose dire m'intéresse plus spécialement parce que je suis un styliste, j'ai cette faiblesse, et je crois que c'est une faiblesse peu répandue, mais faut dire que c'est ce qui est le plus difficile, le style, n'est-ce pas. Envoyer des messages ou des pensées profondes, je n'ai qu'à ouvrir un ouvrage spécialisé, j'en ai plein, et j'ai qu'à regarder dans la médecine, je vais facilement briller, étinceler, n'est-ce pas... non, donc je suis un coloriste n'est-ce pas de certains faits, alors je me suis trouvé en des circonstances ou par hasard la matière à décrire était intéressante. Proust s'occupait des gens du monde ; je me suis occupé des gens qui venaient à ma vue et à mon observation, et alors j'ai décrit leurs petites histoires, avec un style qui paraît-il est le mien.

**L.-A.Z.** : La littérature est donc pour vous d'abord une affaire de style, et quand vous dites style vous le distinguez de l'histoire proprement dite ?

**L.-F.C.** : Oh l'histoire je la conforme absolument au style, de même que les peintres ne s'occupent pas spécialement de la pomme, n'est-ce pas, c'est la pomme de Cézanne ou le miroir de Renoir, ou la bonne femme de Picasso, ou la chaumière de Vlaminck, ils sont le style qu'ils lui donnent, ils s'occupent pas beaucoup de l'objet, il disparaît plus ou moins.

**L.-A.Z.** : Vous savez que quand on vous lit, Céline, nous avons l'impression que vous composez vos livres d'une façon très directe, très coulante, que ce fameux style parlé, qui est votre caractéristique, est né d'une sorte d'improvisation constante, est-ce que c'est vrai ?

**L.-F.C.** : Oh non monsieur, pas du tout. En réalité, je travaille avec beaucoup de labeur, il y a l'éloquence naturelle mais ça évidemment c'est une base, mais enfin la feuille de papier ne retient pas l'éloquence naturelle. On connaît la pauvreté de ce que donnent les discours à la Chambre ou les plaidoiries quand elles sont transcrites en sténo n'est-ce pas... Non, et dans le peuple, l'envoi du vanne, cela fait une petite phrase drôle et puis c'est tout. Maintenir un effort de stylisation de quatre cent, cinq cent pages, ça demande énormément d'efforts, à savoir qu'il faut complètement revoir et revoir... pour dire la vérité ça fait... quatre cent pages imprimées font quatre-vingt mille pages à la main, et le lecteur n'est pas forcé de le savoir, il doit même pas le savoir, c'est affaire de l'auteur à effacer le travail. Vous mettez le lecteur dans un paquebot, tout doit être délicieux, n'est-ce pas, ce qu'il se passe dans les soutes ça ne le regarde pas, ce qu'il se passe sur la passerelle ça ne le regarde pas. Il doit jouir des paysages, de la mer, des cocktails, de la valse, de la fraîcheur des vents, mais tout ce qui est mécanique, ou servitude ou service ne le regarde pas du tout, n'est-ce pas. Et vous avez un mauvais paquebot, un mauvais capitaine, un mauvais cuisinier, une mauvaise compagnie, si le passager est indisposé par ce qui fait tourner la machine, rôtir le poulet et conduire le bateau hors des écueils, c'est évident.

**L.-A.Z.** : En vous entendant donner une si grande importance au style on pourrait croire que vous êtes d'abord, disons le mot, un esthéticien, mais cela ne me satisfait pas parce que j'imagine que la littérature a tout de même pour vous d'autres utilités. Elle a par exemple celle de vous situer, de vous reconnaître au sens premier du terme. C'est tout de même une chose importante. Vous écrivez... vous n'êtes pas un mandarin de la littérature. Vous êtes au centre même de vos ouvrages.

**L.-F.C.** : Monsieur, là, nous touchons une notion très délicate. Je crois que j'ai eu, inconsciemment sans doute, mais j'ai eu grand soin de ne pas être mandarin de la littérature ; je l'ai pour ainsi dire cherché. Et pour tout avouer, si je me suis mis tant de gens à dos, l'hostilité du monde entier, je ne suis pas très certain que ça ne soit pas volontairement. Précisément pour ne pas être populaire, ne pas avoir à être flatté par un tel et prendre de l'importance, ce qui est une chose hideuse n'est-ce-pas ? J'ai donc cherché pour ainsi dire la modestie, et même la réprobation générale. Je ne peux pas dire que je l'ai absolument cherchée, mais enfin, ça s'est trouvé. Si j'avais voulu l'éviter, il était bien simple de l'éviter, je n'avais qu'à me taire. Je ne me suis pas tu en 37 ou 38. Je n'avais qu'à me taire, on me laissait bien tranquille. Je me suis mis dans une histoire bien horrible, et cela m'a valu un détachement et une hostilité totale, mon Dieu, dans laquelle je suis mandarin si vous voulez, de l'opprobre, puisque je vois des gens qui étaient considérés comme collaborateurs qui me honnissent absolument et qui reprennent les mêmes calomnies que les partisans de Monsieur de Gaulle ou de Monsieur... résistant quelconque. Je suis isolé pour ainsi dire. Isolé, c'est pour être plus en face de la chose. J'aime beaucoup l'objet. Ce n'est pas beaucoup apprécié à l'époque où nous sommes. On s'occupe beaucoup plus de la personnalité que de l'objet. On est personnaliste, de même qu'on est verbaliste. Ce n'est pas mon cas. Alors je suis un travailleur de la chose en soi. Ce n'est pas apprécié de nos jours et ça ne le sera probablement jamais, à moins qu'il ne se produise une révolution anti-matérialiste un moment donné dans des siècles et des siècles. Mais pour le moment nous sommes évidemment à l'époque de la publicité et de la mécanique. Alors... le robot génial... l'auteur à succès...

**L.-A.Z.** : Quand vous dites que l'objet est votre intérêt principal, cela s'oppose aussi je pense aux idées générales. Mais sur ce point là il me semble qu'avant

guerre, justement dans les années 1937 que vous venez d'évoquer, vous avez tout de même pris une attitude en faveur de problèmes d'un ordre général. C'est cela qui a été la source de vos malheurs...

**L.-F.C.** : C'est-à-dire que ce n'est pas vraiment en vertu d'un ordre ou d'un autre... c'est pour la paix... et anti-guerre. Ça, j'étais forcément anti-guerre. Ah mais formellement, absolument, je l'étais complètement, comme j'ai le droit de l'être...

**L.-A.Z.** : Vous êtes pacifiste...

**L.-F.C.** : Ah, je suis pacifiste total, d'autant plus que je suis médaillé militaire depuis le mois d'octobre 1914, pas d'hier, je suis mutilé de guerre 80 % et je le sens n'est-ce-pas, encore actuellement, et par conséquent j'ai tout à fait le droit d'être pacifiste. Je me suis engagé dans la Seconde Guerre comme médecin d'un bateau, j'ai été coulé au large de Gibraltar... je connais bien les petits à-côtés de la guerre. Je n'aime pas... je ne l'aime pas. Je trouve ça imbécile, et tout à fait défavorable à une société quelconque. Alors j'ai dit... j'ai trouvé... je me suis imaginé les causes de la guerre, que j'ai attribuées à certaines sections... Philippe le Bel devait tous ses malheurs aux Templiers... les Jansénistes ont été poursuivis pendant quatre à cinq siècles... L'histoire de Port-Royal n'est pas tout à fait terminée, on en parle encore... les Jésuites ont été persécutés, etc. Peut-être que j'ai accroché une secte qui n'était pas si démeritante que je l'ai dit, peut-être... mais la preuve est à faire, elle se fera par l'histoire.

**L.-A.Z.** : Disons le mot, vous avez antisémite...

**L.-F.C.** : Exactement, dans la mesure où je supposais que les Sémites nous poussaient dans la guerre. Sans ça je n'ai évidemment rien... je ne me trouve nulle part en conflit avec les Sémites ; il n'y a pas de raison. Mais autant qu'ils constituaient une secte, comme les Templiers, ou les Jansénistes, j'étais aussi formel que Louis XIV. Il avait des raisons pour révoquer l'édit de Nantes, et Louis XV pour chasser les Jésuites... alors voilà n'est-ce-pas, je me suis pris pour Louis XV ou Louis XIV, c'est évidemment une erreur profonde. Alors que je n'avais qu'à rester ce que je suis et tout simplement me taire. Là j'ai péché par orgueil, je l'avoue, par vanité, par bêtise. Je n'avais qu'à me taire... ce sont des problèmes qui me dépassaient de beaucoup... je suis né à l'époque où on parlait encore de l'affaire Dreyfus. Tout ça, c'est une vraie bêtise dont je fais les frais. Et à ce moment-ci, remarquez, je suis accablé par toute espèce de gens qui me trouvent transfuge, relaps, vendu, etc.

**L.-A.Z.** : Qu'est-ce que vous pensez de cet opprobre ?

**L.-F.C.** : Ah, rien du tout... je dis que j'aurai bientôt soixante-cinq ans, j'aurais la retraite des médecins, deux-cent mille francs par an, et que mon Dieu je resterai bien tranquille... je serai parvenu tout de même à passer à travers la plus grande chasse à courre qu'on ait organisée en Histoire... c'est déjà pas mal !... ; je ne renie rien du tout... je ne change pas d'opinion du tout... je mets simplement un petit doute, mais il faudrait qu'on me prouve que je me suis trompé, et pas moi que j'ai raison.

**L.-A.Z.** : Écoutez, vous disiez que vous étiez un pacifiste et que vous l'êtes encore...

**L.-F.C.** : Absolument.

**L.-A.Z.** : Mais comment concilier cela avec le fait que vous ayez vanté l'armée allemande, par exemple ?

**L.-F.C.** : Ah, l'armée allemande, je la vantais avant qu'elle ne pénètre en France et fasse la guerre. Je trouve qu'elle était un bon moyen d'être une force... La Suisse a une armée. La principauté de Monaco a une armée. Le glaive évidemment c'est la force, c'est l'ordre. Et alors l'ordre, dame maintenant il n'y a plus de force nulle part, on ne peut pas le maintenir. Puisqu'on s'adresse aux Français, je pourrais leur dire que s'il y avait toujours une armée allemande et si on n'avait pas déclaré la guerre, et si l'Allemagne était ce qu'elle était, eh bien ils auraient conservé l'Algérie sans mal, ils n'auraient pas perdu le canal de Suez ni l'Indochine. Ils ont introduit le désordre en démolissant une structure, de même qu'on a démoli les Habsbourg, qu'on a remplacés par rien.

**L.-A.Z.** : Mais vous croyez que l'impérialisme allemand n'était pas aussi un agent capable de démolir des structures et de faire perdre à la France sa primauté ?

**L.-F.C.** : À mon avis, je crois qu'on pouvait très bien négocier avec les Allemands avantageusement. À savoir que nous avions encore sur eux du prestige. Ils se souvenaient de la tripotée de 18 et ils en gardaient un très beau respect. Vous savez, pour conduire les peuples on n'a jamais eu depuis le commencement du monde que le prestige de la guerre qu'on vient de gagner et le prestige de celle qu'on va gagner. Ainsi un président de l'Académie de médecine à l'âge de quatre-vingts ans avait fait le tour du monde. Il s'était mis à faire le tour du monde. Avec sa gouvernante. Et en revenant il a dit : « Oh, il n'y a pas de valeur spirituelle ou artistique. Tout ça n'existe pas. Il y a simplement deux choses qui comptent : le prestige de la guerre qu'on vient de gagner, et le prestige de la guerre que l'on vous prête à gagner. Et puis c'est tout. » Par conséquent, nous avions le prestige d'avoir gagné 14-18. Il fallait conserver ce prestige à toute force, n'importe comment, ne pas le mettre en péril, ne pas le mettre sur la table, ce prestige. C'est ça que je voyais, et que je vois encore d'ailleurs... On conservait le petit poilu... 18... Verdun... ça comptait énormément, ça comptait beaucoup, et alors on ne nous attaquait pas, personne ne nous attaquait, le Suez ne bougeait pas, l'Indochine ne bougeait pas, l'Algérie ne bougeait pas, ni le Maroc, ni la Tunisie. Tout le monde restait en place. Ça, il suffisait simplement d'envoyer un bataillon de la Légion régler tout. Tandis que maintenant pardon, tous ces gens là ont appris que nous étions faibles, et dame, dans l'histoire de l'humanité, on n'a jamais beaucoup ménagé les faibles, qu'on l'ait dit ou non. C'est là que je voyais l'armée allemande utile, le gendarme allemand. Voilà tout, c'est simplement ça, je me suis peut-être trompé, je ne demande pas mieux, je ne discute pas, moi je suis au bout du rouleau.

**L.-A.Z.** : On pourrait quand même s'étonner d'une chose, monsieur Céline, c'est qu'au moment où les événements ont tourné, autrement dit où les puissances de l'Axe ont commencé de ne plus avoir le vent en poupe, vous ayez persévéré. Est-ce que c'était pour vous une question d'honnêteté ou de conscience ? Expliquez-moi un peu.

**L.-F.C.** : Monsieur, je n'ai persévéré à rien de ces affaires politiques. Non, du tout. Je n'ai jamais collaboré à aucun journal, ni donné des interviews, ni parlé à la presse, ni voté, ni fait partie d'un parti. Je suis absolument strictement indépendant, et je m'élevais simplement comme écrivain. Je croyais dans ma vanité pouvoir influencer qui que ce soit en faveur de la paix. Bon, c'est tout, strictement tout. Jamais je n'ai touché à rien, pas un sous de personne, ni américain, ni anglais, ni allemand, ni suisse, ni rien du tout. Donc je n'ai vécu que de mes droits d'auteur, et très misérablement. Quand ils ont persisté ou pas persisté... Après Stalingrad, disons le mot, il y a eu des visages byzantins. Tout le monde s'est accroché, est devenu anti-allemand. Bon, mais je n'avais pas être

anti-allemand ni anti ceci. Pendant toute la guerre les Allemands sont venus me voir et m'ont toujours dit : « Nous allons gagner, nous avons la victoire » mais je disais « donnez-moi des preuves, quelque chose, je ne vois pas du tout », et ils ne m'ont jamais apporté de preuves. Le preuve, c'est qu'ils ont perdu. Je n'ai jamais voulu que la paix, quand ils sont entrés en France, je n'étais pas partisan, je n'ai jamais dit « Hourra ! Vive les Boches ! », ça ne m'amusait pas, comme les autres. Ils ont été assez stupides, Hitler en particulier, pour ne pas faire la paix à temps, de même que nous avons fait la paix trop tard en 18, nous aurions du la faire en 15 ou en 16. De même, eux ce sont acharnés, ou plutôt Hitler s'est acharné, dans des batailles qui étaient la fin de l'Allemagne, n'est-ce-pas, toujours dans ce principe absurde de guerre. Tout est là, moi je n'ai rien à me repentir de rien du tout. Je n'ai jamais été partisan de ceci cela ; j'étais partisan de l'armée allemande parce qu'elle maintenait la paix en Europe, en France en particulier et l'aidait à conserver ses colonies, mais c'est tout, qu'on me prouve le contraire.

**L.-A.Z.** : Ce que je voulais dire par ma question tout à l'heure c'est ceci : pourquoi est-ce que vous avez été emmené à Sigmaringen ?

**L.-F.C.** : Oh, pour la raison très simple qu'à Paris on ne demandait qu'à m'assassiner, je n'aurais même pas vu la Cour de justice, moi, j'étais assassiné soit à l'Institut dentaire, soit à la Villa Saïd. Tout était prêt, je me suis sauvé, esquivé, parce que je ne voulais pas être assassiné, ni moi ni ma femme. On m'a tout volé, bon c'est entendu, c'est une petite misère. On m'a foutu en prison là-haut au Danemark, j'ai fait deux ans de réclusion, bien, tout ça est banal. Mais absolument je suis femme du monde et non pas putain, n'est-ce-pas, par conséquent j'ai des faiblesses pour qui je veux, mais mon Dieu je veux dire aussi ce que je veux. Une femme du monde, elle a un choix dans un salon, on n'a pas à lui dire « Dites-donc... » mais non, si la femme est professionnelle, dame, elle prend le client. Moi le client ne m'intéresse pas, je suis femme du monde. Voilà les petits côtés de l'histoire, mais en ce moment-ci on les explique mal, parce que le monde est matérialiste, et il se demande : « Mais pourquoi ? S'il a fait ça, c'est qu'il avait un intérêt », mais je n'avais aucun intérêt, c'était uniquement sacrificiel, je me sacrifiais pour mes semblables...ah bien mais ils n'en valent certainement pas la peine, et j'ai essayé de les faire couper à la guerre. C'est une chose qu'ils ne conçoivent même pas, ça ne leur est pas plus compréhensible que la quadrature du cercle... qu'on se jette dans une mêlée gratuitement... et je suis gratuite, je suis femme du monde, c'est tout. Alors on m'a insulté en me disant « pourquoi? Quel avantage ? » mais je n'ai pas d'avantage, je n'ai jamais dit « par ici, je suis le chef d'un parti », je ne suis pas homme politique, je ne suis pas acteur, j'étais, je crois, écrivain et médecin. Je suis sorti de cette petite situation pour me jeter dans une effroyable aventure où je n'ai reçu que des coups et des horreurs. Et puis c'est tout, le reste m'est égal. En ce moment-ci les gens qui me harcèlent parce que je suis ceci, cela, ils m'embêtent.

**L.-A.Z.** : Quel mot voudriez-vous prononcer, quelle phrase voudriez-vous écrire avant de disparaître ?

**L.-F.C.** : « Ils étaient lourds », voilà ce que je pense. Les hommes en général, ils sont horriblement lourds. Ils sont lourds et épais, voilà ce qu'ils sont. Plus que méchants et bêtes en plus... Mais ils sont surtout lourds et épais.

**L.-A.Z.** : Et vous, vous avez essayé d'être léger ?

**L.-F.C.** : Oh, je n'ai pas besoin d'essayer. Je suis le fils d'une réparatrice de dentelles anciennes. Je me trouve avoir une collection assez rare, la seule chose qui me reste, et je suis un des rares hommes qui sache différencier la batiste de la valenciennes, la valenciennes du bruges, le bruges de l'alençon. Je connais très bien les finesses, très très bien. Je n'ai pas besoin d'être éduqué, je le sais, et je sais également la beauté des femmes, comme celle des animaux. Très bien, je suis expert en ceci, mais pour être expert en ceci, il faut vraiment s'en occuper. C'est dans son laboratoire intime qu'on s'occupe de ces choses-là. Je le répète, je trouve surtout les hommes énormément lourds. C'est surtout ça que je trouverais : Dieu, qu'ils étaient lourds ! Voilà tout ce qu'ils me font comme effet, surtout quand ils s'imaginent être malins... c'est encore pire, c'est tout ce que je vois.

## TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE AVEC PIERRE DUMAYET

**P. Dumayet** : Vous avez lu le titre de ce livre, *D'un château l'autre*. Vous avez lu aussi le nom de l'auteur, Louis-Ferdinand Céline.

Monsieur Céline, avant d'entrer dans ce livre, je voudrais vous poser une question à propos de vos livres précédents, question qui est contenue, impliquée dans celui-ci. Il semble que vous ayez été surpris ou que vous soyez maintenant surpris de cette avalanche de catastrophes qui ont été la conséquence de vos livres, particulièrement du *Voyage*. Vous dites que c'est de *Voyage au bout de la nuit* que sont venus la plupart de vos ennuis, ennuis étant ici un mot très faible. Que voulez-vous dire exactement ? Que vous ne vous y attendiez pas, ou quoi ?

**L.-F.C.** : C'est-à-dire que je suis parti dans l'écriture du livre sans vouloir obtenir une notoriété quelconque. Je pensais simplement en tirer un honnête bénéfice pour me payer un petit appartement dont j'avais bien besoin à l'époque. Et puis les choses se sont développées de telle façon que la vie du médecin, d'humble médecin que... est devenue impossible et m'a compliqué de plus en plus la vie. Si bien que j'ai été de difficulté en difficulté et puis jusqu'au moment où... je me suis permis de m'occuper de politique. Et ce fût évidemment le signal d'une ruée, d'un hallali qui me poursuit encore. Et voilà ce que j'ai voulu dire.

**P. Dumayet** : Oui, mais ce qui m'intéresse, la raison pour laquelle je vous pose cette question, est ceci : est-ce qu'en écrivant le *Voyage au bout de la nuit* par exemple vous avez pu croire écrire ce livre, je dirais presque impunément ? Enfin, sans penser aux conséquences...

**L.-F.C.** : Oh, non, non, non. Absolument sans conséquences, je croyais qu'on y prendrait un petit intérêt, comme on prend un petit intérêt à lire une nouvelle dans le journal. Et puis que, ayant vendu suffisamment de ce petit livre, *Le Voyage au bout de la nuit*, eh bien, je retournerai à ma médecine tranquillement, avec un appartement dont je n'aurai pas besoin de payer les termes, parce qu'à ce moment-là encore, on avait la hantise du terme, on ne l'a plus puisqu'on n'en paie plus. Mais enfin, j'avais la hantise du terme, que j'avais héritée de mon enfance, j'ai toujours vu des gens hantés par le terme ; l'idée, ça serait une hantise de moins. Alors, voilà, c'était pour ma tranquillité que j'ai écrit le *Voyage au bout de la nuit*, et c'est certainement pas ce qui est arrivé, n'est-ce pas, le contraire, donc, à ma grande surprise, elle dure encore, figurez-vous, c'est la même, et je suis encore surpris par son retentissement.

**P. Dumayet** : Vous ne croyez pas à votre violence, vous ne la concevez pas, vous ne l'imaginez pas ?

**L.-F.C.** : Je ne me vois pas violent du tout, oh mais, pas la moins du monde, je n'ai jamais été violent. J'ai toujours soigné avec beaucoup de douceur, si j'ose dire, tous ceux qui m'ont approché, j'ai sauvé énormément de gens, d'animaux. À la guerre, j'ai vécu dans bien des milieux violents, je dis : j'ai vécu dans la violence, mais moi-même, je ne la veux absolument pas. Et des livres très fâcheux que j'ai pu écrire étaient faits justement contre la violence. Je sentais une guerre venir et je dénonçais les motifs de la guerre et les suites, et l'Histoire m'a donné raison, mais pas les hommes. Ça c'est une très grosse différence entre l'opinion des gens et puis les faits. Et alors, dénoncer avec violence, il suffit de

dire simplement que vous allez tomber dans un précipice, c'est violent ? Si vous dire : avancez, avancez, je vous en prie, vous êtes là sur une jolie pelouse, vous marchez gentiment devant vous, ne vous occupez pas du reste. Ah non, non. J'ai dit. Vous savez, je ne crois pas, puisque vous me mettez sur ce point là. Je me suis occupé beaucoup des explorations polaires, et j'ai connu des explorateurs de la grande époque qui exploraient encore les zones polaires, et particulièrement le Groenland, avec des meutes de chiens, avec des attaches de chiens. Et ce qui compte, n'est-ce pas, dans l'attelage, c'est le guide. Le guide est généralement une chienne, qui est particulièrement fine et qui sait, à 25 ou 30 mètres, dire qu'il y a une crevasse. Or, on ne la voit pas sous la neige, n'est-ce pas la crevasse, ça ne se voit pas. Alors nous dirons qu'elle est violente parce qu'elle avertit tout le traîneau qui va s'embarquer dans la crevasse, et qui va descendre 60, 70 mètres dans un trou, et, ça va être fini, la mort, n'est-ce pas ? Eh bien ça évidemment, j'ai peut-être la finesse d'une chienne de traîneau. Pas plus.

**P. Dumayet** : Mais vous ne niez pas, enfin je pense, vous ne niez pas la violence qu'il y a dans votre style ? La violence est au moins chez vous question d'écriture ?

**L.-F.C.** : C'est comme la chienne, elle aboie, un certain aboiement, et le maître, j'en ai connu, Mikkelsen en particulier, qui était gouverneur du Groenland, il m'expliquait bien souvent cette histoire. Il avait une chienne, et les autres chiens auraient été directement dans la crevasse. Mais immédiatement il avait le traîneau, mais il avait une chienne qui aboyait bien avant, qui disait : attention, 20 mètres sous la neige, il y a un trou, et elle seule le savait. Il faut être fine. C'était une bête de finesse, c'était une aristocrate, n'est-ce pas, et elle avait de la finesse, les gens n'en avaient pas.

**P. Dumayet** : Elle était raffinée ?

**L.-F.C.** : Elle était raffinée, les autres n'étaient pas. Je suis raffiné, mettons que je suis raffiné, mais c'est tout, alors on m'accable parce que je suis raffiné, mon Dieu, qu'on me tue. Si dans un élevage on tue des bêtes raffinées, évidemment c'est un élevage très spécial, c'est un peu ce qui se passe.

**P. Dumayet** : Très souvent dans votre livre, vous rappelez au lecteur que vous êtes né passage Choiseul, c'est le mot raffinement qui me fait penser à cela. Pourquoi éprouvez-vous le besoin de le dire et de le répéter ? Vous pensez que c'est encore aujourd'hui quelque chose d'important pour vous, pour la compréhension de votre œuvre ?

**L.-F.C.** : Non, non, non. C'est ce que me disait Descaves, il me disait : c'est vraiment très curieux cet homme qui a vécu passage Choiseul. Il faut avouer que ça vous marque aussi. Pas tant que la prison, mais ça vous marque. En ce sens que vous n'avez... je n'avais aucun endroit où aller jouer, où vont les gosses. Et nous avions dans le passage Choiseul trois cent soixante becs de gaz qui marchaient jour et nuit, et nous avions les petits chiens qui venaient faire leurs besoins, et puis nous avions des chansons, chose assez curieuse. On peut dire que j'ai assisté à la fin des chansons. Au début, avant la guerre de 14, chaque fois qu'il entrait un arpète ou une midinette (comme elle s'appelait) au début du passage, elle commençait à chanter. Elle chantait pendant toute... le passage, toute sa durée de traversée du passage. Et puis, après 14, on n'a plus chanté dans le passage, c'est un signe des temps. C'est tout ce qu'on avait comme distraction, c'est la chanson des petits apprentis, et puis des midinettes. J'ai été depuis ce temps-là, j'ai été voir le passage, j'y suis retourné souvent, les gens je ne les connais plus, ils n'existent plus, il en est venu d'autres.

**P. Dumayet** : Mais quel rapport y a-t-il entre le passage Choiseul et ce raffinement ? Ce raffinement vient d'une exigence qui, elle, vient du passage Choiseul...

**L.-F.C.** : Ah non, non. Il est plus juste... le raffinement viendrait plutôt du métier de ma mère et de mon père. Mon père, hélas, était licencié ès lettres, il aurait fait la joie

des fins lettrés, il écrivait bien, joliment, il était correspondancier. Mon grand-père était professeur de rhétorique. Ma mère était dentellière, réparatrice de dentelles anciennes. Oui, je sais encore moi-même nettoyer les dentelles... je sais, je connais les dentelles... Mais, des choses qui ont disparu, oui, je crois que le passage Choiseul, sauf l'école communale, me semblait à moi un... on voyait aussi de belles clientes. On voyait des gens qui étaient bien au-dessus de notre condition, évidemment... Ma mère me faisait de la morale elle-même. Elle me faisait toujours remarquer que la cliente était un objet sacré, qu'elle avait des responsabilités que je ne soupçonnais pas et que c'est grâce à elle que nous vivions et que je ne pouvais pas imaginer même le sacrifice et la vertu des gens riches. Elle vénérât beaucoup les gens riches qu'elle trouvait bien au-dessus de notre condition, et que par conséquent il s'agissait, une fois pour toutes, de les remercier de bien vouloir nous faire vivre, très humblement, n'est-ce-pas.

**P. Dumayet** : Je voudrais que nous entrions quand même pendant quelques secondes dans votre livre, dans celui-ci *D'un château l'autre*. Dites quels sont ces châteaux, enfin dites le principal...

**L.-F.C.** : Ah ben des châteaux, figurez-vous que je me suis arrêté là. J'en ai bien d'autres à raconter des châteaux... Par exemple, celui des Hohenzollern, n'est-ce-pas, est assez... notable. C'est le nid de la dynastie mère de l'Europe, Hohenzollern. Et je voulais conduire ensuite à des châteaux que j'ai connus au Danemark, ou qu'il a fallu que je connaisse aussi... si la vie me permet encore de continuer mes petits scribouillages, je pourrais conduire les personnes qui voudront bien me lire jusque-là. D'autres châteaux qui sont aussi à peu près de la même époque, où il s'est passé d'autres choses. [...] Enfin j'ai connu bien des châteaux, c'est même une chose assez curieuse que j'ai remarquée, une prison c'est toujours un endroit assez noble, alors qu'une foire, une foire est toujours un endroit très vulgaire. L'homme ne sait pas bien être distingué en s'amusant, tandis qu'on ne peut pas dire... une prison c'est un endroit distingué. Des hommes y souffrent, ça vaut la peine. C'est distingué une prison, c'est pas un endroit commun, tandis que la foire à Neuilly, enfin quand elle existait, ou la Foire du Trône ; est une chose horripilante de vulgarité.

**P. Dumayet** : Oui, mais il est tout de même assez question dans ce livre de Sigmaringen. Enfin, c'est une situation qui...

**L.-F.C.** : Ah, ben je la quitterai, n'est-ce-pas, parce que, on ne peut pas laisser l'attention des gens, des personnes qui veulent bien...

**P. Dumayet** : Mais dites-nous plutôt pourquoi ce château là vous intéressait particulièrement à décrire.

**L.-F.C.** : Ah ben parce qu'il était curieux. Vu que j'imaginai très bien la vie du Moyen Age, c'est-à-dire les seigneurs dans un coin, les seigneurs chez eux, et puis les vilains en bas, alors, les vilains autour. Là vraiment c'était une condition médiévale parce que... les ministres, passés en sommeil comme ils s'appelaient, ou en activité, étaient véritablement dans la position de seigneurs, alors que les collaborateurs du *vulgum*, vulgaires, étaient vraiment dans la condition du vilain. [...]

**P. Dumayet** : J'ai envie de vous poser une dernière question, plus exactement vous demander un dernier mot. La mode est aux mots de la fin. Vous m'avez dit tout à l'heure : « mes dernières paroles, si j'en avais, ce serait... »

**L.-F.C.** : C'est-à-dire que voilà, je vois dans ces flots d'invectives, de... je vois surtout des gens qui boivent, qui mangent, qui dorment, qui font toutes les... qui s'occupent de toutes les fonctions humaines qui sont toutes assez vulgaires et je dirais qu'ils sont lourds. Et leur esprit est lourd, c'est ça qui me semble surtout. Il

n'a jamais cessé d'être lourd. J'ai remarqué, j'ai lu tellement de vers, et particulièrement des vers du 17ème siècle, des vers soi-disant galants. J'en ai trouvé trois, quatre de bons sur des milliers. Il y a très peu de légèreté chez l'homme, il est lourd. Et alors, maintenant, il est extraordinaire de lourdeur, depuis l'auto, l'alcool, l'ambition, la politique, le rendent lourd, encore plus lourd, ce qui fait qu'il est extrêmement lourd. Nous verrons peut-être un jour une révolte de l'esprit contre le... contre le porc. Mais ce n'est pas pour demain. Pour le moment, on est lourds. Je dirais, si j'avais à mourir, je dis : il était lourd. Voilà, c'est tout. Oh, ils étaient méchants, etc... parce qu'ils étaient lourds. Alors ils étaient jaloux d'une certaine légèreté. Ils sont jaloux comme une femme qui porte un couteau contre celle qui n'en porte... avec une dentelle... comme celui qui a un percheron contre un pur-sang. Jaloux d'être lourds, n'est-ce-pas, c'est tout. Infirmes. Ils pèsent, ils sont infirmes, n'est-ce-pas. La lourdeur les rend infirmes, par conséquent, on peut se méfier d'eux. Ils sont prêts à tout. Ah, oui, ça, prêts à tout. Prêts à tuer. Et pour activer la lourdeur, ils boivent. Alors, quand ils boivent, c'est des marteaux-pilons. C'est effrayant, n'est-ce-pas. Des marteaux-pilons, sans contrôle. Ils activent, ils augmentent leur porc au lieu de le rendre léger. Ah ! Ils ne sont pas du côté d'Ariel, ils sont de plus en plus Caliban, de plus en plus...

## TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE AVEC ANDRÉ PARINAUD

**A. Parinaud** : Nous sommes chez Louis-Ferdinand Céline, dans la pièce qui lui sert de salle à manger, mais vous travaillez ici également Louis-Ferdinand Céline ?

**L.-F.C.** : Ah je travaille ici oui, c'est un fait.

**A. Parinaud** : C'est votre bureau ?

**L.-F.C.** : Ça c'est mon établi, c'est là que je ramasse les feuilles les unes après les autres, et pis j'en mets beaucoup sous la table parce que beaucoup sont ratées n'est-ce pas.

**A. Parinaud** : Pourquoi dites-vous un établi, vous vous considérez comme un artisan ?

**L.-F.C.** : Ah oui vraiment, oui, tout à fait.

**A. Parinaud** : Pourquoi écrivez-vous ?

**L.-F.C.** : J'écris pour gagner ma vie, ce qui est très difficile puisqu'on m'a chassé de la clientèle...

**A. Parinaud** : Mais vous écrivez pour gagner votre vie, mais vous n'avez pas toujours écrit pour gagner votre vie, vous avez été médecin très longtemps, vous viviez de la médecine... un beau jour vous avez décidé d'écrire, pour quelle raison ?

**L.-F.C.** : J'ai décidé d'écrire pour m'acheter un appartement, parce que je n'en avais pas, et que j'ai vécu à l'époque où la grosse difficulté était de payer son terme et alors je trouvais qu'en possédant un appartement bien propre on aurait plus de terme à payer, c'était bien agréable...

**A. Parinaud** : C'est uniquement pour cette raison là que vous avez décidé un jour de vous pencher sur la feuille blanche ?

**L.-F.C.** : Oh oui, très uniquement, oh oui, je ne me sentais pas... je sentais plutôt l'acte d'écrire ridicule, un écrivain me paraissait un type burlesque, un bonhomme qui raconte des histoires que personne lui demande, pas sérieux du tout... et pis il m'a été révélé que ça payait, et pis à la fin j'ai découvert aussi que la profession d'écrivain vous rendait la vie impossible, que de ce moment là vous étiez... ça va ? (question posée à son perroquet)

**A. Parinaud** : C'est votre perroquet que vous cherchez du regard ?

**L.-F.C.** : Mais évidemment j'ai peur qu'il se sauve, cette pauvre bête n'est pas faite...

**A. Parinaud** : Non non il ne se sauvera pas, nous le surveillons !

**L.-F.C.** : Et alors j'ai découvert que la vie devenait impossible le jour où on m'a détecté comme étant Destouches de cœur, c'était fini le docteur, et pis c'était fini, il a bien fallu...

**A. Parinaud** : Mais vous pourriez écrire des livres en racontant des histoires toutes simples, de façon à aborder de très grands tirages, or vous racontez des histoires assez terribles, des histoires que vous avez vécu la plupart du temps, des histoires que vous connaissez intimement, or il y a une certaine logique dans tous vos livres, aussi un style que l'on reconnaît et qui est à nul autre pareil, tout cela prouve que vous avez quand même sur la littérature un certain nombre d'idées très précises ! Malgré que votre coquetterie vous pousse peut-être à vous présenter uniquement comme un faiseur de copies.

**L.-F.C.** : Je suis à l'inverse des jeunes gens vous savez qui touchent à tout et qui ne finissent rien, c'est le grand travers de la jeunesse, il paraît qu'elle est dégoûtante, et je touche à beaucoup de choses mais les choses que je touche je les fini, et alors quand je suis arrivé à m'engager dans cette dite littérature, ce qui est déjà un nom ridicule en lui même, j'ai trouvé que c'était pas du tout ça, et que même dans le *Voyage au bout de la nuit*, au fond je consentais sans le savoir à une certaine forme qui était plus ou moins de l'ancienne littérature, alors c'est là que je me suis mis au [...] pour être sûr de vraiment être différent, ça répondait mieux...

**A. Parinaud** : Qu'est-ce que vous voulez faire en écrivant ? Communiquer votre expérience ?

**L.-F.C.** : Oh j'ose dire que ça m'est bien égal, parce que l'expérience est une lanterne sourde qui n'éclaire que celui qui la porte, par conséquent, ça ne peut pas servir aux autres.

**A. Parinaud** : Communiquer une émotion ?

**L.-F.C.** : Non, la faire tenir au papier, et c'est très dur n'est-ce pas, vous voyez le papier est une pierre tombale, ci-gît l'auteur n'est-ce pas, et c'est mort, n'est-ce pas, cette lutte avec le papier est vraiment très pénible.

**A. Parinaud** : Pour comprendre peut-être votre conception de la littérature que vous dissimulez, pourriez vous nous dire ce que vous pensez de vos confrères par exemple ?

**L.-F.C.** : Ah rien du tout, ce sont des braves gens qui... des braves gens, ou autre, qui copient des formes. Je ne m'intéresse qu'au style, puisqu'on en est là, le style seul et l'homme n'a pas de style, ils ont des styles piqués dans Anatole France, dans de vieilles façons...

**A. Parinaud** : Par exemple, prenons-en quelques uns, pour nous faire comprendre ce qu'est le style pour vous, quel est le style de Mauriac par exemple ?

**L.-F.C.** : Euh, directeur d'école libre, qui a mal tourné, enfin qui s'est donné à la politique, plein d'autres trucs...

**A. Parinaud** : Bon et bien alors écoutez prenons-en un autre, Jean Giono ?

**L.-F.C.** : Je sais pas, insignifiant... Je dois dire insignifiant...

**A. Parinaud** : Montherlant ?

**L.-F.C.** : Insignifiant... Je le lis, mais insignifiant.

**A. Parinaud** : Mais lequel a grâce à vos yeux ? Lequel a un style ?

**L.-F.C.** : Y'a des ébauches de trouvailles de style qui m'intéressent je dirais dans Ramuz, dans Paul Morand, et y'avait dans Barbusse, c'est-à-dire le langage parlé à travers l'écrit. Il me semblait plus à la mesure de l'époque, qui est une époque vivace, jazzé, émotivement troublée... comme toutes les époques mais enfin à ce tournant-ci, il me paraissait plus...

**A. Parinaud** : Et est-ce que vous écrivez en fonction de peines, en fonction d'un grand sujet ?

**L.-F.C.** : Oh ben ça c'est l'architecture, l'architecture est le principe un de tous les arts, il faut avoir une maison construite, c'est-à-dire qu'il y a des portes, des fenêtres, un toit, des cheminées et pis une clé pour faire rentrer le bonhomme, le faire voyager, voir la maison, l'admirer, s'étonner, et pis s'en aller, vous fermez la porte derrière lui...

**A. Parinaud** : Mais vous ne cherchez pas à communiquer des idées, à les exprimer... ?

**L.-F.C.** : Oh des idées monsieur il y en a plein mon encyclopédie là, voyez comme si c'est gros, oh y'a des bonnes idées, et de ceci il y en a, et très bonnes,

très logiques, bien meilleures que celles que je vois exprimées dans tous les journaux à idées, oh bien mieux, bien plus clair, bien plus net et bien plus fantaisiste, bien plus drôle...

**A. Parinaud** : Vous chassez l'idée en littérature ?

**L.-F.C.** : Absolument.

**A. Parinaud** : Vous n'en voulez pas ?

**L.-F.C.** : Ma littérature... je ne dirais pas aux autres de s'en servir, s'ils veulent... pourquoi pas, mais mon Dieu si on veut voir des aventures, mais il y en a plein la correctionnelle, dans chaque salle d'hôpital, partout n'est-ce pas, et je ne parle même pas des gens dits célèbres... on a qu'à voir n'importe quelle vie, une vie, là dedans (en désignant quelque chose) mon Dieu ces gens là avaient des vies extrêmement aventureuses, tandis que là ce qu'on nous sert c'est des histoires de cocus...

**A. Parinaud** : Dans vos récents livres, que ce soit *D'un château l'autre* ou que ce soit *Nord* que vous êtes en train d'achever, vous traitez d'un seul thème, à travers vous, c'est la vie en Allemagne, c'est une période particulière de votre vie, pourquoi est-ce que vous êtes obsédé par cette période de votre vie ? Pourquoi est-ce que vous ne nous racontez pas des histoires comme celles que vous racontez à vos amis par exemple ?

(entretien dérangé par l'arrivée du facteur)

Je vais vous reposer la question Louis-Ferdinand Céline si vous le permettez, j'aimerais comprendre pour quelle raison dans vos récents livres, vous vous souvenez en quelques sortes, vous n'inventez pas, vous donnez l'impression de puiser dans vos souvenirs et non pas de raconter des histoires ?

**L.-F.C.** : C'est absolument comme ci vous demandez à [... ?] qui sont des chroniqueurs si leur histoire est vraie ou pas vraie, mais ils se sont mis dans l'état de devoir raconter une histoire n'est-ce pas, et alors ils se sont mis là, et [...] il n'a pas envie d'y retourner d'ailleurs, il a mis tout de même sa peau sur la table, parce que les histoires gratuites, je dis qu'elles sont gratuites quand elles ne sont pas payées, payées personnellement par une affaire épouvantable...

**A. Parinaud** : À votre avis un écrivain doit avoir vécu ce qu'il raconte, il doit être une sorte de témoin qui s'est presque fait tuer pour l'histoire qu'il veut raconter ?

**L.-F.C.** : Il faut payer. Et pas payer au simili, payer vraiment. Et pour l'histoire comique aussi d'ailleurs, faut payer, n'est-ce pas. Le véritable collaborateur c'est la mort ou les associés, enfin la ruine, la persécution, le monde entier...

**A. Parinaud** : La souffrance en un mot ?

**L.-F.C.** : Oui. Oui, il faut le dire. Alors vous sortez du bourgeoisisme, du salaire fixe, des bonnes choses, de la sécurité, des vacances payées, etc, et alors faut vraiment que ça ait été payé, bien payé.

**A. Parinaud** : Et toute votre vie vous avez payé pour votre œuvre littéraire ?

**L.-F.C.** : Toujours, parce que je ne vois pas autrement, autrement vous êtes forcés d'imaginer une aventure, ça je peux dicter au microphone tout de suite un roman, un roman de trois cent pages dictées, je peux inventer une intrigue entre mademoiselle, monsieur, et pis la machine à coudre, pis le bonhomme d'en bas, c'est facile ça n'est-ce pas...

**A. Parinaud** : Vous n'essayerez pas ?

**L.-F.C.** : Ah non je ne voudrais pas, j'aimerais mieux mourir que de faire une histoire comme ça, je considère ça comme très vulgaire, je ne veux pas...

**A. Parinaud** : Mais cependant, dans vos livres, si la trame est vraie, si le climat est vrai, les personnages sont fictifs ?

**L.-F.C.** : Ah évidemment, mais ça c'est la transposition...

**A. Parinaud** : Il y a une grosse différence donc entre le fait de transposer et le fait d'inventer ?

**L.-F.C.** : Ah beaucoup n'est-ce pas, ça consiste à faire sortir de l'être quelque chose de plus que ce que l'on voit, évidemment c'est comme dans l'histoire de rapport entre bonhomme et bonne femme, évidemment qu'il y a autre chose que la reproduction mais ça c'est très secret.

**A. Parinaud** : Est-ce que le fait d'écrire vous rend heureux ?

**L.-F.C.** : Pas du tout, du tout, du tout, je m'en passerais admirablement, je m'en passerais parce que c'est mauvais pour moi, je le sais comme médecin, c'est désastreux, je m'assassine n'est-ce pas, tout simplement, et je le regrette, j'aimerais mieux aller dans les musées, voir des bonnes choses, aller un petit peu à la campagne... oh je m'imagine très bien une vie tout à fait autre que celle-ci. Je fais celle-là bon, je la fais le mieux possible, je dois la faire, je la fais, je l'exécute...

**A. Parinaud** : Mais quand vous dites « je la fais, je l'exécute » c'est en obéissance à un devoir intérieur ou comme vous nous le disiez tout à l'heure pour gagner votre vie ?

**L.-F.C.** : Ah pour gagner ma vie...

**A. Parinaud** : Uniquement ?

**L.-F.C.** : Ah uniquement, je gagne ma vie, je veux gagner ma vie, mais d'une certaine façon, je ne veux pas faire ma vie comme putain, je vais faire ma vie comme ouvrier honnête, bon, alors je suis à mon établi, et je la fais. Mais nom de Dieu, si on m'en dispensait par quelques fortunes sous l'aile, mais j'en serais enchanté.

**A. Parinaud** : Vous m'avez dit un jour que vous vous considérez comme le plus grand écrivain vivant...

**L.-F.C.** : Oh ça c'est vraiment beaucoup dire, [...] dit ça, il dit « je suis le grand peintre vivant » mais non, on ne peut pas dire ça parce que vous êtes vous-même... par le fait même que vous travaillez, vous êtes sectaire, vous êtes obscurci, un peu critique, il le faut. De même qu'un capitaine d'un navire, d'un avion ne va pas cogiter avec ses passagers pour se demander s'il est dans la bonne voie, il doit le savoir, et puis il la suit hein...

**A. Parinaud** : Mais vous avez quand même conscience d'avoir inventé quelque chose ?

**L.-F.C.** : Oh tout petit, ça de ce côté là je suis pas du tout, je suis pas du tout d'accord avec la publicité actuelle qui veut que tout soit formidable et étonnant, n'est-ce pas, mais ce n'est pas formidable et étonnant n'est-ce pas, c'est simplement un petit truc, c'est le langage parlé à travers l'écrit...

**A. Parinaud** : Vous avez inventé ça ? Vous avez réussi à communiquer dans le langage parlé ou du moins dans le langage écrit l'émotion du langage parlé ?

**L.-F.C.** : Ceci ne se fait qu'au prix d'un abominable effort, parce que la feuille de papier n'a pas envie de ça, elle n'a pas envie... Alors je crois que les peintres et les musiciens sont dans le même état, il s'agit de préciser et de mettre à froid une affaire qui est née dans l'enthousiasme [...] Socrate disait que le langage écrit était toujours mauvais et que le langage parlé seul avait de la valeur, y'avait du vrai là dedans. Moi je suis plus fort que Socrate, j'essaye de faire passer le

langage parlé dans l'écrit. J'y suis parvenu dans une certaine mesure, et je crois assez bien, oui, assez bien. Mais ceci ne s'obtient qu'au prix d'un effroyable effort, qui consiste à vraiment surveiller quatre-vingt mille pages, faire quatre-vingt mille pages appuyées pour arriver à en faire une seule ligne...

**A. Parinaud** : Vous écrivez tous les jours ?

**L.-F.C.** : Ah, tous les jours... quand je peux, parce que je suis mutilé de guerre à soixante-quinze pourcents, j'ai une balle dans la tête, je suis invalide et ce métier là me fatigue encore plus, n'est-ce-pas...

**A. Parinaud** : Si vous m'autorisez à vous parler franchement, Louis-Ferdinand Céline, nous nous connaissons déjà depuis quelques temps, j'ai un peu l'impression qu'il y en a une sorte de coquetterie, disons d'affectation dans le malheur, d'affectation dans votre manque de vanité, et c'est peut-être votre orgueil...

**L.-F.C.** : Non, il y a du raffinement. C'est-à-dire plus exactement que je suis raffiné, je le dis, je l'avoue. Les autres gens me paraissent grossiers, et moi je suis raffiné, je suis le fils d'une réparatrice de dentelle ancienne et j'ai été élevé dans la dentelle ancienne, et ensuite dans la clinique, fine, et j'ai toujours couru après les danseuses, j'ai des goûts de grand duc, n'est-ce-pas, dans une misère profonde n'est-ce-pas, ça m'a mené très loin dans l'horreur et j'ai gaspillé ma vie dans le raffinement, n'est-ce-pas, en vérité, et dans ce raffinement c'est-à-dire que je trouve tout grossier, tout m'ennuie, j'aime la finesse.

**A. Parinaud** : Mais vous avez aimé les hommes à une période de votre vie, vous les avez méprisé plus tard, où en êtes-vous aujourd'hui ?

**L.-F.C.** : Ah ben, j'en ai peur... parce que je les trouve capables de tout, mais capables de tout pas au sens moral, dans la pratique, on m'en fait tous les jours la démonstration, dans des choses infiniment faibles. Si les chiens aboient, il y en a dix mille ou cent mille, c'est les miens, si les ordures n'arrivent pas à ma route c'est de ma faute, si les rats envahissent les ordures c'est de ma faute aussi... ah je connais la persécution très bien, minuscule et menue, je la subis...

**A. Parinaud** : Malgré l'expérience souvent douloureuse que vous avez subie, est-ce qu'aujourd'hui vous avez atteint une certaine sagesse ?

**L.-F.C.** : Oh je crois énorme, celle de me méfier, n'est-ce-pas, c'est la seule... Je voudrais bien ne pas figurer nulle part, qu'on supprime tous mes livres, que moi-même je me tienne ignoré et ignorant de tout. Ainsi je lis les journaux de tout le monde et je m'attache à connaître l'opinion...

**A. Parinaud** : Mais, cher Céline, malgré votre grande défiance, votre peur des hommes, malgré aussi votre mépris de la publicité, malgré votre mépris de l'œuvre écrite et de toutes les formes de propagande, vous avez quand même accepté de me recevoir et de parler devant quelques millions de téléspectateurs...

**L.-F.C.** : Mon cher Parinaud je vous réponds très simplement, je suis lié par monsieur Gallimard à certains engagements qui me permettent de lui demander des avances, et qu'il se fatigue de me donner les avances s'il ne vend pas, et pour vendre il compte beaucoup sur la publicité, et si je me refuse à toute forme publicitaire, évidemment on me donnera plus d'avances, c'est assez simple, alors vous êtes ici pour m'aider à attirer des

avances de Gallimard... en plus de la sympathie que j'éprouve pour vous. Il est évident que c'est un but strictement mercantile et avouable tout de même...

**A. Parinaud** : Est-ce que vous vous méprisez vous-même ?

**L.-F.C.** : Ah je ne me méprise pas du tout, je me trouve très honnête, très valeureux, très sacrificiel, ayant bien donné, beaucoup donné aux hommes, et eux qui m'ont répondu par des vacheries, c'est surtout ce que je vois, oh nom de Dieu non. On est venu me demander si j'avais des complexes, mais c'est tous les autres qui doivent avoir des complexes à mon égard, mais moi je n'en ai pas du tout aux leurs, j'ai fait tout ce que je pouvais pour eux, j'ai essayé de leur épargner la guerre, et pis j'ai essayé de, de débrouiller ce petit machin littéraire là, bon...

**A. Parinaud** : Vous êtes heureux ?

**L.-F.C.** : Heureux non, parce que je suis malheureux, parce que je me considère victime de vacheries, et que c'est pas juste, et je le dis, et je crèverai en disant que j'ai été injustement traité, j'ai été dépouillé, dévalisé, pillé, salopé, ignominé de tous les côtés pour des gens qui n'en valent pas la peine, voilà exactement ce que je pense, et pas du tout aucun complexe d'infériorité, aucun complexe de culpabilité, je trouve que tous les autres sont coupables, pas moi, voilà comment je pense.

## TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE AVEC LOUIS PAUWELS

**L. Pauwels** : Louis-Ferdinand Céline, vous êtes un drôle de personnage, vous excitez les passions par vos œuvres, par vos idées, par vos attitudes, vous dites souvent que l'on vous comprend mal, ça serait l'occasion de vous faire mieux comprendre. Si vous aviez à vous définir d'un mot, qu'est-ce que vous diriez ?

**L.-F.C.** : Et bien c'est que je travaille et que les autres foutent rien, voilà exactement ce que je pense. La question justement... ou le désaccord est complet c'est que nous sommes à l'époque de la publicité, c'est l'horreur du monde moderne qui fait la publicité, donc je serai partisan de la modestie, à savoir que ce qui compte c'est l'objet, ce qui compte... vous avez un appareil devant vous, j'espère... il est magnifique, mais, après tout le bonhomme qui l'a fait il devait avoir des ennuis, il était peut-être cocu, il était peut-être pédéraste, il était peut-être blondinet, peut-être qu'il était androgyne, peut-être qu'il avait mal à la gorge, j'en sais rien, mais son appareil il marche, la preuve, n'est ce pas ? Ben c'est son appareil qui m'intéresse, moi le bonhomme qui l'a fait m'intéresse pas, les vies romancées ça m'ennuie.

**L. Pauwels** : Mais parmi bon nombre de singularités vous avez celle d'être parisien. Vos manières, vos réactions, votre accent même sont d'un parisien, mieux encore peut-être d'un faubourien, où êtes-vous né ?

**L.-F.C.** : Je suis né à Courbevoie dans la Seine, rampe du Pont, le 27 mai 1894.

**L. Pauwels** : Et vous êtes resté longtemps à Courbevoie ?

**L.-F.C.** : Deux ans, évidemment on me l'a dit parce qu'après tout à deux ans on n'a pas des souvenirs très précis, mais enfin...

**L. Pauwels** : Que faisaient vos parents ?

**L.-F.C.** : Ma mère faisait de la mode et elle réparait des dentelles, ça marchait pas très bien à Courbevoie, ce qui fait qu'il a fallu qu'elle ferme boutique, alors elle est partie, elle est allée se placer chez sa mère comme demoiselle de magasin rue de Provence.

**L. Pauwels** : Et votre père ?

**L.-F.C.** : Mon père était correspondancier, parce qu'il était licencié, mon père ! Et alors mon père avait des prétentions littéraires, ils les avaient d'ailleurs, c'était un homme lettré, il faisait la correspondance au service d'incendie à la Compagnie d'assurances « Le Pays » rue Lafayette.

**L. Pauwels** : Et de Courbevoie vous êtes allés où ?

**L.-F.C.** : Je suis allé passage Choiseul, et ce qu'il y a de plus beau c'est que le passage Choiseul à cette époque là était au gaz, ce qui fait qu'il y avait trois cent soixante becs de gaz qui marchaient à partir de quatre heures du soir... on était dans le gaz, j'ai été élevé dans une cloche à gaz.

**L. Pauwels** : A cette époque là vous étiez un enfant très doux, très affectueux, ou... ?

**L.-F.C.** : J'avais pas beaucoup de chances d'être doux et affectueux, j'ai été élevé dans les gifles, parce qu'il fallait des gifles, parce que c'était comme ça à cette époque là, on élevait avec des gifles et pis des « tais toi, tu es un voyou, etc »

**L. Pauwels** : Aimiez-vous votre mère ?

**L.-F.C.** : Bah je me posais pas la question, tout ça se passait dans un... eux étaient angoissés par le problème de la crotte n'est-ce pas parce que je m'en rappelle... je me rappelle d'une chose, il n'y avait jamais qu'une vitrine d'allumée le soir au gaz, parce que dans l'autre il n'y avait rien, alors on en ouvrait qu'une des deux, y'en avait qu'une des deux allumée, parce que l'autre était vide, alors ça se pose pas dans des questions... y'a pas de complexes n'est-ce pas, il s'agissait de manger, de donner à bouffer... ah, je me rappelle d'une chose, c'est que chez nous on bouffait des nouilles, on bouffait des nouilles, pourquoi ? On faisait une lessiveuse de nouilles, parce que la nouille est le seul aliment qui peut se faire et qui n'a pas d'odeur, car la dentelle, et surtout la dentelle ancienne, retient les odeurs. Par conséquent j'ai vécu dans la panique de l'odeur. Donc il n'était pas question ni de viande ni de poisson, ni de rien, alors la nouille, la nouille, alors ma mère pour monter les escaliers - elle était infirme - alors pour monter un escalier en tire bouchon, pour pas le monter, le moins possible, elle faisait une lessiveuse de nouilles, alors on bouffait de la nouille, avec peu de beurre, et le soir hein, très peu, ce qui fait que j'ai été élevé aux nouilles et à la panade.

**L. Pauwels** : Passage Choiseul il n'y a pas beaucoup de spectacle de la nature ?

**L.-F.C.** : Ah il n'y en a aucun !

**L. Pauwels** : Alors un petit gosse de Paris connaît peu la nature, le ciel, l'air pur... Comment avez-vous découvert la nature ?

**L.-F.C.** : Au cimetière, pour aller voir la tombe de ma grand-mère, quand elle est morte, au cimetière, et puis au square Louvois parce que c'était mon école alors je voyais la nature...

**L. Pauwels** : Votre école était à côté du square Louvois ?

**L.-F.C.** : C'était dans le square Louvois.

**L. Pauwels** : Comment avez-vous fait vos études ? Enfin quelles études avez-vous fait ?

**L.-F.C.** : J'ai fait des études primaires, jusqu'au certificat d'études.

**L. Pauwels** : Vos parents vous destinaient à quel métier ?

**L.-F.C.** : L'ambition de ma mère c'était de faire de moi un acheteur des grands magasins, il n'y avait pas plus haut dans son esprit, et quant à mon père il ne voulait pas que je fasse des études parce que c'était la misère, il le voyait puisqu'il était dedans...

**L. Pauwels** : Qu'est-ce qui vous a fait pensé à être médecin ?

**L.-F.C.** : Ah moi l'admiration que j'avais pour la médecine, alors de voir des médecins je trouvais ça épatant.

**L. Pauwels** : Quand vous étiez petit est-ce que cela vous semblait important d'être écrivain ?

**L.-F.C.** : Ah pas du tout je trouvais ça ridicule, qu'on se mette à écrire, à faire des trucs...pas possible.

**L. Pauwels** : Quand avez-vous passé vos bachots ?

**L.-F.C.** : J'ai passé mes bachots une partie avant la guerre, juste avant, avant de m'engager, et pis après j'ai passé en 18...

**L. Pauwels** : Mais entre votre certificat d'études et votre premier bachot, vous avez... ?

**L.-F.C.** : Ah ben je potassai moi-même, dans les manuels, qu'on peut acheter n'importe où.

**L. Pauwels** : Que faisiez-vous à ce moment là ?

**L.-F.C.** : Garçon de courses partout, et livreur, et apprenti partout... oh j'en ai eu douze patrons, douze métiers, treize misères. Ça fait que j'ai fait beaucoup, j'étais très actif...

**L. Pauwels** : Et vous avez eu votre premier bachot...

**L.-F.C.** : Ah ! Haut la main !

**L. Pauwels** : Dans *Voyage au bout de la nuit*, votre héros s'engage à dix-huit ans parce qu'il est entraîné par une musique...

**L.-F.C.** : Non non, ça c'est de l'imagination.

**L. Pauwels** : Vous vous êtes engagé par patriotisme, par vocation ou par accident ?

**L.-F.C.** : J'avais un certain goût aussi parce que je suis lyrique alors un peu con, alors c'était toujours l'histoire de... je voyais ça flamboyant moi, et puis l'histoire des cuirassiers de Reichshoffen, les cuirassiers me paraissaient brillants.

**L. Pauwels** : Votre héros du voyage, Bardamu, découvre la guerre par la peur. On a dit de vous que vous n'étiez pas courageux, est-ce que vous avez peur de la mort ?

**L.-F.C.** : Oh putain maintenant voyons ça serait un soulagement!

**L. Pauwels** : Non à cette époque là...

**L.-F.C.** : Ah j'avais des raisons encore de vivre n'est-ce pas, j'avais pas le même instinct qu'aujourd'hui, aujourd'hui je m'en fous, qu'on me tue tout de suite devant tout le monde, ça fera bien devant la caméra, mais à ce moment là j'avais encore des illusions, enfin pas des illusions, l'instinct de vivre.

**L. Pauwels** : Mais vous aviez déjà votre vocation de médecin en vous malgré tout ?

**L.-F.C.** : Ah oui, toujours beaucoup...

**L. Pauwels** : Mais alors pourquoi vouliez-vous être médecin ?

**L.-F.C.** : Ah ça simplement parce que j'ai la vocation...

**L. Pauwels** : Par respect de la vie humaine ? Par pitié pour les hommes ?

**L.-F.C.** : Non pour faire quelque chose de médical, ça me faisait plaisir, ça m'a fait longtemps plaisir, j'ai pratiqué la médecine pendant trente-cinq ans maintenant et il me faisait plaisir de guérir un rhume de cerveau, de soigner une varicocèle, de m'amuser avec une rougeole, je trouvais ça très bien, j'étais soigneur de tempérament, n'est-ce pas, je le suis...

**L. Pauwels** : Est-ce la souffrance de l'homme ou la maladie en elle-même qui vous intéresse ?

**L.-F.C.** : Oh non la souffrance de l'homme, je me dis s'il souffre il va être encore plus méchant qu'il n'est d'habitude et il va se venger et pis c'est pas la peine, il se trouve bien là, bon très bien, qu'il aille mieux quoi.

**L. Pauwels** : Quel est le genre d'homme que vous aimez le plus ?

**L.-F.C.** : Le constructeur.

**L. Pauwels** : Et que vous détestez le plus ?

**L.-F.C.** : Le destructeur.

**L. Pauwels** : Quels sont les écrivains que vous sentez les plus proches de vous et ceux qui vous paraissent aux antipodes ?

**L.-F.C.** : Des écrivains ne m'intéressent que les gens qui ont un style, s'ils n'ont pas de style ils ne m'intéressent pas. Des histoires il y en a plein la rue n'est-ce pas, j'en vois partout des histoires, plein les commissariats, pleins les correctionnels, plein votre vie, tout le monde a une histoire n'est-ce-pas, et mille histoires...

**L. Pauwels** : Et vous parlez du style, est-ce qu'il n'y a pas chez l'écrivain un tempérament...

**L.-F.C.** : C'est rare un style monsieur, un style il y en a un, deux, trois par génération et y'a des milliers d'écrivains, ce sont des pauvres cafouilleux,

des aptères, n'est-ce-pas, ils rampent dans les phrases, ils répètent ce que l'autre a dit, ou ils choisissent une histoire, ils prennent une bonne histoire et pis ils disent « je vois que... » etc, c'est pas intéressant.

Il m'est arrivé quelque chose de bien particulier n'est-ce-pas, j'ai cessé d'être écrivain n'est-ce-pas, pour devenir un chroniqueur, alors j'ai mis ma peau sur la table, parce que n'oubliez pas une chose, la grande inspiratrice c'est la mort, n'est-ce-pas, si vous ne mettez pas votre peau sur la table, vous n'avez rien, il faut payer ! Ce qui est fait gratis est raté et même plus que raté, alors vous avez des écrivains gratuits. À l'heure actuelle vous n'avez que des écrivains gratuits, et ce qui est gratuit, pue le gratuit.

**L. Pauwels** : Quel est votre sentiment le plus familier ? La haine, le mépris, le dégoût, l'amour, l'amitié, enfin quoi ?

**L.-F.C.** : Le travail. Je suis un pauvre travailleur, n'est-ce-pas, comme disait Descartes je n'ai pas plus de génie que les autres mais j'ai plus de méthode, n'est-ce-pas, moi je n'ai qu'une méthode c'est de prendre l'objet et de le figner. Vous comprenez, le vice de cette civilisation, de petite imitation de la civilisation grecque c'est qu'elle veut faire tout très vite, n'est-ce-pas, alors c'est un peu la chansonnette n'est-ce-pas « encore une autre, donne nous encore une, dis donc je t'en prie, encore une... », bon, ça c'est de la connerie. Vous comprenez ? Une affaire qui se compte par dix minutes, alors qu'en vérité une nouveauté c'est une affaire de cinq cent années, mille années.

**L. Pauwels** : Quelle a été votre plus grande joie dans la vie ?

**L.-F.C.** : Ben mon Dieu je dois vous avouer que je n'en ai pas beaucoup, je ne suis pas un être de joie, je ne suis pas un passager. J'avoue que je serai content quand je mourrai, c'est que je désire mourir de façon la moins douloureuse possible, c'est tout, je ne suis pas assoiffé de douleur.

**L. Pauwels** : Est-ce que vous croyez en Dieu ?

**L.-F.C.** : Non je crois pas du tout, non non, je ne demanderais pas mieux que d'y croire mon vieux, certainement, mais je suis mystique mais le bon Dieu il n'a pas l'air de s'intéresser beaucoup aux choses qui m'intéressent, non non, mystique je le suis certainement, mais...

**L. Pauwels** : Mais vous dites que vous n'avez pas eu de grandes joies dans votre vie, avez-vous eu une grande peine, enfin quelque chose...

**L.-F.C.** : Ah ça, pour ça j'ai été servi, alors là de ce côté là j'en ai eu des quantités, ça on m'a fait tout ce qu'il faut, ça oui vraiment, ça j'en ai eu beaucoup, je n'insiste pas mais vraiment, j'ai tout eu...

**L. Pauwels** : Est-ce que vous souffrez quand vous pensez que certaines personnes disent ou pensent du mal de vous ?

**L.-F.C.** : Oh non ça je m'en fous énormément, je ne m'intéresse pas aux hommes, je m'intéresse aux choses, n'est-ce pas.

**L. Pauwels** : Croyez-vous à l'amour ?

**L.-F.C.** : Si on prend la vie comme une chose très amusante, bah bien évidemment alors en avant pour l'amour, mais alors avec toute sa vulgarité, mais par exemple je n'aime pas ce qui est commun, ce qui vulgaire. Je veux dire qu'une prison est une chose distinguée parce que l'homme y souffre, n'est-ce-pas, tandis que la fête à Neuilly est une chose très vulgaire parce que l'homme s'y réjouit, c'est la condition humaine.

**L. Pauwels** : Mais vous qui par vos livres faites figure de prophète, prophète d'apocalypse, est-ce que vous croyez que le ciel va vraiment s'obscurcir ? Vous croyez que cela va aller mal pour les hommes ? Enfin dites-nous si vous voulez comment vous voyez l'avenir immédiat ?

**L.-F.C.** : Si tous les hommes ne voulaient pas aller à la guerre c'est très simple, ils diraient « je n'irai pas » mais ils ont le désir de mourir, y'a un désir, y'a une misanthropie chez l'homme. Par exemple, quand vous voyez des accidents arriver, ne croyez pas qu'ils sont tous involontaires, il y a là dedans, y'a des vicieux, y'a des gens qui vont vraiment dans l'arbre. Évidemment le bonhomme ne monte pas en auto en se disant je vais me précipiter contre un trône, mais l'envie est là, n'est-ce-pas, et ça je l'ai observé moi-même à plusieurs reprises, particulièrement chez les chirurgiens, les gens distingués, je les vois conduire leur voiture n'est-ce-pas d'une façon qui est suspecte, et ils vont... tous les hommes de la terre n'ont qu'à aller à la mairie et dire « moi vous savez je ne vais pas à la guerre » et y'aura pas de guerre. Si donc s'il la conserve c'est parce qu'ils aiment ça, ce désir...

**L. Pauwels** : Ce besoin de destruction ?

**L.-F.C.** : Bah disait Montluc, Maréchal d'Henri IV n'est-ce-pas « Seigneurs et vous, capitaines, qui menez les hommes à la mort, car la guerre n'est pas autre chose... » n'est-ce-pas.

**L. Pauwels** : Si vous deviez mourir à l'instant, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'elle serait votre dernière pensée ?

**L.-F.C.** : Oh bah au revoir et merci. Ça suffit vous voyez, tout doucement, je ne vous veux aucun mal mais mon Dieu vous vous occupez bien de vous-même, ça va, je m'en suis trop occupé, j'ai manqué d'égoïsme, c'est rare, parce que le monde en est plein, n'est-ce-pas.

# Table des matières

<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>9</b>
<b>1. LOUIS-FERDINAND CÉLINE : LE SCANDALE, L'EXIL ET LA CENSURE.....</b>	<b>11</b>
<b>1.1 Le scandale célinien.....</b>	<b>11</b>
1.1.1 <i>Les pamphlets.....</i>	<i>11</i>
1.1.2 <i>L'exil et la condamnation .....</i>	<i>14</i>
<b>1.2 Louis-Ferdinand Céline face aux médias et aux pouvoirs politiques.....</b>	<b>15</b>
1.2.1 <i>Retour sur la scène médiatique : les entretiens télévisés et les enregistrements sonores.....</i>	<i>16</i>
1.2.2 <i>La censure active de la RTF.....</i>	<i>24</i>
1.2.3 <i>Censure et occultation : la mémoire de Louis-Ferdinand Céline.....</i>	<i>27</i>
<b>2. LA DIFFUSION ET LA VALORISATION DES ARCHIVES DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE SUR LE WEB : QUELS ACTEURS ? .....</b>	<b>31</b>
<b>2.1 L'Institut national de l'audiovisuel.....</b>	<b>31</b>
2.1.1 <i>Ses missions : sauvegarde, numérisation et communication.....</i>	<i>32</i>
2.1.2 <i>La consultation libre des entretiens sur Ina.fr.....</i>	<i>35</i>
<b>2.2 Les internautes et le phénomène du user generated content .....</b>	<b>38</b>
2.2.1 <i>Sites, blogs et médias sociaux autour de Louis-Ferdinand Céline .....</i>	<i>40</i>
2.2.2 <i>Émergence et enjeux du web participatif .....</i>	<i>46</i>
<b>3. L'APPORT DE L'ARCHIVE NUMÉRIQUE DANS LA CONNAISSANCE ET LA RECONNAISSANCE DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE.....</b>	<b>49</b>
<b>3.1 Démystification et meilleure compréhension de l'écrivain ?.....</b>	<b>49</b>
3.1.1 <i>L'archive audiovisuelle comme support de transmission de l'information .....</i>	<i>49</i>
3.1.2 <i>La redocumentarisation de l'archive : un nouvel accès sur le web et un nouveau contexte de diffusion.....</i>	<i>51</i>
<b>3.2 Questions et problèmes soulevés par l'appropriation des archives et leur réception .....</b>	<b>53</b>
3.2.1 <i>Entre libre accès et censure.....</i>	<i>54</i>
3.2.2 <i>Quelle légitimité et quel droits pour l'internaute ?.....</i>	<i>59</i>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>63</b>
<b>SOURCES.....</b>	<b>65</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>67</b>
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>73</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>99</b>